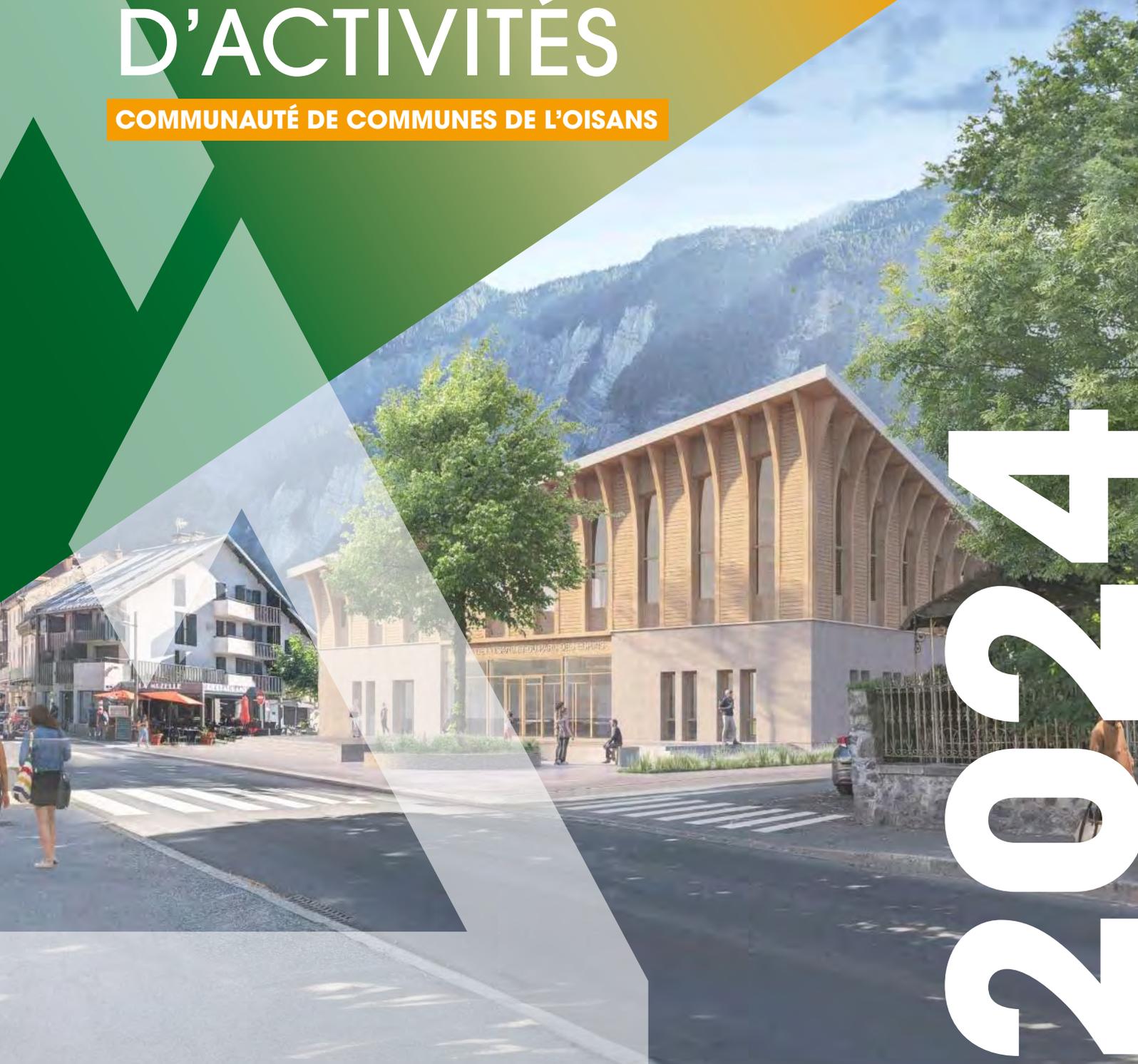


# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS



# SOMMAIRE

## L'OISANS

- > Le territoire 3
- > Les instances décisionnelles 6
- > Les commissions thématiques 10

## MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

- > Budget 2024 12
- > Moyens humains 16
  - > Organigramme 20

## ÉCONOMIE ET EMPLOI

- > France services Oisans 22
- > Clauses sociales 24
- > Développement Économique 26
- > Agriculture 30
- > Abattoir communautaire 31

## SERVICES À LA POPULATION

- > Convention Territoriale Globale (CTG) 32
- > Schéma de Santé 37
- > Centre de Santé Sexuelle (Le Tremplin) 38
- > Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) 40
- > Dispositif de Réussite Éducative (DRE) 41
- > Service Jeunesse 42

## ÉDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE

- > Relais Petite Enfance (RPE) 43
- > Crèche Les Bambins de l'Oisans  
Multi-accueil du Bourg-d'Oisans 44
- > Enseignement de l'anglais 46

## CULTURE

- > École intercommunale de musique de l'Oisans 47
- > Réseau des médiathèques de l'Oisans (RMO) 48
- > Convention territoriale d'éducation  
aux arts et à la culture (CTEAC) 49
- > La Micro-Folie de l'Oisans 50

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- > Tourisme responsable 52
- > Oisans Tourisme 54
- > Oisans Sentiers 56
- > Voies vertes 57
- > Voiries d'Intérêt communautaire (VIC) 58
- > Système d'Information Géographique (SIG) 59
- > Télévision Numérique Terrestre (TNT) et Sanitaires 60
- > Service Entretien des paysages  
et des Espaces Publics (SEPEP) 61
- > Schéma de Cohérence Territoriale Oisans (SCOT) 62
- > Mobilités 63
- > Application du Droit des Sols (ADS) 64

## ENVIRONNEMENT

- > Risques naturels 66
- > Natura 2000 67
- > Territoire à Energie Positive (TEPOS) 68
- > Rénovation Énergétique 69
- > Syndicat Mixte des Bassins Hydraulique de l'Isère  
(Symbhi) 70

## GESTION DES DÉCHETS

- > Compostage 71
- > Déchèteries 72
- > Collecte et traitement 73

## ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES 75

Communauté de communes  
de l'Oisans

1 bis, rue Humbert  
BP 50 - 38520 Le Bourg d'Oisans  
04 76 11 01 09  
accueil@ccoisans.fr  
www.ccoisans.fr

# LE TERRITOIRE

## Un territoire et un cadre de vie exceptionnel !

La Communauté de communes de l'Oisans est un espace de solidarité et de dialogue pour les élus des 19 communes membres qui élaborent, collectivement, un projet commun de développement et d'aménagement du territoire. Sa fiscalité additionnelle propre lui confère des ressources permanentes pour mener à bien des projets ambitieux dans le respect d'une bonne gestion des services publics intercommunaux.



Le territoire de la Communauté de communes de l'Oisans s'étend sur 835 km<sup>2</sup> et sa population avoisine les 10 700 habitants permanents pour une population de 100 000 habitants en pointe hivernale et 60 000 habitants en période estivale.

## CHIFFRES CLÉS

**835**  
KM<sup>2</sup>

**19**  
COMMUNES  
MEMBRES

**10 700**  
HABITANTS  
100 000 EN PÉRIODE HIVERNALE

**11 400 ha**  
SURFACE AGRICOLES  
SOIT 17% DU TERRITOIRE

**35 M€**  
BUDGET  
DE LA CCO

**90 %**  
DU PIB  
DE L'OISANS PROVIENT  
DU TOURISME

**88 000**  
LITS  
TOURISTIQUES

**5 M€**  
NUITÉES  
TOURISTIQUES

**75 %**  
RÉSIDENCES  
SECONDAIRES

**1 ÈRE**  
DESTINATION  
TOURISTIQUE DE L'ISÈRE

**1**  
ÉTABLISSEMENT  
PUBLIC DU TOURISME

Sa proximité avec la métropole de Grenoble, les grandes métropoles de Lyon et de Paris (accessibles en train + bus) rend sa destination attractive à bien des égards.

**Son savoir-faire local et ses nombreux partenariats inspirent les entreprises qui s'y installent** et se développent dans un éco-système en pleine mutation. Connecté à l'aéroport de Grenoble et celui de Lyon, le territoire rural et montagnard de l'Oisans n'en demeure pas moins attractif pour de nombreux partenaires publics et privés.

**Au cœur des Alpes Françaises et de l'économie moderne...**

La Communauté de communes de l'Oisans exerce ses diverses compétences et services communautaires, à proximité de la 2<sup>e</sup> métropole de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la 10<sup>e</sup> métropole de France... Dans une démarche constructive pour l'ensemble de ses communes membres et pour le bien-être de tous ses habitants, permanents et visiteurs...

**2 249**

**ENTREPRISES**

ET STRUCTURES COMMERCIALES

**37**

**EXPLOITATIONS**

AGRICOLLES

**7 000**

**EMPLOIS**

SAISONNIERS

**1**

**ABATTOIR**

INTERCOMMUNAL

**1**

**ÉCOLE**

INTERCOMMUNALE  
DE MUSIQUE

**12**

**MÉDIATHÈQUES**

EN RÉSEAU

**65 000 ha**

**ZONES**

D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE  
REMARQUABLE

**28%**

**DU TERRITOIRE**

SOUS FORTE PROTECTION  
ENVIRONNEMENTALE

**10**

**COMMUNES**

MEMBRES DU PARC NATIONAL  
DES ÉCRINS

**7**

**STATIONS DE SKI**

(L'ALPE-D'HUEZ, LES DEUX ALPES,  
VAUJANY, OZ-EN-OISANS,  
ORNON, AURIS-EN-OISANS,  
VILLARD-RECLAS)

**1 720 km**

**COURS D'EAU**

**908 km**

**SENTIERS**

DE RANDONNÉE

# L'OISANS

# LES INSTANCES DÉCISIONNELLES

## LES COMPÉTENCES EXERCÉES

### Compétences obligatoires

La Communauté de communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires en matière de :

➤ **Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire** : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

➤ **Actions de développement économique** : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, (\*) dont la création d'offices de tourisme :

(\*) dont l'Office de Tourisme de la station des Deux-Alpes et l'organisation de manifestations exceptionnelles sur la station des Deux-Alpes.

Étude et réalisation de projet pour la mise en valeur touristique, économique, sociale et patrimoniale du territoire de l'Oisans ;

➤ **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage**

➤ **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés** : élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés (collecte et traitement) au sens des dispositions de l'article L.2224-13 à 17 du code général des collectivités territoriales. Cette compétence va donc de la collecte au traitement sur tout le territoire communautaire. Cette compétence s'étend aux déchets verts, aux déchets industriels banals et aux huiles alimentaires usagées. Elle s'étend aux déchèteries et à la collecte sélective.

➤ **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** : la communauté est habilitée à utiliser les articles L. 151-36 à L. 151-40 du code rural et de la pêche maritime pour entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux s'il existe, et visant :

- > L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique;
- > L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- > La défense contre les inondations ;
- > La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

➤ **Oisans Tourisme assure deux missions principales :**

**La promotion du tourisme à l'échelle du territoire et la mission d'office du tourisme intercommunal.**

« Nous réalisons du sur-mesure pour les socio-professionnels, nous les accompagnons dans la numérisation de leur offre de services, précise Caroline Sillon, directrice de Oisans tourisme, et nous disposons de 7 bureaux d'information touristique pour accueillir les visiteurs ».

➤ Informations touristiques destinées aux visiteurs et aux habitants : **oisans.com**

### Compétences optionnelles

La Communauté de communes exerce par ailleurs, en lieu et place des communes, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences relevant des groupes suivants :

➤ **Création, aménagement et entretien de la voirie** : les missions suivantes sont déclarées d'intérêt communautaire :

> Aménagement et entretien de la voirie et des pistes d'intérêt communautaire

> Aménagement et entretien des Voies Vertes d'intérêt communautaire

La liste des actions d'intérêt communautaire figure dans la délibération approuvant l'intérêt communautaire.

➤ **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire**

Les missions suivantes sont déclarées d'intérêt communautaire :

> L'accompagnement des actions de soutien au collège et au gymnase intercommunal

> La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'équipement communautaire d'enseignement de la musique

La liste des actions d'intérêt communautaire figure dans la délibération approuvant l'intérêt communautaire.

➤ **Action sociale d'intérêt communautaire :**

Les missions suivantes sont déclarées d'intérêt communautaire :

> De soutien financier et en faveur des structures associatives et autres acteurs locaux qui oeuvrent sur le territoire communautaire ;

> La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion en matière de petite enfance communautaire et de relais petite enfance (RPE) communautaire ;

> De gestion et portage du centre santé sexuelle communautaire ;

> La création et la mise en oeuvre d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), porteur des services dont :

> Le Dispositif de réussite éducative au profit des familles, des enfants et jeunes du territoire en situation de fragilités sociales, éducatives, sanitaires et culturelles.

- > Le service jeunesse et des actions associées au profit de l'ensemble des jeunes du territoire
  - > Le soutien financier aux associatives caritatives
  - > Le portage de l'Analyse des besoins sociaux
- La liste des actions d'intérêt communautaire figure dans la délibération approuvant l'intérêt communautaire.*

#### ➤ Participation à une convention France Services

#### ➤ Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

#### ➤ Politique du logement et du cadre de vie

### Compétences facultatives

#### ➤ Création et exploitation d'un réseau de chaleur :

En application de l'article L. 2224-38 du code général des collectivités territoriales, et eu égard la délibération de la commune du Bourg d'Oisans, qui transfère à la Communauté de communes de l'OISANS, la compétence suivante :

- > Création et exploitation de réseau public de chaleur au Bourg d'Oisans

### Autres compétences

#### ➤ En plus des compétences obligatoires et optionnelles précisées aux articles 8, 9 et 10 des présents statuts, la Communauté de communes assure également les compétences suivantes :

- > Action de soutien aux acteurs locaux dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la santé ; du sport et de la culture dès l'instant que leur action concerne la totalité du territoire communautaire ;
- > Portage du Réseau des Médiathèques de l'Oisans ;
- > Portage du dispositif de la Micro folie itinérante sur le territoire de l'Oisans ;
- > Aménagement, gestion et entretien de la Maison médicale de l'Oisans ;
- > Aménagement, entretien et gestion des abattoirs ;
- > Aménagement et entretien des itinéraires de promenade et de randonnée qui s'inscrivent dans le cadre du plan départemental (PDIPR – Oisans sentiers) ;
- > Renouvellement d'équipements de diffusion et poteaux télévision ;
- > Contractualisation avec la Région et le Département en matière de développement du territoire ;
- > Acquisitions foncières, aménagement et accès des nouveaux collèges de l'Oisans ;
- > Réseaux et services locaux de communications électroniques ;
- > Gestion et préservation de la réserve de l'Eau-d'Olle ;
- > La construction, la création, la gestion et le fonctionnement de la chambre funéraire de l'Oisans

## LE BUREAU

### Composition

Le bureau de la Communauté de communes est composé du **président et de 11 vice-présidents** ainsi que des maires qui ne sont pas vice-présidents. Soit, un total de 22 membres qui forment la "Conférence des maires". **Le bureau de la CCO instruit les dossiers en lien direct avec les 5 commissions thématiques et prépare les réunions du conseil communautaire.**

### Rôle

Chacun des 11 vice-présidents se voit attribuer une délégation particulière (*voir le trombinoscope des vice-présidents page 7*). Le rôle du bureau est de traiter les affaires courantes, de programmer et de préparer les commissions. Il recueille les avis des 5 commissions et établit l'ordre du jour du Conseil communautaire.

*Rappel : en application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil communautaire peut déléguer une partie de ses attributions au bureau. Le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation du conseil communautaire, lors de chaque réunion.*

## COMPOSITION DU BUREAU

**1**  
PRÉSIDENT

**11**  
VICE-PRÉSIDENTS

**9**  
MAIRES ASSOCIÉS



## LES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

Le Conseil communautaire se réunit pour débattre et voter les projets communautaires.  
Les délégués communautaires sont chargés d'examiner et de voter le budget communautaire chaque année.

COMMUNES	Sièges	Délégués communautaires 2022-2023
ALLEMOND	3	GINIES Alain PELLISSIER Laurent VIARD GAUDIN Murielle
AURIS-EN-OISANS	1 titulaire avec 1 suppléant	MOIROUX Yves ( <i>titulaire</i> ) PORTE Didier ( <i>suppléant</i> )
BESSE-EN-OISANS	1 titulaire avec 1 suppléant	OUGIER Jean-Rémy ( <i>titulaire</i> ) OUGIER Irène ( <i>suppléante</i> )
LE BOURG-D'OISANS	12	VERNEY Guy CROIBIER-MUSCAT Ghislaine CARREL Camille JOUVENCEL Renée GOFFMAN Georges FIAT Agnès VACCARELLA Sebastiano ROCHE Mauricette DIET Jean CONSTANT-MARMILLON Élise AYMOZ Bruno TICHIT Perrine
CLAVANS-EN-HAUT-OISANS	1 titulaire avec 1 suppléant	TOMMASI Serge ( <i>titulaire</i> ) BALME Cédric ( <i>suppléant</i> )
LE FRENEY-D'OISANS	1 titulaire et 1 suppléant	PICHOUD Christian ( <i>titulaire</i> ) OUGIER Jean Patrick ( <i>suppléant</i> )
LA GARDE-EN-OISANS	1 titulaire et 1 suppléant	GANDIT Pierre ( <i>titulaire</i> ) CHALVIN Jean ( <i>suppléant</i> )
HUEZ	4	NOYREY Jean-Yves HUSTACHE Nadine DELAGE Denis CHAMOUTON Gabriel
LIVET-ET-GAVET	4	DUPONT Gilbert BLETON Alain KEBAILI Caroline LAMOTTE Franck
MIZOËN	1 titulaire et 1 suppléant	MICHEL Bernard ( <i>titulaire</i> ) JOUANNY Michèle ( <i>suppléant</i> )
LES DEUX ALPES	7	SAUVEBOIS Stéphane DEBOUT Stéphanie HAZAK Éric MARTIN Michel VAZEUX Delphine MANIN Brigitte ARGENTIER Agnès
ORNON	1 titulaire et 1 suppléant	FAURE Nicole ( <i>titulaire</i> ) ARLOT Serge ( <i>suppléant</i> )
OULLES	1 titulaire et 1 suppléant	CORRENOZ Clotilde ( <i>titulaire</i> ) NICOLUSSI Maurice ( <i>suppléant</i> )
OZ-EN-OISANS	1 titulaire et 1 suppléant	SAGE Philippe ( <i>titulaire</i> ) VILLARET Claude ( <i>suppléant</i> )
SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS	1 titulaire et 1 suppléant	ARTHAUD Jean-Louis ( <i>titulaire</i> ) RODERON André ( <i>suppléant</i> )
VAUJANY	1 titulaire et 1 suppléant	GENEVOIS Yves ( <i>titulaire</i> ) MICHEL Marianne ( <i>suppléante</i> )
VILLARD-NOTRE-DAME	1 titulaire et 1 suppléant	BRUN Ophélie ( <i>titulaire</i> ) BRUN Maximin ( <i>suppléant</i> )
VILLARD-RECLUS	1 titulaire et 1 suppléant	PERROT Quentin ( <i>titulaire</i> ) MUGNIER Quentin ( <i>suppléant</i> )
VILLARD-REYMOND	1 titulaire et 1 suppléant	THEYSSET Chantal ( <i>titulaire</i> ) MARCHIAL Therry ( <i>suppléant</i> )

## LES VICES-PRESIDENTS 2022-2023



**Guy VERNEY**  
Président



**Yves GENEVOIS**  
Animation des politiques de l'économie du tourisme, de l'artisanat, du commerce et des entreprises et de la redynamisation de l'immobilier de loisirs.



**Pierre GANDIT**  
Politiques des finances publiques, du budget, des financements, de la gestion des actifs immobiliers, de la commande publique et des actions relatives au patrimoine historique.



**Yves MOIROUX**  
Entretien des bâtiments communaux, de l'entretien des voiries d'intérêt communautaire, des voies vertes et d'Oisans Sentiers (PDIPR).



**Jean-Yves NOYREY**  
Politiques des transports intra et extra territoriaux, et des mobilités douces.



**Nicole FAURE**  
Environnement, gestion équilibrée des espaces et de la protection des espaces naturels sensibles.



**Jean-Rémy OUGIER**  
Animation des politiques de l'agriculture, dont l'abattoir, du pastoralisme territorial, de la stratégie forestière Oisans et du SEPEP (Service d'entretien des paysages et des espaces publics).



**Agnès FIAT**  
Animation des politiques de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé et de l'aide aux aînés.



**Gilbert DUPONT**  
Animation de la politique en matière de prévention et de réduction des déchets, ainsi que de la gestion et la valorisation des déchets.



**Murielle VIARD-GAUDIN**  
Politique de l'insertion, de l'emploi, de la formation et de la saisonnalité, y compris des espaces France services.



**Stéphane SAUVEBOIS**  
En charge de la section Les Deux Alpes.



**Ghislaine CROIBIER-MUSCAT**  
Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), dont le Dispositif de réussite éducative et des politiques de solidarité et de l'éducation.



**Bernard MICHEL**  
Animation des politiques de la culture vivante, dont l'école de musique et de l'organisation du Réseau des médiathèques de l'Oisans.



# L'OISANS LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

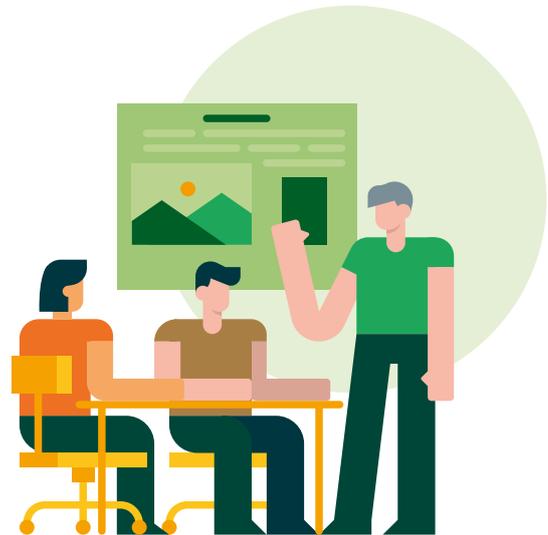
## Préparer les décisions du bureau et du conseil communautaire...

Les commissions thématiques (25 par an) sont composées de représentants communautaires et de représentants des communes, soit le maire ou son représentant, membre du conseil municipal.

Selon les ordres du jour, les commissions pourront être élargies à des représentants de l'État, des socioprofessionnels et des acteurs en fonction du sujet traité et sur proposition d'un membre de la commission.

## LES ATTRIBUTIONS DES COMMISSIONS SONT MULTIPLES

- Le **travail** sur les différentes thématiques
- La **constitution de comités** de suivi plus restreint pour un travail plus détaillé
- La **proposition d'orientations** au bureau de la Communauté de communes de l'Oisans qui transmettra au conseil communautaire
- Les **sous-commissions spécifiques** sont définies avec des règlements propres.
- Sur proposition du bureau, **des groupes de travail** peuvent être mis en place selon des thématiques spécifiques.



## CHIFFRES CLÉS

**25**  
COMMISSIONS  
THÉMATIQUES

**7**  
BUREAUX  
COMMUNAUTAIRES  
AVEC LES PARTENAIRES, DONT 1 BUREAU DÉCISIONNEL

**14**  
COMMISSIONS  
D'APPEL D'OFFRE

**7**  
CONSEILS  
COMMUNAUTAIRES

**3**  
CONSEILS  
D'ADMINISTRATION  
DU CIAS

### COMMISSION N°1

#### Ressources et moyens

- ▶ Commande publique
- ▶ Ressources et moyens humains
- ▶ Système d'information
- ▶ Finances
- ▶ Secrétariat commun aux petites communes
- ▶ Subventions

### COMMISSION N°2

#### Déchets Bâtiments communautaires Services techniques

- ▶ Déchets
- ▶ Compostage
- ▶ Déchèteries intercommunales
- ▶ Suivi du planning Service d'Entretien des Paysages et des Espaces Publics (SEPEP)
- ▶ Bâtiments communautaires
- ▶ Télévision Numérique Terrestre (TNT)
- ▶ Sanitaires communautaires

### COMMISSION N°3

#### Services à la population Commission culture

- ▶ Schéma de santé en Oisans
- ▶ Centre de santé sexuelle
- ▶ Services petite enfance (Crèche Les Bambins de l'Oisans)
- ▶ CTG (Convention territoriale globale)
- ▶ Convention territoriale Jeunesse
- ▶ Intervenante en anglais
- ▶ Dispositif de réussite éducative (DRE)
- ▶ Réseau des médiathèques de l'Oisans (RMO)
- ▶ Programmation culturelle
- ▶ La Micro-Folie de l'Oisans
- ▶ Patrimoine historique, culture
- ▶ École intercommunale de musique
- ▶ Patrimoine historique de l'Oisans

### COMMISSION N°4

#### Aménagement du territoire et environnement

- ▶ Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- ▶ Urbanisme, foncier,
- ▶ Mobilité
- ▶ Environnement, GEMAPI
- ▶ Transition écologique

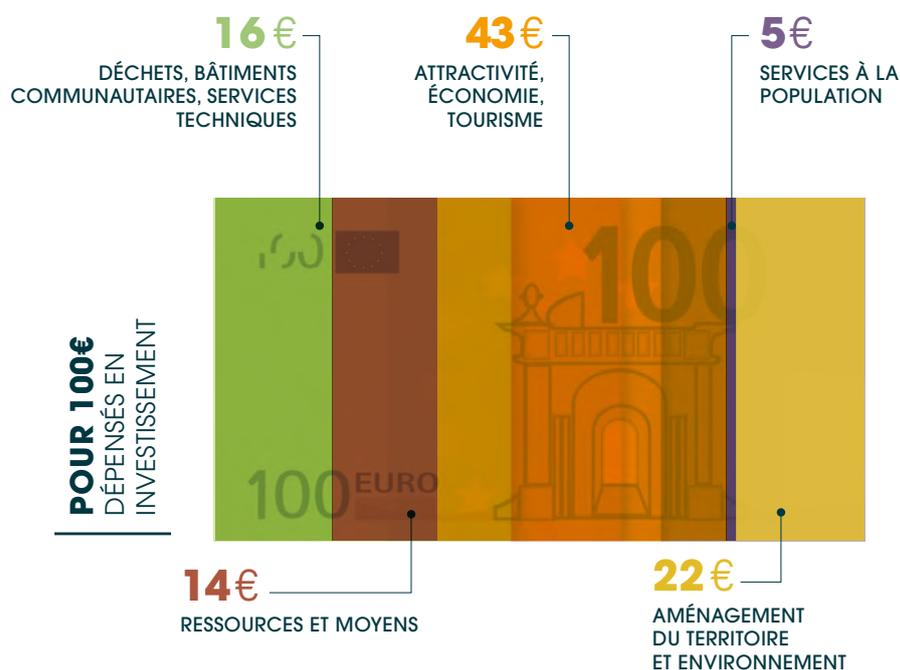
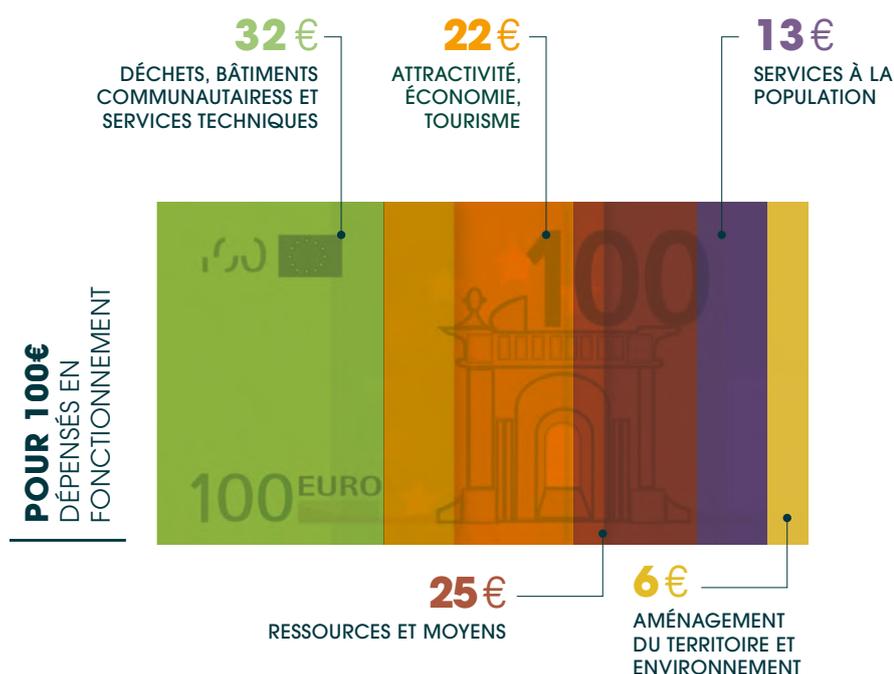
### COMMISSION N°5

#### Attractivité du territoire : Économie et Tourisme

- ▶ Projets d'aménagements touristiques et de stratégie touristique (Sentiers PDIPR, Voies Vertes, Programme Espace Valléen ...)
- ▶ Voiries d'intérêt communautaire
- ▶ **Agriculture** : accompagnement du développement rural et agricole, gestion de l'Abattoir, PPT, PAEC,
- ▶ Services de proximité avec les espaces France services et l'Agence Postale Intercommunale (API) de la Vallée de l'Eau d'Olle
- ▶ **Compétence de développement économique** : aide au développement et à la création d'entreprises, projets structurants type Cycling Lab Oisans
- ▶ **Emploi et Saisonnalité** : aide à l'accès à l'emploi et à la formation, développement de dispositifs innovants, salon de l'emploi...
- ▶ Insertion de "clauses sociales" au sein des marchés publics et privés
- ▶ **Immobilier de loisirs** : aide à la commercialisation et à la rénovation des lits dits froids

# BUDGET 2024

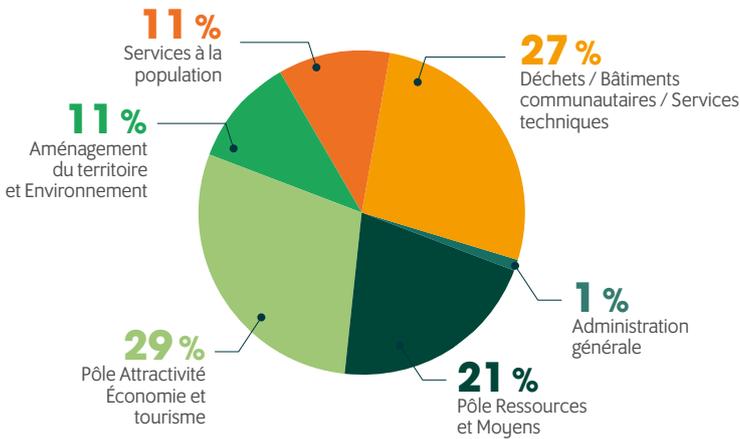
En 2024, les élus communautaires ont privilégié la sobriété fiscale et le maintien d'un budget vertueux. L'effort d'aide à toutes les communes du territoire a été reconduit et le soutien à la relance économique maintenu. Enfin, la CCO a renforcé son accompagnement des particuliers dans la rénovation énergétique et la transition écologique.



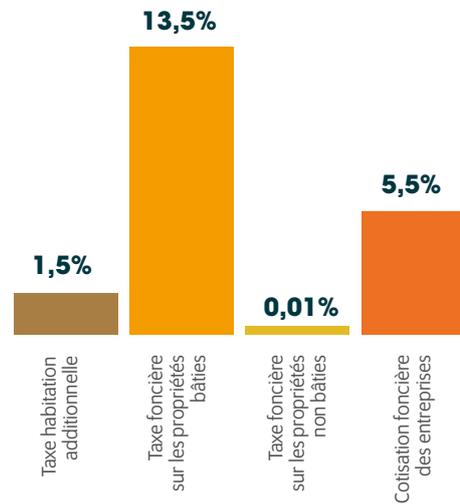
CAPACITÉ DE DÉSENNETEMENT



RÉPARTITION DES DÉPENSES 2024 (F/I) PAR PÔLE DE COMPÉTENCES

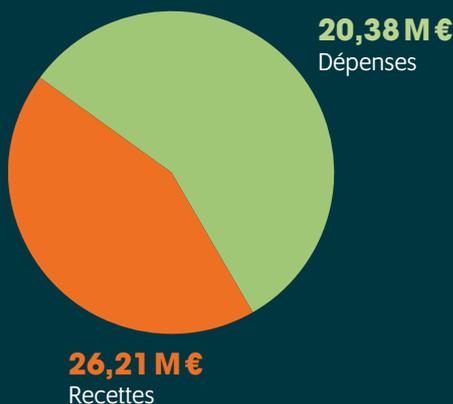


STABILITÉ DES TAUX DE FISCALITÉ

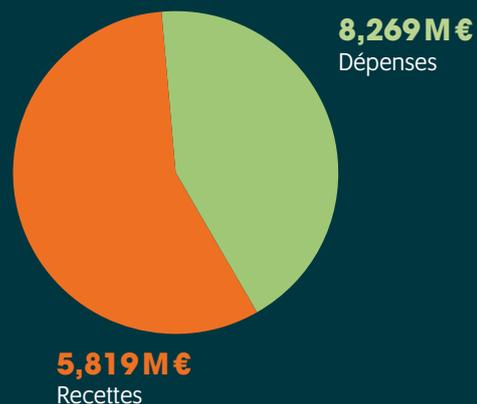


CHIFFRES CLÉS - RÉALISATION 2024

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



## OPERATIONS SIGNIFICATIVES FOCUS

**684 000 €**

CONSTRUCTION MAISON DE  
L'OISANS ET DU PNE



**148 000 €**

FOURNITURE, IMPLANTATION  
CSE (CONTENEURS SEMI-  
ENTERRÉS) ET PIÈCES DÉTACHÉES

**253 700 €**

RÉALISATION D'UNE CHAMBRE  
FUNÉRAIRE

**150 000 €**

AIDE AUX PETITES COMMUNES

**371 000 €**

VOIE VERTE LIVET-ET-GAVET



**273 000 €**

AMÉNAGEMENT OISANS  
SENTIERS

**99 300 €**

ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENTS  
DES VOIRIES D'INTÉRÊT  
COMMUNAUTAIRE

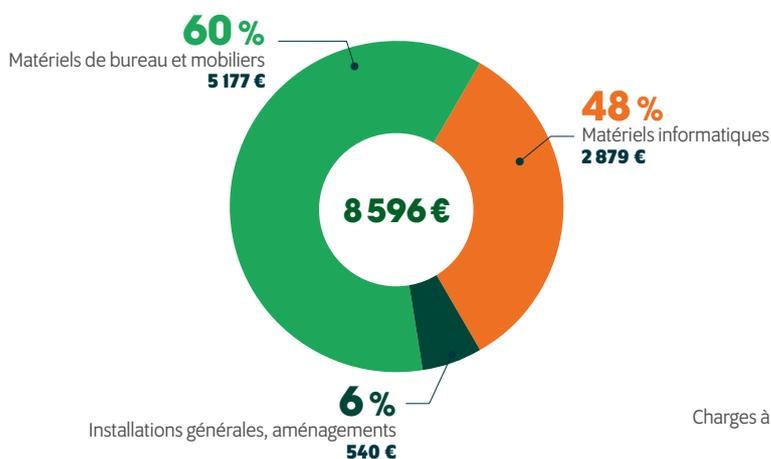


SUBVENTIONS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

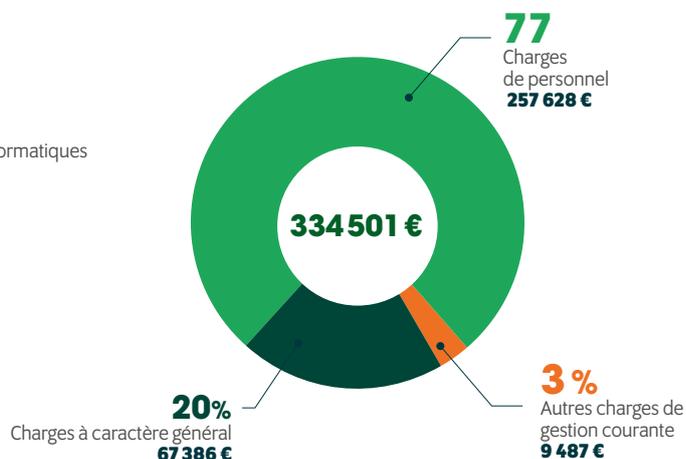


CIAS

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

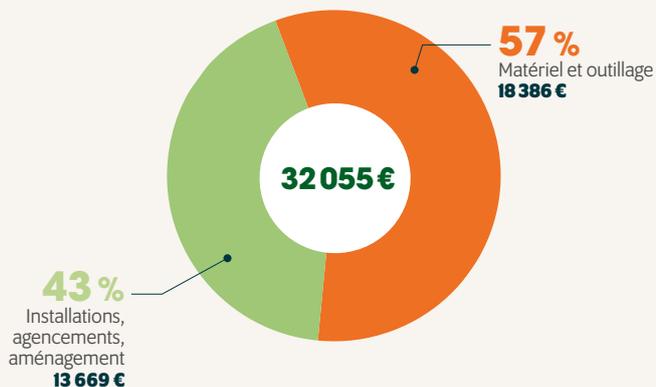


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

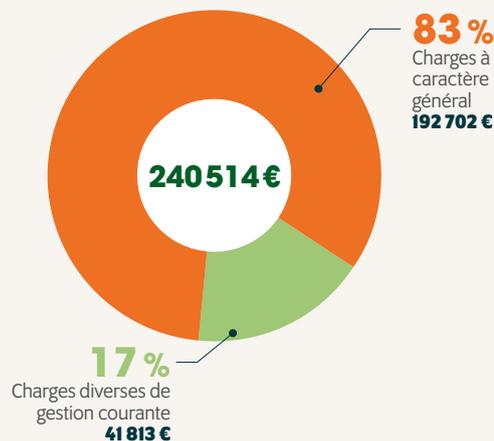


ABATTOIR

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



# MOYENS HUMAINS

## 20 24 FAITS MARQUANTS

➤ Deux nouveaux emplois créés en 2024 liés à notre organigramme cible et répondant aux besoins du territoire :

- > Système d'information Géographique
- > Risques naturels

➤ Le maintien d'une culture de l'évolution professionnelle parmi les agents :

- > 3 avancements de grade
- > 2 promotions internes
- > Une politique indemnitaire réfléchie et réajustée chaque année

➤ La pérennisation et le renforcement du tremplin emploi jeunesse alliant jobs d'été, alternances et stages.

➤ La mise en place d'un nouveau portail de recrutement afin de faciliter d'une part les démarches des candidats, mais également le travail de la cellule recrutement.

➤ La facilitation du parcours d'intégration des agents au sein de l'EPCI, en lien avec le déploiement de l'extranet en 2023 avec :

> La création d'un livret d'accueil : Véritable bible d'introduction aux différents droits, devoirs et process régissant notre organisation, ce document est fourni à chaque agent lors de son arrivée et est constamment tenu à jour sur l'extranet.

> La refonte du règlement intérieur : travail colossal réalisé en lien avec les organisations syndicales, ce document vise à recenser toutes les règles applicables au sein de notre établissement public par l'ensemble des agents, que ce soit en matière de santé et de sécurité, de discipline, d'organisation du travail, d'absence, d'utilisation des locaux et des équipements, etc...

> La poursuite des visites d'immersion dans les services.

➤ La poursuite de notre travail relatif à la santé de nos agents :

- > La mise à jour annuelle de notre document unique d'évaluation des risques professionnels
- > La poursuite de notre plan d'action lié à l'enquête bien-être menée en 2023

➤ La prise en compte du développement durable dans nos pratiques :

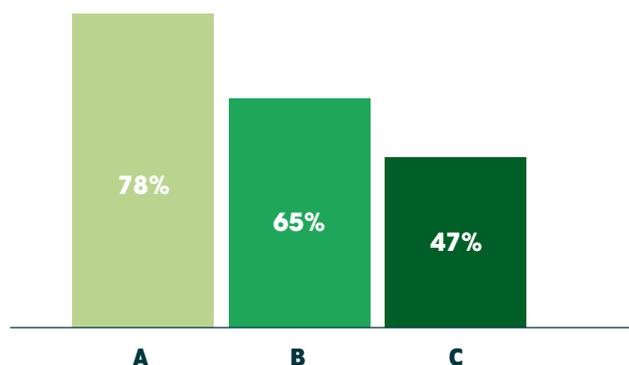
- > La mise en place d'ateliers de sensibilisation au développement durable dans nos pratiques professionnelles
- > L'intégration d'une partie développement durable au sein des entretiens professionnels annuels

➤ La poursuite du développement d'outils numériques de pointe pour moderniser nos pratiques tout en responsabilisant nos agents sur la sécurité informatique :

- > Le déploiement d'un nouveau logiciel financier pour insérer de la déconcentration dans nos pratiques
- > La mise en place d'un nouveau portail de congés plus fluide et dynamique



TAUX DE FORMATION  
PAR CATÉGORIE



**52 828 €**

**COÛT**

TOTAL DE LA FORMATION  
SUR L'ANNÉE 2024



**382**

**JOURS**

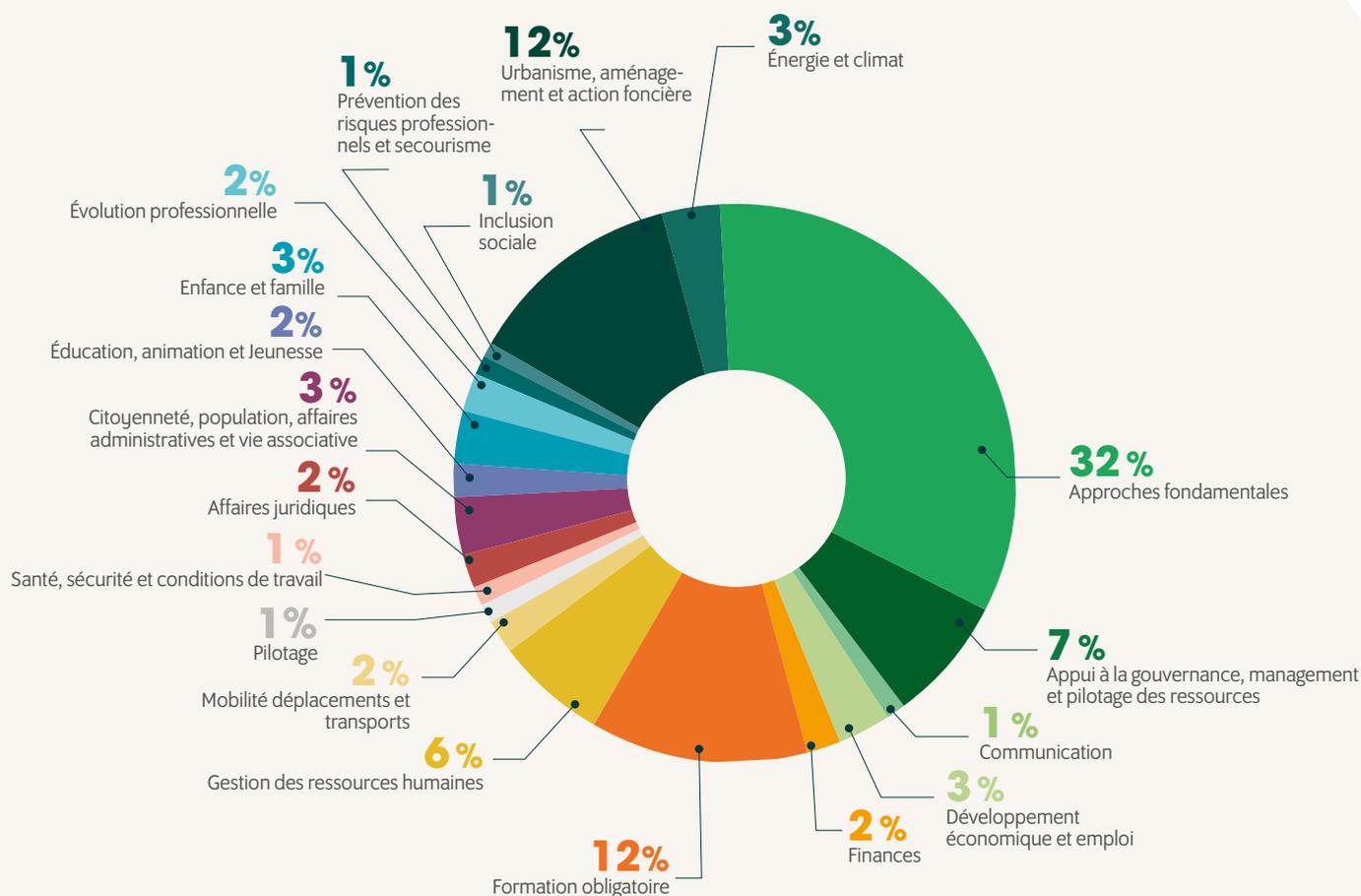
DE FORMATION SUR L'ANNÉE

**64%**

**DES AGENTS**

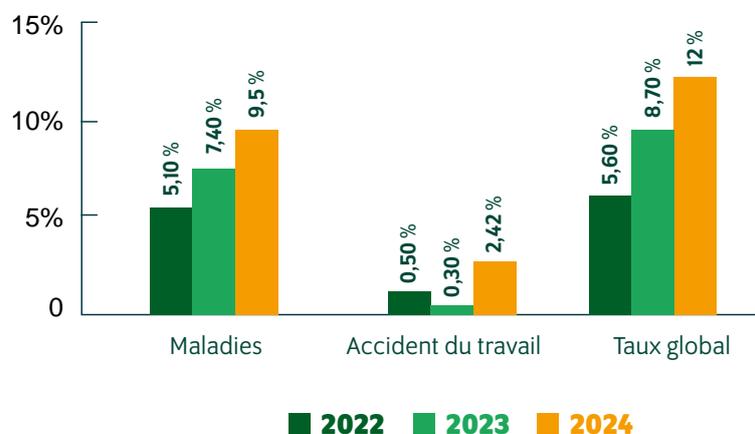
ONT SUIVI UNE FORMATION  
SUR L'ANNÉE

FORMATIONS PAR DOMAINE



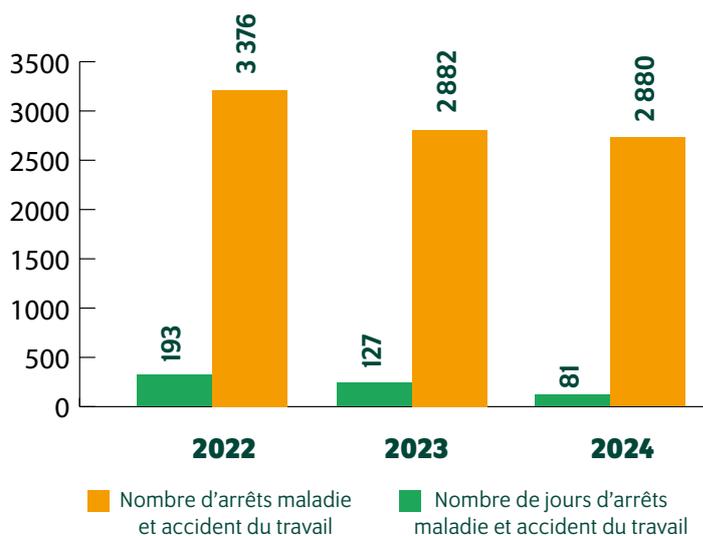
**TAUX D'ABSENTEISME**

2022/2023/2024

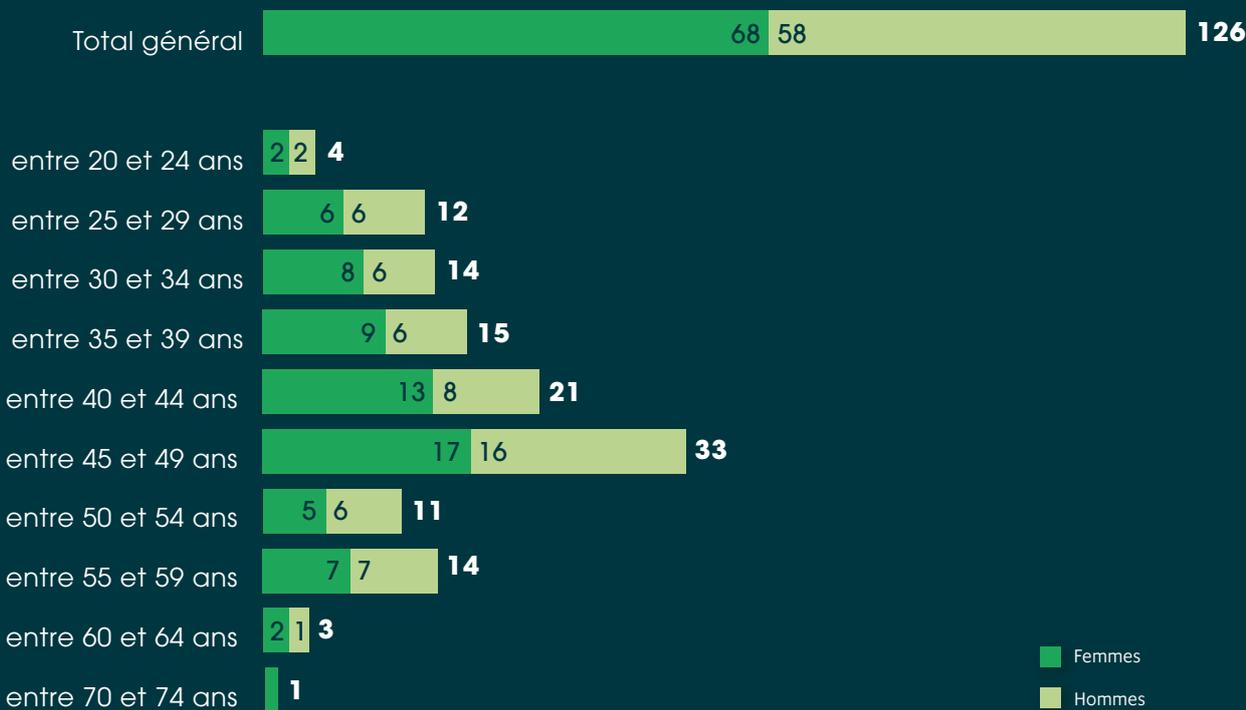
**RÉPARTITION DES AGENTS CCO ET CIAS PAR FILIÈRES**

126 AGENTS ET 2 DEMANDEURS D'EMPLOI





PYRAMIDE DES AGES AGENTS CCO ET CIAS AU 31/12/2024



Mise à jour 23/06/2025

★ **service commun**

**Ingénieure projet**

**Nadège Barbini**  
07 50 54 19 01  
n.barbini@ccoisans.fr

**Secrétariat de direction et gestion des assemblées (logistiques/assurances)**

**Élodie Panza** 04 58 00 22 24  
07 50 54 77 49  
e.panza@ccoisans.fr

**Nadine Acciotti** 04 76 11 20 47  
n.acciotti@ccoisans.fr

**Le Président**  
Guy Verney

**Le Directeur Général de Services**  
Florent Malterre  
04 76 11 20 91 / 06 12 74 17 60  
f.malterre@ccoisans.fr

**Direction du pôle ressources et moyens**

**Nicolas Vouthier**  
04 76 11 51 13 / 06 48 88 27 30  
n.vouthier@ccoisans.fr

**Services financiers, marchés publics et subventions**

**Caroline Henaux**  
04 76 11 20 96 / 06 49 26 09 01  
c.henaux@ccoisans.fr

**Subventions**

**Maxime Grande**  
04 76 11 51 11 / 07 50 56 52 62  
m.grande@ccoisans.fr

**Comptabilité**

**Nadine Acciotti**  
04 76 11 20 47 / 06 37 29 83 78  
n.acciotti@ccoisans.fr

**Pauline Thomas (60%)**  
04 76 11 20 46 / 07 57 00 45 91  
p.thomas@ccoisans.fr

**Catherine Arnaud**  
07 56 36 91 33  
c.arnaud@ccoisans.fr

**Marchés publics**

**Nadine Acciotti**  
04 76 11 20 47 / 06 37 29 83 78  
n.acciotti@ccoisans.fr

Assistante à pourvoir

**Ressources Humaines**

**Rémunération et carrière**

**Florence Journet**  
04 76 11 20 95 / 07 50 54 10 67  
f.journet@ccoisans.fr

**Formation recrutement et absences**

**Audrey Reynier**  
04 76 11 51 17 / 07 50 55 28 82  
a.reynier@ccoisans.fr

**Prévention des risques**

Assistants de prévention:  
**Patrick Chabert (J)**  
**Patrice Cheviet (J)**

**Système d'Information Géographique**

**Nicolas Enfoux**  
07 50 55 65 07  
n.enfoux@ccoisans.fr

**Service commun secrétariat**

**Pauline Thomas (40%)**  
04 76 11 20 46 / 07 57 00 45 91  
p.thomas@ccoisans.fr

**Céline Champollion** c.champollion@ccoisans.fr

**Nadège Lavaudant-Balme**  
n.lavaudant-balme@ccoisans.fr

**Déborah Gomez-PONSON**  
d.gomez-ponson@ccoisans.fr

**Nadine Rousselot-Pailley Baue**  
n.baue@ccoisans.fr

**Maxime Peltier** m.peltier@ccoisans.fr

**Christèle Clément-Chapiron**  
c.clement-chapiron@ccoisans.fr

**Sabine Loffredo** s.loffredo@ccoisans.fr

**Direction du pôle déchets et services techniques**

**Sandrine Destrigneville**  
07 86 36 47 97  
s.destrigneville@ccoisans.fr

**Service déchèteries**

**Fabienne Roche**  
Responsable administrative du pôle  
04 58 00 22 27 / 07 50 56 73 86  
f.roche@ccoisans.fr

**Déchèteries**

dechets@ccoisans.fr

**Déchèterie des 2 Alpes**  
**Déchèterie de l'Alpe d'Huez**  
**Déchèterie de Bourg-d'Oisans**  
**Déchèterie de Livet**  
Alexis Allanou, Kevin Cariot, Anthony Rannou, Ludovic Bardin, Loïc Ganuchaud  
1 saisonnier  
1 Tremplin emploi jeunesse

**Collecte des déchets - Parc-auto**

**Gilles Bolzon**  
07 72 45 93 71 g.bolzon@ccoisans.fr

**Collecte des déchets / Maintenance**

**Jérémi Harache**  
06 28 68 49 93 - j.harache@ccoisans.fr

**Sébastien Masson**  
s.masson@ccoisans.fr - 06 25 48 85 17

**Chauffeurs**

Arik Ergun, Sébastien Brouard, Benjamin Masson, Jean-Pierre Pichoud, Cyrille Merlin, Patrick Pissety, Mickaël Bleton, Johan Veyrat, Maxime Merlin, Benoît Bustos, Aurélien Moles, Christopher Moreau, Sylvain Rossini

**Mécanicien**

**Nicolas Rochegude**  
n.rochegude@ccoisans.fr

Alternant à pourvoir

**Magasinier**

**Patrice Cheviet** 06 26 01 48 51

**Quai de transfert**

**Franck Merlin**

**Ripeurs**

**Mickaël Merlin, Pascal Bos**

**Saisonniers**

**Compostage**

**Jean-Loup Courtois**  
06 25 48 85 18

**Jean-Baptiste Lucand**

compostage@ccoisans.fr

1 Tremplin emploi jeunesse

**Polyvalent collecte**

**Richard Defaite**

**Traitement des déchets**

**Maintenance et entretien du patrimoine et des équipements publics**

**Jérôme Poirier** 07 56 41 53 21  
**Vivian Lepage** 07 56 41 53 21  
batiments@ccoisans.fr

**Christophe Delleme** 07 56 43 41 69  
Alternant à pourvoir

**Service entretien des paysages et des espaces publics**

**Patrick Chabert**  
06 15 68 20 93 - p.chabert@ccoisans.fr

**Stéphane Jouanny**

**Louis Julien-Jacquemet**

**Saisonniers**

1 Tremplin emploi jeunesse

**Réseaux câblés - TNT**

**Direction du pôle services à la population**

**Françoise Rivoira**  
04 76 11 51 16 / 06 24 91 50 19  
f.rivoira@ccoisans.fr

**Santé : Schéma de santé Oisans**

**Centre de santé sexuelle**

**Marine Lachkar**  
04 76 79 22 69 / 06 40 75 39 38  
c.conjugale@ccoisans.fr

**Aline Durand**  
04 76 79 22 69 / 07 50 56 96 58  
cpef@ccoisans.fr

**Françoise Knipiler** médecin coordonnateur

**Dominique Trujillo**  
sage-femme@ccoisans.fr

**Convention territoriale Globale**

**Aurélie Chasles-Fayolle**  
a.fayolle@ccoisans.fr 07 56 43 46 72

**Relais petite enfance**

**Céline Maurel (80 %)** 06 46 40 79 98  
c.maurel@ccoisans.fr

**Multi accueil Les Bambins**

**Valérie Maes**  
04 76 11 19 90 - v.maes@ccoisans.fr

**Infirmières**

Isabelle Roux - i.roux@ccoisans.fr

**Educatrices de jeunes enfants**

**Céline Maurel** - c.maurel@ccoisans.fr (20 %)  
Marion Baudemon m.baudemon@ccoisans.fr

**Monitrice éducatrice**

Emilie Martin - e.martin@ccoisans.fr

**Auxiliaires de puériculture**

Virginie Giraud, Cécile Hallais, Luduvine Falavel

**Assistants petite enfance**

Wendy Albarras, Florence Bonnet, Sandra Bauchon, Judit Bekker, Mélanie Caillet, Estelle Charpentier, Charlène Ruault, Gwendael Girard

**Agents d'entretien et repas**

Aysen Cubuk  
Alternant à pourvoir

**Enseignement anglais**

**Christine Villard**  
c.villard@ccoisans.fr

**Culture et patrimoine**

**Claire Peronnet**

**Réseau Médiathèques Oisans (RMO)**

**Coordinatrice**  
**Amandine Rochette**  
04 76 80 08 31 / 06 38 58 18 58  
a.rochette@ccoisans.fr

**Assistant RMO, Navette**

Marjintje Stael m.stael@ccoisans.fr 07 55 59 29 49  
Alternant à pourvoir

**La Micro-Folie** Coordinatrice, médiatrice

**Rachida Bonnet**  
r.bonnet@ccoisans.fr

**École de musique intercommunale**

**Emilie Astoul**  
04 76 80 08 31 - emusique@ccoisans.fr  
David Bigre, Adeline Bombrun, Guillaume Boujon, Julien Morel, Victoria Giraud, Apolline Grimaldi, Laurent Nyssen, Luca Bremard, Jordan Guyon



**Service communication interne et externe, numérique**

**Stéphane Poirot**  
Responsable communication  
07 50 54 74 56  
s.poirot@ccoisans.fr  
Stagiaire à pourvoir

**Louise Flattet**  
Assistante communication

**Direction du pôle aménagement du territoire, environnement et risques**

**Maud Balme**  
04 76 11 20 44 / 06 24 22 61 89  
m.balme@ccoisans.fr

**Transition écologique / énergétique  
Plan climat énergies renouvelables**

**Sandra Reynaud**  
s.reynaud@ccoisans.fr  
04 76 11 20 93 / 06 80 13 62 20  
**Anais Jacquet**  
a.jacquet@ccoisans.fr  
04 76 11 20 93 / 07 55 58 01 96

**Espaces Naturels**

Saisonniers :  
**Sensibilisateurs espaces naturels montagnards (juin - mi septembre)**

**2 Tremplins emploi jeunesse**

**Urbanisme - ADS**

04 58 00 30 45  
**Elisabetta Conte**  
07 87 25 34 33  
ads@ccoisans.fr - e.conte@ccoisans.fr

**Marjorie Fiat**

04 58 00 30 45 / 07 50 54 75 74  
m.fiat@ccoisans.fr

**Aménagement du territoire**

**Josselin Carrière** 07 72 51 42 75  
j.carriere@ccoisans.fr

**Risques naturels**

**Sylvain Dumont** 07 50 55 28 29  
s.dumont@ccoisans.fr

SYMBHI

**GEMAPI**

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

**Lucille Delacour**  
04 76 11 51 12 / 06 78 35 92 62  
lucille.delacour@symbhi.fr  
**Sandra Colautti**  
06 61 37 75 17  
sandra.colautti@symbhi.fr

REGION

**NATURA 2000**

**Myriam Ribert**  
04 76 11 51 12 / 06 78 35 92 62  
m.ribert@ccoisans.fr

**Direction du pôle attractivité du territoire économie et tourisme**

**Déborah Capalbo**  
s.capalbo@ccoisans.fr / 06 32 11 21 88

**Espace France Services & Agence postale intercommunale**

franceservices@ccoisans.fr  
Bourg d'Oisans : 04 76 80 02 66  
Allemond : 04 76 80 53 28

**Coordinatrice**

**Hélène Tardif (50%)**  
06 40 91 60 87 / 04 58 00 22 23  
h.tardif@ccoisans.fr

**Chargées d'accueil et conseillères France Services**

**Roxane Denoyer**  
r.denoyer@ccoisans.fr  
**Nadège Gilbert**  
n.gilbert@ccoisans.fr  
07 50 54 59 43  
**Elodie Meary**  
e.meary@ccoisans.fr  
**Sandy Di Ruscio**  
s.diruscio@ccoisans.fr  
1 Tremplin emploi jeunesse

**Economie et Emploi**

**Clauses sociales**

**Solenne Llorca (80% mutualisés CCM)** 07 86 03 15 35  
s.llorca@ccoisans.fr

**Développement économique  
Cycling Lab de l'Oisans**

**Frédéric Schmitt**  
06 79 55 34 69 - f.schmitt@ccoisans.fr

**Emploi et saisonnalité**

**Hélène Tardif (50%)**  
06 40 91 60 87 / 04 58 00 22 23  
h.tardif@ccoisans.fr

**Tourisme**

**Développement et aménagement touristique**

**Charline Marche** 04 58 00 35 01 / 06 74 74 01 51  
c.marche@ccoisans.fr

**Tourisme durable**

**Robin Lavest** 07 56 41 78 17  
r.lavest@ccoisans.fr

**Agriculture**

**Sonia Coin (mise à disposition par la Chambre d'agriculture de l'Isère)**  
04 76 20 68 44 / 06 98 02 08 75  
s.coin@ccoisans.fr

**Coordination locale en faveur de l'agriculture**

**Corentin Thermes (50%)**  
07 86 68 49 50  
c.thermes@ccoisans.fr

**Abattoir**

**Corentin Thermes**  
07 86 68 49 50  
c.thermes@ccoisans.fr

**Centre Intercommunal d'Action Sociale, Dispositif de Réussite Educative (DRE)**



**Président**  
**Guy Verney**

**Directeur général des services**

**Florent Malterre**  
04 76 11 20 91 / 06 12 74 17 60  
f.malterre@ccoisans.fr

**Directrice**

**Françoise Rivoira**  
04 76 11 51 16 / 06 24 91 50 19  
f.rivoira@ccoisans.fr

**Dispositif de Réussite Educative**

**Emmanuel Jullien**  
04 76 80 00 55 / 06 72 09 52 31  
e.jullien@cias-ccoisans.fr

**Adjointe**

**Pascaline Puydupain**, 07 84 06 71 62  
p.puydupain@cias-ccoisans.fr

**Assistants socio éducatifs**

**Manon Poitte**, 06 08 05 22 96  
m.poitte@cias-ccoisans.fr  
**Nathalie MENARDIN**, 06 79 55 98 01  
n.menardin@cias-ccoisans.fr  
2 postes à pourvoir

**Animateur jeunesse**

**Matt Villeton-Pachot**  
**Caroline Fromheim**  
A pourvoir  
2 Tremplins emploi jeunesse  
1 poste à pourvoir  
Alternant à pourvoir

**Syndicat d'Assainissement des Communes de l'Oisans et de la Basse Romanche (SACO)**



**Président**  
**Bernard Michel**

**Directeur général des services**

**Florent Malterre**  
04 76 11 20 91 / 06 12 74 17 60  
f.malterre@ccoisans.fr

**Directeur adjoint**

**Audrey Paoli**  
a.paoli@ccoisans.fr  
Technicien à pourvoir

**Assistante administrative**

**Pauline Chanéac**  
p.chaneac@ccoisans.fr

**Agents CCO mis à disposition du SACO et CIAS**

**Gestion des assemblées**

Élodie Panza

**Comptabilité**

Caroline Hénaux, Pauline Thomas, Maxime Grande, Nadine Acciotti

**Ressources Humaines**

Nicolas Vouthier

**Communication**

Stéphane Poirot

# FRANCE SERVICES

## OISANS



### 20 24 FAITS MARQUANTS

#### ➤ Près de 5400 sollicitations en 2024, un taux de satisfaction usagers de 93% !

> 5400 sollicitations auprès de nos conseillères ont été comptabilisées en 2024.

> Les conseillères ont réalisé plus de 3000 accompagnements individuels, répondu à près de 1500 demandes d'informations. Les autres sollicitations concernent les rendez-vous partenaires, les ateliers et événements collectifs (hors salon de l'emploi), et l'utilisation des ordinateurs en libre-service.

> Le taux de satisfaction usager est de 93%. Au-delà, ce sont surtout les remerciements et observations exprimés par les usagers, sur la borne de satisfaction, par courrier, ou oralement, qui confortent les élus et les agents dans l'importance et l'utilité de ce service.

#### ➤ Renouvellement de la labellisation France services

> France services Oisans, labellisé en 2020, a fait en 2023 l'objet d'un audit en deux temps :

- une phase d'entretien avec un auditeur indépendant, mandaté par la Préfecture de l'Isère, portant sur les différentes missions, les activités et événements mis en place, notre organisation, nos horaires, ...

- et un audit par un « usager mystère » qui s'est présenté pour une démarche.

En mars 2024, la Préfecture nous a informé que l'audit avait donné lieu à un avis favorable pour la reconduction du label. **La structure a en outre été considérée comme un exemple de France services.**

#### ➤ Pérennisation des permanences France services dans les communes

Après un an d'expérimentation, les permanences France services dans les communes ont fait l'objet d'un bilan satisfaisant. Le choix a donc été fait de pérenniser ces permanences, en adaptant leur rythme aux besoins observés sur les communes. Désormais, les permanences se déroulent tous les 2 mois, tous les mois ou toutes les deux semaines selon les besoins, à l'Alpe-d'Huez, aux Deux Alpes, à Livet-et-Gavet, à Allemond, au Freney-d'Oisans, et dans la vallée du Ferrand. Dans les autres communes, des permanences ou rendez-vous ponctuels peuvent être envisagés sur demande.

#### ➤ Journée découverte des métiers du tourisme

La 2<sup>e</sup> édition a été organisée aux Deux Alpes, avec des visites et des rencontres de professionnels dans les secteurs des remontées mécaniques, des commerces d'équipements sportifs, de

l'enfance/petite enfance, des services techniques, de l'hôtellerie restauration, de l'animation...

Elle a permis à 19 personnes en recherche d'emploi ou en insertion de découvrir les métiers du tourisme en station.

#### ➤ Salon de l'Emploi saisonnier

Un beau succès pour la 3<sup>e</sup> édition du Salon, avec une fréquentation en augmentation de 46% ! Organisé au World Trade Center à Grenoble, avec France Travail, Grenoble Alpes Métropole et le Grésivaudan, le Salon a eu lieu le mercredi 2 octobre 2024, et a rassemblé 72 employeurs proposant près de 600 postes, et 370 candidats.

96 % des employeurs, et 95 % des candidats se sont déclarés satisfaits de cette manifestation.

#### ➤ Journée retraite

Le 9 avril 2024, la CARSAT s'est déplacée au Bourg-d'Oisans pour une journée spéciale Retraite. Cette journée a commencé par une intervention de la CARSAT sur le thème « Bien préparer sa retraite, zooms sur les carrières longues et le cumul emploi/retraite ». Elle s'est ensuite poursuivie par une série de rendez-vous individuels avec des usagers en demande d'accompagnement sur leur problématique individuelle. 12 rendez-vous ont ainsi été menés. De nouvelles opérations de ce type devraient être organisées en 2025.

#### ➤ Élaboration de la Convention pour le logement des travailleurs saisonniers

Issue d'un travail démarré en 2022 (bilan de la première convention) et poursuivi en 2023 (actualisation du diagnostic, et définition des actions), la 2<sup>e</sup> convention pour le logement des travailleurs saisonniers a été approuvée en Conseil communautaire du 27 juin 2024.

Elle prévoit la mobilisation des communes, de la communauté de communes et des partenaires du logement pour créer ou encourager à la création de près de 500 logements à destination des travailleurs saisonniers.

#### ➤ Départ en retraite de Corinne GALL, et recrutement d'une nouvelle conseillère : Sandy DI RUSCIO

Après plus de 10 années passées au service des usagers de la Communauté de communes, Corinne a fait valoir ses droits à la retraite. Elle est remplacée par une nouvelle conseillère arrivée le 12 décembre 2024 : Sandy DI RUSCIO. A cette occasion, le service a été réorganisé, toutes les conseillères prenant en charge chacune leur tour le fonctionnement de l'agence postale.

FRANCE SERVICES OISANS PROPOSE :



UN **ACCOMPAGNEMENT** DANS LA RÉALISATION DE TOUTES VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET DE RECHERCHE D'EMPLOI



UN **ACCÈS** À UN ORDINATEUR ET UN TÉLÉPHONE EN LIBRE-SERVICE, POUR LA CONDUITE DE VOS DÉMARCHES EN AUTONOMIE



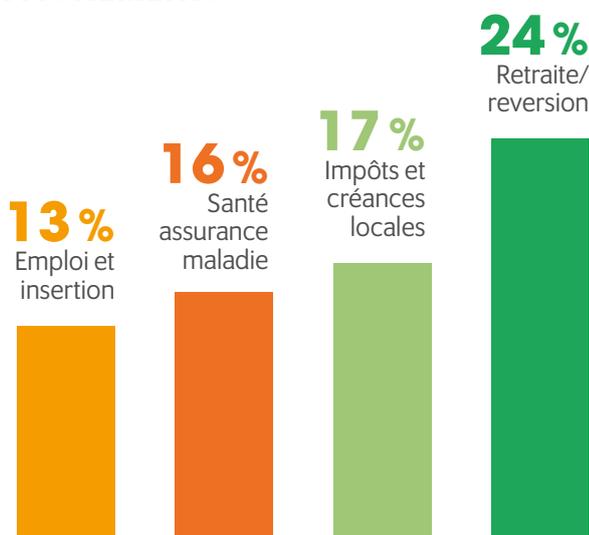
DES **RENDEZ-VOUS** AVEC DES PARTENAIRES, LORS DE PERMANENCES OU EN VISIO



L'**ORGANISATION D'ATELIERS** OU D'ÉVÈNEMENTS POUR VOUS INFORMER SUR VOS DÉMARCHES OU VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI



## LE TOP 4 DES ACCOMPAGNEMENTS



## CHIFFRES CLÉS

# 5 155

### PASSAGES

À L'AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE D'ALLEMOND

# 5 390

### SOLLICITATIONS

FRANCE SERVICES OISANS

DONT

# 3 106

### ACCOMPAGNEMENT

INDIVIDUELS

PLUS DE

# 577

### RENDEZ-VOUS

LES PARTENAIRES

# 1 475

### DEMANDES D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

# 47

### PERMANENCES

TENUES EN COMMUNES EN 2024, POUR 118 USAGERS

# CLAUSES SOCIALES

## Un levier pour l'emploi et l'insertion sur notre territoire.

Les Communautés de communes de l'Oisans et de la Matheysine, le Département, l'Etat et EDF renouvellent leur engagement pour financer le poste de « facilitatrice Clauses Sociales » en 2023-2025. Cette union scelle une volonté de favoriser l'inclusion professionnelle en développant les clauses sociales dans les marchés publics et privés. Une action efficace et coordonnée pour agir, collectivement, en faveur de l'emploi et des publics en difficulté sur l'ensemble du territoire.



## 20 24 FAITS MARQUANTS

### Assises de l'Achat Public – Jeudi 3 octobre 2024

Cette année, l'Oisans s'est doublement distingué en remportant 2 prix :

> La Communauté de communes de l'Oisans a reçu le Prix du rayonnement du dispositif « Clause emploi », notamment avec la réalisation de la vidéo faisant la promotion des clauses sociales.

> Gravier TP a remporté le « Prix de l'engagement auprès des salariés » dans la Catégorie « Entreprises ».

## LES PRINCIPALES ACTIONS

**ACCOMPAGNER** LES DONNEURS D'ORDRES (COMMUNES, INTERCOMMUNALITÉS, BAILLEURS SOCIAUX, EDF, RTE, DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE, ETAT...) À INSCRIRE DES CLAUSES SOCIALES DANS LEURS MARCHÉS

**AIDER** LES ENTREPRISES À RÉPONDRE À LEUR OBLIGATION

**FACILITER** LE RECRUTEMENT DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

**SUIVRE** L'ENGAGEMENT POUR LE MAÎTRE D'OUVRAGE

## ZOOM MÉTIER

### « FACILITATRICE CLAUSES SOCIALES »



La facilitatrice clause sociale œuvre chaque jour pour que les marchés publics deviennent un levier d'emploi pour les personnes éloignées du marché du travail.

Au carrefour des collectivités, des entreprises et des partenaires de l'emploi, la facilitatrice

coordonne, conseille et sécurise la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés. Elle transforme une obligation réglementaire en opportunité humaine et territoriale.

Elle intervient dès l'élaboration du projet de marché public et définit les heures de clauses sociales

pouvant être réalisées. Son objectif : amplifier la résonance du dispositif sur tout le territoire, puis repérer les marchés, démystifier le dispositif, établir des estimations d'heures de clause sociale, mettre en relation entreprises et candidats, veiller à la bonne exécution du contrat, établir un bilan au maître d'ouvrage

## CHIFFRES CLÉS 2024

# 25 420 h

**D'INSERTION**  
ONT ÉTÉ RÉALISÉES

# 26

**MAÎTRES D'OUVRAGE**

ENGAGÉS (COMMUNES DE VILLARD-RECLUS, LE FRENEY D'OISANS, VAUJANY, HUEZ, ALLEMOND, OZ EN OISANS, MIZOEN, LIVET-ET-GAVET, BOURG D'OISANS, LA CCO, LE SACO, EDF, LES 2 ALPES, LE DÉPARTEMENT, ALPES ISÈRE HABITAT, SDH, RTE...)

# 93

**MARCHÉS**  
ONT INTÉGRÉ DES  
CLAUSES SOCIALES

# 123

**ENTREPRISES  
EN CONTACT**

# 92

**PERSONNES**  
ONT ACCÉDÉ À UNE EXPÉRIENCE  
PROFESSIONNELLE



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté de communes de l'Oisans, à travers son service de développement économique, **accompagne le développement et les financements des entreprises ; soutient les porteurs de projets ; promeut le territoire** pour attirer de nouvelles entreprises et met en relation les entreprises avec les partenaires institutionnels. Son service s'appuie sur un réseau de partenaires locaux, de financeurs et de conseils aux entreprises.

## PERMANENCES

### 📍 Permanences avec un avocat financé par la CC Oisans

Avocat spécialisé dans le droit public (cabinet FIDAL) quant aux clauses d'assurances (pertes matérielles et / ou perte d'exploitation)

> **2 permanences réalisées - 29 présents**

Bilan : **29 socio-pro et propriétaires** conseillés avec des problématiques diverses (anticipation perte d'exploitation, mise en place d'expertise / constat d'huissier etc...)

Synthèse des situations en cours de réalisation. Cette synthèse pourra appuyer les demandes d'aides économiques exceptionnelles de la CC Oisans auprès de la Région AURA et de l'Etat.

### 📍 Permanence conjointe services de l'Etat (DDFiP / DDETS)

Direction Départementale Finances publiques (DDFiP), cellule d'appui économique

> Accompagnement sur les aides à solliciter  
> Orientation vers les dispositifs en place

Direction Départementale de l'emploi, du Travail et des Solidarités

> À destination des établissements ayant des salariés  
> Accompagnement sur la mise en place de l'activité partielle

> **4 permanences réalisées - 30 professionnels accueillis**

### 📍 Rendez-vous avec un expert en assurance (cabinet GEAKONSULTANT)

> Approfondissement des rendez-vous des permanences précédentes sur le volet « assurance » concernant les établissements avec des pertes matérielles

> **1 permanence réalisée : 10 présents**

## CHIFFRES CLÉS

ENVIRON

# 135

## ENTREPRISES

ACCOMPAGNÉES SUR 2024 (ACCOMPAGNEMENT SUR LA CRÉATION D'ACTIVITÉS PRINCIPALEMENT + AIDE SUITE AUX ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES VÉNÉON)

# 30

## ENTREPRISES

ACCOMPAGNÉES PAR DES PARTENAIRES

# 3

## ATELIERS

RÉALISÉS (HORS RENCONTRES DE L'ÉCONOMIE TERRITORIALE) À DESTINATION DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE (MOBILISANT ENVIRON 60 ENTREPRISES DU TERRITOIRE)

# 20/21

## JUIN

ACTIONS ENGAGÉES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS IMMÉDIATEMENT SUITE AUX INTEMPÉRIES DES 20 ET 21 JUIN DANS LA VALLÉE DU VÉNÉON

# 60 K€

## D'AIDE

FINANCIÈRES AUX ENTREPRISES ET ENTREPRISES VÉNÉON

### ➤ Rendez-vous avec une juriste spécialisée dans la prévention et la gestion des difficultés des entreprises (cabinet FIDAL)

- > En visioconférence : 20 présents
- > Répondre aux interrogations des entreprises, confrontées à des demandes de règlements (URSSAF, Finances Publiques,...) en l'absence de trésorerie, du fait des inondations.

**Fonds Vénéon : 37 bénéficiaires pour 279 342,52 €**

## NOS PARTENAIRES

### ➤ Chambre des Métiers & de l'Artisanat

Objectifs du partenariat :

- > Bénéficier de données artisanales à jour sur le territoire,
- > Proposer des solutions adaptées aux besoins de l'entreprise et de l'artisan
- > Mise en place d'ateliers ou formations en fonction du besoin exprimé.

**9 entreprises accompagnées et 3 temps d'animations**

### ➤ Chambre de Commerce et de l'Industrie de Grenoble

Objectif du partenariat :

- > La transmission du fichier d'entreprises du territoire, puis une liste des nouvelles créations/radiations par trimestre écoulé :
- > transmettre les statistiques et les tendances de l'évolution économique du territoire
- > mise en œuvre d'un plan d'action autour de l'emploi saisonnier (mobilisation et fédération des entreprises, animation de la démarche de co-construction, accompagnement emploi et formation...)
- > Réalisation d'actions en matière d'analyse et de relance économique post Covid

### ➤ Grenoble Alpes Initiative Active (GAIA) :

Association loi 1901, accompagnant les porteurs de projets dans leurs financements

Objectif du partenariat : accompagner le financement des entreprises par des garanties de prêt et par l'attribution d'avances remboursables à taux 0%

**Bilan 2024 : 5 entreprises financées pour un montant de 69 k€ en Prêt d'Honneur**

➤ **La SCOP ACEISP** accompagne les projets d'insertion économique et notamment des demandeurs d'emplois en difficulté.

Objectif du partenariat : orientation et accompagnement à la création d'activités économiques sur le territoire de l'Oisans

**Bilan 2024 : 4 entreprises accompagnées / 12 heures d'accompagnements**

➤ **ADIE** : association française reconnue d'utilité publique depuis 2005

Objectif du partenariat : permettre à des personnes qui n'ont pas accès au système bancaire traditionnel de créer leur propre entreprise, grâce au microcrédit accompagné.

**Bilan 2024 : 2 entreprises accompagnées. 10 000 € en prêt**

### ➤ Espace Entreprises

- > RDC de l'Espace France services, avenue A. Briand au Bourg-d'Oisans
- > Surface totale de 89 m<sup>2</sup>
- > 8 postes en open space (62 m<sup>2</sup>)
- > deux espaces de confidentialité (2 places et 4 places) 12 m<sup>2</sup>
- > Une salle de réunion (15m<sup>2</sup>)
- > Accès indépendant et sécurisé.

En 2024, plus de 80 usagers uniques ont passé près de 3200 heures cumulées dans cet espace mis à votre disposition.



## ATELIERS ET ÉVÉNEMENTS

17 JANVIER 2024	<p><b>Présentation dispositif LEADER</b> Intervention de L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique), GAIA (Grenoble Alpes Initiative Active) &amp; l'ACEISP Objectifs : Témoignage d'un porteur de projet financé par le LEADER. Présentations des appels à projets.</p>	18 participants
8 FÉVRIER 2024	<p><b>Atelier Dev Eco – Développer son activité avec la commande publique?</b> Chambre des Métiers &gt; Comprendre le fonctionnement de la commande publique &gt; Connaître la réglementation des marchés publics et privés &gt; Mettre en place une veille active et Analyser un appel d'offres &gt; Répondre efficacement &gt; Focus sur les clauses sociales</p>	7 participants
12 AVRIL 2024	<p><b>Je vends mon entreprise, Je reprends une affaire : comment préparer la transmission</b> <i>AIA &amp; Banque populaire</i> Objectifs : &gt; Quels sont les impacts fiscaux ? &gt; Comment mesurer les risques ? &gt; Quels sont les recours si défaillance ? &gt; Estimer le prix de son fonds</p>	6 participants
16 AVRIL 2024	<p><b>Participation au salon international de l'aménagement de la montagne Mountain Planet - Alpexpo</b> <i>Membre du stand collectif Grenoble Alpes</i> Temps d'animation dédié à l'Oisans "À la rencontre de l'Oisans, ensemble inventons l'avenir" Avec les interventions de G.Verney &amp; Y.Genevois (CC Oisans) ; F.Boutet &amp; A.Guzman (SATA Group) ; C.Sillon, (Oisans Tourisme) et Inauguration du stand collectif</p>	
10 JUILLET 2024	<p><b>100° coworker</b> <i>Espace Entreprises</i> Objectifs : &gt; Valoriser l'Espace Entreprises &gt; Renforcer le réseau &gt; Identification de l'espace &gt; Valoriser les financeurs et les partenaires de l'Espace Entreprises</p>	18 participants
8 OCTOBRE 2024	<p><b>4<sup>e</sup> Rencontres de l'Économie Territoriale en Oisans</b> <i>Palais des Sports de l'Alpe d'Huez</i> 2 tables rondes sur « Le déploiement de l'Intelligence Artificielle dans les territoires de montagnes » et « L'événementiel sportif face aux enjeux du développement durable »</p>	95 participants

## CYCLING LAB OISANS

<p>12 AVRIL 2024</p>	<p><b>3<sup>e</sup> Rencontres entreprises</b></p> <p>Présentation de 6 jeunes entreprises, pouvant apporter une réelle innovation sur le territoire local et sur les activités cycle et outdoor (gardiennage, lavage vélo, mobilité etc...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <b>V'hélios (01)</b> : abri de recharge photovoltaïque pour vélo électrique.</li> <li>&gt; <b>Sun Conseil (73)</b> : station vélo en libre-service doté de 12 outils</li> <li>&gt; <b>Cargoloc (38)</b> : solution d'acquisition de vélos cargo pour les pro</li> <li>&gt; <b>Hakken Mobility (38)</b> : conception et aménagement d'espaces vélos</li> <li>&gt; <b>Lavovélo (69)</b> : solution de lavage vélo innovante et écologique.</li> <li>&gt; <b>Obh (69)</b> : système innovant de casque connecté et sécurisé</li> </ul>	<p>170 partenaires</p>
----------------------	--	------------------------



# AGRICULTURE

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



## 20 24 FAITS MARQUANTS

### Associations Foncières Pastorales (AFP)

> Création de l'AFP d'Ornon pour 441 ha (2400 parcelles pour 297 propriétaires)

> 12 AFP autorisées en Oisans et 2 en projet = ¼ de la surface du périmètre de la CCO soit environ 20 000 ha

> 7 AFP utilisent (avec participation financière) le service administratif/comptabilité mise en place par la CCO

### Plan Pastoral Territorial (PPT)

Dans ce dispositif, financé par la Région AURA et l'Europe, la CCO porte une action pour un soutien technique en faveur des AFP en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère et la Fédération des Alpages, et une action de valorisation touristique des alpages et des activités pastorales. Pour cette dernière action, l'objectif est de proposer un programme d'animations. Durant l'été, 7 sorties d'alpages ont été programmées et 65 personnes ont pu y participer. En septembre, le film « Un berger en hiver » a été projeté au cinéma des Écrins (Le Bourg-d'Oisans) suivi d'un échange avec des éleveurs. Ces animations sont mises en place en partenariat avec Oisans Tourisme, la Maison des Alpages de Besse et la Fédération des Alpages.

L'Oisans a également été mis à l'honneur durant le Festival Pastoralismes et Grands Espaces à l'automne à Grenoble.

### Communication sur la connaissance de la stratégie agricole et sa valorisation

Dans le cadre des Journées Nationales de l'Agriculture en juin, la CCO a organisé en partenariat avec l'APAO (Association pour la Promotion de l'Agriculture en Oisans), la projection du film

« Être(s) Vivants » en présence de la coréalisatrice et des éleveurs du territoire. Pour l'occasion, le cinéma des Écrins a fait salle comble !

Avec la participation financière du Département de l'Isère

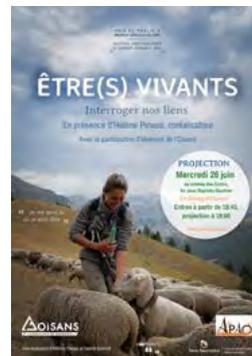


### Veille sur le foncier agricole

Les espaces agricoles jouent un rôle important dans le fonctionnement du territoire : en structurant l'espace, ils participent à l'identité paysagère de l'Oisans. Mais ils ont aussi une fonction économique (support de l'activité agricole, résilience alimentaire...), environnementale (perméabilité des sols, continuité écologique, séquestration du carbone...), sociale (cadre de vie...) etc.

La CCO peut préempter afin de :

- > Maintenir la vocation agricole des parcelles
- > Réguler les prix
- > Réouvrir les espaces



## STRATÉGIE AGRICOLE

L'élaboration d'une stratégie agricole s'est construite au fil du temps grâce aux différents diagnostics et échanges entrepris avec les différents acteurs et partenaires. Elle permet notamment de dessiner la feuille de route des actions à venir et d'identifier les principaux enjeux.



### ENJEUX N°1

ASSURER LE MAINTIEN, LE DÉVELOPPEMENT ET LA CRÉATION D'EXPLOITATIONS AGRICOLES



### ENJEUX N°2

RELOCALISER L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION EN OISANS AVEC LA CRÉATION D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)



### ENJEUX N°3

SOUTENIR LE PASTORALISME, ENTRETIENNER LES PAYSAGES ET OUVRIR DES MILIEUX

# ABATTOIR COMMUNAUTAIRE

L'abattoir de l'Oisans est géré en régie par la communauté de commune de l'Oisans depuis le 1er juillet 2019. C'est un abattoir public utilisé par les éleveurs locaux. **35 éleveurs et éleveuses ont utilisé l'abattoir en 2024.**



## 20 FAITS 24 MARQUANTS

➤ Une brochure «**consommez local !**» présente une partie des utilisateurs de l'abattoir qui vendent leur production en direct. Elle est disponible en ligne accompagnée d'une carte interactive qui sera mis à jour en 2025.

### FONCTIONNEMENT

➤ L'abattoir fonctionne avec trois prestataires de services hebdomadaire :

- > Oisans Prestation Viande : un groupe d'éleveurs locaux qui pratiquent les opérations d'abattages
  - > Performance Boucherie : opération de découpe et d'emballage
  - > Entreprise de ménage M. Durand
- Une trentaine de sociétés sont impliquées sur le suivi de la maintenance des outils spécifiques à l'abattoir.  
Services proposés : rendu en carcasse, découpe, mise sous vide, mise en colis, agrément biologique etc.



### PROJET 2025 :

➤ L'abattoir continue à se moderniser : Après l'installation d'une nouvelle chaîne ovine en 2024 (co-financement FEADER, Région et Département), la mise aux normes du réseau d'air comprimé et l'installation d'une nouvelle chaudière sont prévus.

➤ Un projet d'aménagement des combles est en cours d'étude pour isoler le bâtiment et travailler sur la consommation énergétique de l'outil.

*Cette brochure a été financée par le LEADER au titre du FEADER à hauteur de 4 558,08 €.*

### TONNAGE ANNUEL DE L'ABATTOIR EN 2024

En 2024, **53 Tonnes ont été abattus** au Bourg-d'Oisans. L'abattoir fonctionne en multi-espèces : bovins, ovins, caprins, porcins et bisons.

L'activité est étroitement liée à la vente directe (90% du volume est vendu en direct par les producteurs).

L'abattoir fonctionne toute l'année et est marqué par la saisonnalité de l'élevage. **Un tiers du volume est traité lors de la descente des animaux d'alpage** (entre octobre et décembre).

### Contact :

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le gestionnaire de l'abattoir : [abattoir@ccoisans.fr](mailto:abattoir@ccoisans.fr)

# CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)



La CTG signée par toutes les communes du territoire le 10 juin 2021 a pris fin au 31 décembre 2024.

Cette année 2024 a donc été placée sous le signe de l'évaluation de ce dispositif fondé sur le partenariat avec la Caf de l'Isère, le Département et la MSA pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants des territoires.

Les thématiques prioritaires par les élus de l'Oisans et traitées dans la CTG sont la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, la vie sociale, la citoyenneté, le handicap des enfants.

20  
24

2024 placée sous le signe du diagnostic, de l'évaluation et de la formalisation de la future CTG 2025-2029

## ÉTAPE 1 : FINALISATION DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

### GLOBALEMENT

#### 🔍 Une population en baisse et vieillissante

- > Diminution lente et continue de la population : -1.7% entre 2010 et 2020
- > Modification de la structure de la population marquée par le phénomène de vieillissement
- > Les 45-60 ans représentent une partie importante de la population
- > Baisse de la natalité
- > + de départs que d'arrivées sur le territoire

#### 🔍 Répartition inégale sur le territoire

- > 5 communes concentrent près de 83 % de la population
- > De nombreuses communes avec -350 habitants à l'année

#### 🔍 Vieillesse plus marquée sur les communes les moins peuplées

- > 34% des habitants des communes les moins peuplées ont plus de 60 ans
- > 24 % des habitants des communes les plus peuplées ont plus de 60 ans

#### 🔍 Augmentation du nombre de ménages de 1 ou 2 personnes

- > Les ménages augmentent de +3% entre 2010 et 2020
- > 72% des ménages sont constitués de 1 ou 2 personnes

## PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE ET PARENTALITÉ

### 🔍 Points forts :

- > **Structures existantes** : Présence de structures pour la petite enfance et l'enfance couvrant le territoire, d'actions ponctuelles de soutien à la parentalité, d'un centre de santé sexuelle et d'un dispositif de réussite éducative.
- > **Offre pour les jeunes** : Associations sportives développées, offre pour les 12-17 ans autour du collège et du local jeunesse, accompagnement des 18-25 ans via la Mission locale et un futur service jeunesse renforcé.

### 🔍 Évolutions notables :

- > **Déclin démographique** : baisse de la population, diminution des familles nombreuses et augmentation des familles monoparentales.
- Scolarisation des jeunes** : faible taux de scolarisation chez les 18-24 ans.

### 🔍 Enjeux majeurs :

- > **Difficultés familiales** : besoins en médiation familiale, garde d'enfants à horaires atypiques, manque de dispositifs pour enfants à besoins particuliers. Fermeture de la MAM du Bourg-d'Oisans.
- > **Harcèlement** : problème du harcèlement scolaire et extrascolaire.
- > **Offre jeunesse** : nécessité de renforcer le service jeunesse, notamment pour les lycéens, et de diversifier les activités proposées au-delà du sport.
- > **Assistants maternelles** : vieillissement et diminution du nombre de places d'accueil individuel.
- > **Santé mentale** : préoccupation concernant la santé mentale des jeunes.

## VIE SOCIALE, CITOYENNETÉ, SANTÉ ET SENIORS

### 📍 Forces du territoire :

- > **Solidarité et accès aux droits** : un réseau associatif actif contre la précarité et une présence efficace de France Services.
- > **Soutien aux seniors** : structures d'hébergement adaptées et services ADMR favorisant le maintien à domicile.
- > **Attractivité pour les retraités** : dynamique démographique positive et solde migratoire favorable.

### 📍 Évolutions significatives :

- > **Isolement croissant** : un phénomène touchant toutes les générations.
- > **Précarité persistante** : un taux de pauvreté similaire au niveau départemental, avec des revenus plus faibles.
- > **Vieillesse de la population** : une tendance qui s'accroît, particulièrement dans les petites communes et les stations de ski.

### 📍 Enjeux majeurs :

- > **Hétérogénéité territoriale** : des besoins variés selon les communes.
- > **Renforcement du lien social** : création de lieux de rencontre pour lutter contre l'isolement.
- > **Soutien aux associations** : face à la fragilité du bénévolat et à l'augmentation des besoins.
- > **Services ADMR** : résoudre les tensions liées au manque de personnel et de bénévoles.
- > **Information et communication** : améliorer l'accès à l'information sur les services locaux.
- > **Offre de santé** : renforcer l'accès aux spécialistes, notamment en santé mentale.
- > **Services aux seniors** : harmoniser l'offre entre les communes.
- > **Coordination par le CIAS** : attente d'une action renforcée, notamment en matière de vie sociale et de services aux seniors.

## LOGEMENT MOBILITÉ EMPLOI

### 📍 Forces du territoire :

- > Présence de **bailleurs sociaux**, malgré un manque de visibilité de l'offre.
- > **Coordination emploi/insertion** favorisant des projets communs (formation).
- > **Navette gratuite** appréciée par les habitants en saisons touristiques.

### 📍 Évolutions significatives :

- > **Chômage globalement bas** (6%), mais **variable** selon les saisons et les communes.
- > **Revenus inférieurs à la moyenne départementale**, surtout pour les personnes isolées et familles monoparentales.
- > **Logements sociaux limités** (8% des résidences principales), avec des logements vacants ou peu de rotation.

### 📍 Enjeux majeurs :

- > **Coût du logement élevé** (40% plus cher qu'en moyenne départementale).
- > **Tension sur le logement** : précarité énergétique et besoin de rénovation.
- > Difficulté à attirer les **travailleurs saisonniers** (conditions, salaires).
- > Nécessité de **développer l'attractivité** pour recruter dans tous les secteurs.
- > Opportunité de création d'un lieu d'insertion via une **recyclerie**.



## ÉTAPE 2 : ÉVALUATION DE LA CTG 2021-2024 ET PROJECTION VERS LA NOUVELLE CONTRACTUALISATION

La démarche d'évaluation s'est faite en 3 temps : questionnaires aux techniciens, atelier bilan politique avec les élus lors d'une commission services à la population et séminaire élus/acteurs.

Au regard des différents échanges, il a été convenu d'intégrer à la prochaine CTG 2025-2029 la thématique de l'accès aux droits et l'inclusion numérique

## ÉTAPE 3 : FORMALISATION DE LA CTG 2025-2029 ET DE SON PLAN D'ACTION

La nouvelle CTG 2025-2029 a été validée en conseil communautaire le 12 décembre 2024 à l'unanimité.

Les axes et les objectifs sont définis comme ceci :

### PETITE ENFANCE, ENFANCE ET PARENTALITÉ (PEEP)

#### ➤ Axe 1 PEEP : Adapter et diversifier l'offre en fonction des besoins des familles

- 1.1 Rendre accessible l'information sur les différents modes d'accueil du territoire
- 1.2 Aider les familles à mieux concilier vie pro et vie perso
- 1.3 Accompagner les collectivités dans les démarches de création ou restructuration des EAJE et ACM

#### ➤ Axe 2 PEEP : Garantir une bonne qualité d'accueil dans les établissements recevant des enfants et en accueil individuel

- 2.1 Proposer des formations en interne au territoire
- 2.2 Accorder aux familles une place particulière dans les structures
- 2.3 Promouvoir les métiers
- 2.4 Mettre en place davantage de travail partagé entre les structures

#### Axe 3 PEEP : Soutenir et accompagner la fonction parentale

- 3.1 Poursuivre et construire des actions de soutien à la fonction parentale adaptées aux rythmes de vie des habitants
- 3.2 Dédier des lieux qui répondent aux besoins des familles

### JEUNESSE

#### ➤ Axe 1 JEUNESSE : Favoriser la mise en réseau et le partenariat entre les acteurs

- 1.1 Poursuivre et renforcer le diagnostic partagé sur le territoire de l'Oisans
- 1.2 Mutualiser les politiques publiques par un financement croisé en faveur des projets
- 1.3 Intégrer les associations sportives, culturelles (ou services) ... dans le projet global autour de la jeunesse et dans les projets spécifiques

#### ➤ Axe 2 JEUNESSE : Contribuer au mieux-être des jeunes et de leurs parents

- 2.1 Accompagner les jeunes dans leur prise d'autonomie et l'accès au droit
- 2.2 Promouvoir les actions de soutien à la parentalité
- 2.3 Construire les conditions favorables à la promotion du bien-être et du vivre ensemble
- 2.4 Poursuivre le travail de prévention inter institutionnel autour de la jeunesse
- 2.5 Innover et s'adapter dans la communication et l'information en direction des jeunes

#### ➤ Axe 3 JEUNESSE : Soutenir l'autonomie et le parcours de vie des jeunes

- 3.1 Soutenir les actions d'accompagnement à la scolarité
- 3.2 Identifier les situations invisibles par le partage d'informations entre les différentes institutions concernées
- 3.3 Favoriser les projets initiés par des jeunes notamment dans leur engagement citoyen...
- 3.4 Soutenir les actions d'accompagnement des enfants à besoins particuliers ou en situation de handicap
- 3.5 Soutenir l'offre d'emploi des jeunes sur le territoire et leur insertion professionnelle
- 3.6 Faciliter l'accès aux arts, à la culture, aux savoirs et transmissions intergénérationnelles

### HANDICAP DES ENFANTS

#### ➤ Axe 1 Handicap des enfants : Informer et former les acteurs du territoire

- 1.1 Construire un maillage territorial en lien avec le PRHEII
- 1.2 Apporter des outils aux professionnels
- 1.3 Informer, former les acteurs et sensibiliser le grand public
- 1.4 Renforcer le travail partenarial entre les accueils collectifs ou individuels et l'école et périscolaire

#### ➤ Axe 2 Handicap des enfants : Offrir aux enfants des espaces de vie adaptés

- 2.1 Construire des parcours inclusifs pour les enfants à besoins particuliers ou en situation de handicap
- 2.2 Accompagner les familles dans la constitution des parcours de soins
- 2.3 Limiter au maximum la rupture ou le refus d'accompagnement
- 2.4 Faciliter les liens entre les acteurs

### VIE SOCIALE ET CITOYENNETÉ

#### ➤ AXE 1 Vie sociale et citoyenneté : Favoriser le bien-vivre en Oisans

- 1.1 Lutter contre l'isolement
- 1.2 Soutenir les fonctions parentales
- 1.3 Permettre à tous les habitants (enfants, jeunes, actifs, retraités, ...) de s'impliquer dans la vie sociale quel que soit leur lieu d'habitation
- 1.4 Encourager les transmissions de savoirs entre les habitants (intergénérationnel, entre pairs, ...)

➤ **AXE 2 Vie sociale et citoyenneté : Favoriser le maillage partenarial**

- 2.1 Rendre lisible l'action publique et les actions associatives
- 2.2 Diagnostiquer et évaluer l'action sociale

➤ **AXE 3 Vie sociale et citoyenneté : Accompagner les personnes fragiles**

- 3.1 Repérer les invisibles
- 3.2 Accompagner globalement et en transversalité les personnes fragiles (précarité énergétique, logement, santé mentale, mobilité, accès aux droits, ...)

**ACCÈS AUX DROITS ET INCLUSION NUMÉRIQUE**

➤ **AXE 1 Accès aux droits et inclusion numérique : Former et sensibiliser les usagers et les acteurs de terrain**

- 1.1 Lutter contre le non recours
- 1.2 Développer des programmes de formation adaptés en direction des différents publics afin de leur permettre d'acquérir les compétences numériques de base nécessaires pour effectuer leurs démarches administratives en ligne
- 1.3 Sensibiliser les acteurs en lien direct avec le public à accompagner les personnes dans leurs démarches en ligne et à lever les freins liés à l'utilisation des outils numériques
- 1.4 Communiquer de manière claire et simple en utilisant des moyens de communication innovants et accessibles pour tout public

➤ **AXE 2 Accès aux droits et inclusion numérique : Améliorer l'accessibilité des services numériques**

- 2.1 Faciliter l'accès de tout public aux droits via les plateformes numériques
- 2.2 Accompagner et aller vers les personnes éloignées
- 2.3 Rendre accessible des activités de loisirs aux personnes éloignées du monde numérique (réalité virtuelle : microfolie)

➤ **AXE 3 Accès aux droits et inclusion numérique : Mailler le territoire**

- 3.1 Multiplier les points d'accès numériques en créant des espaces numériques pour permettre aux personnes de se connecter et d'être accompagnées
- 3.2 Développer les partenariats
- 3.3 Promouvoir le numérique solidaire en encourageant les initiatives de partage de compétences numériques (intergénérationnel)

**EN PARALLÈLE, LES ACTIONS À DESTINATION DES HABITANTS SE POURSUIVENT**

**La petite enfance, l'enfance et la parentalité**

- 1) **Projet Bienveillance en famille** : 1 conférence sur les douces violences et le harcèlement + 6 ateliers parentalité en présentiel ou en visio
- 2) **Quinzaine de la parentalité** : 5 communes, 12 partenaires locaux, 2 prestataires sur des actions ciblées, 27 ateliers pour les parents et les enfants/jeunes de 0 à 18 ans – fréquentation : 154 enfants, 136 parents
- 3) **La Fête de la petite enfance devient Grandir en Oisans** : 474 personnes (parents, enfants, élus et partenaires) 45 professionnels pour 23 stands proposés aux visiteurs
- 4) **Poursuite des accompagnements des communes** d'Allevard pour l'ouverture de la micro crèche et d'Oz pour la réhabilitation de sa petite crèche
- 5) **Nouvel accompagnement de la commune de Livet-et-Gavet** pour la création d'un centre de loisirs à l'initiative d'un groupe d'habitantes et de la commune des Deux Alpes pour l'agrandissement de leur structure petite enfance, enfance et jeunesse



## NOUVEAU SERVICE : MÉDIATION FAMILIALE DEPUIS MAI 2024

Organisme conventionné par la CAF de l'Isère : Pacifique AirLine

Objectifs :

- > Rétablir la communication au sein de la famille (entre parents, fratrie, intergénérationnel, parent/ado, séparation, héritage, décès...)
- > Proposer un cadre de dialogue dans un lieu neutre avec une personne neutre
- > Apporter un service support complémentaire aux services à la population de l'Oisans

### DONNÉES

Financement des entretiens = 100 % CAF, Département et ministère de la justice + éventuelle participation des usagers selon revenus annuels

Pour la CCO : signature convention avec subvention annuelle de 2 000 € + mise à disposition de locaux (bureau et salle d'attente)

### MISE EN ŒUVRE

- > Organisation d'une information collective à destination des professionnels de santé et acteurs de l'action sociale du territoire en présence de l'association.
- > Diffusion de flyers dans les lieux stratégiques du territoire, publication sur les réseaux sociaux et dans le point commun.
- > Démarrage mai 2024

### LA JEUNESSE

1) **Formation BAFA** (partenariat financier de la CAF, CIAS, CCAS, communes et mise à disposition des locaux par la maison de territoire du Département) :

- > Juillet 2024 (formation de perfectionnement) : 14 stagiaires, dont 12 jeunes de moins de 25 ans.

> Octobre 2024 (formation de base) : 17 stagiaires, dont 10 jeunes de moins de 25 ans.

2) **Soutien d'un projet présenté à la bourse** coup de pouce jeunes Isère par le service jeunesse et les jeunes porteurs du projet.

### LA VIE SOCIALE ET LA CITOYENNETÉ

Projet de création d'un espace de vie sociale en Oisans. Après avoir débuté un recensement des associations qui agissent au quotidien sur notre territoire, ce projet a pris en 2024, une nouvelle dimension avec l'organisation d'un séminaire regroupant les associations du territoire.

Chiffre clé : **621 associations sont recensées sur le territoire** de l'Oisans par la préfecture de l'Isère au 3 avril 2024. (chiffre à pondérer car certaines associations figurant sur cet outil sont en sommeil ou clôturées)

Séminaire 1 de présentation du projet de création d'un espace de vie sociale : +70 participants

Un projet en lien avec le SCOT Oisans qui s'inscrit dans le Plan d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCOT, l'axe 2 thématique « un territoire équilibré garant d'une population à l'année », sur ses 4 orientations :

- Orientation n°1 : Consolider l'armature urbaine du territoire
- Orientation n°2 : S'installer en Oisans
- Orientation n°3 : S'appuyer sur l'équilibre du territoire pour proposer une vie à l'année
- Orientation n°4 : Rendre accessible le territoire et mettre en réseau les différentes polarités pour travailler leur complémentarité.

### LE HANDICAP DES ENFANTS

Suite au changement d'inspecteur d'académie, en septembre, le travail a dû être relancé sur la démarche de diagnostic visant à créer une unité scolaire inclusive.

## CHIFFRES CLÉS DE LA MÉDIATION FAMILIALE

# 10

### PERMANENCES

DEPUIS LE 28 MAI

# 12

### ENTRETIENS D'INFORMATIONS

# 12

### DOSSIERS

- > 3 ADRESSÉS PAR LA JUSTICE,
- > 9 EN CONVENTIONNEL.
- > 11 ACCOMPAGNEMENTS CONCERNENT DES DIVORCES-SÉPARATION
- > 1 ACCOMPAGNEMENT CONCERNE UNE FRATRIE

# 12

### ENTRETIENS COMMUNS DE MÉDIATION

# 4

### PROCESSUS DE MÉDIATION

# SCHÉMA DE SANTÉ

**Pour rappel, un schéma de santé a été réalisé en 2018 par un cabinet d'études, sur la situation sanitaire du territoire de l'Oisans.**

Dans ce cadre une dynamique se poursuit, à la coordination des actions de santé sur le territoire et au développement de nouvelles actions à l'amélioration de la situation sanitaire pour les habitants

## 20 24 FAITS MARQUANTS

📍 **Les traditionnelles journées Multi dépistages en Station, portées par le Centre de santé sexuelle :**

> **77 personnes accueillies à l'Alpe d'Huez**, pour **110 consultations** le mardi 30 janvier 2024 (91 en 2023 pour 123 consultations)

> **111 personnes accueillies aux 2 Alpes**, pour **140 consultations** le mercredi 31 janvier 2024 (108 en 2023 pour 160 consultations)

> Majorité de **21/35 ans** dans les deux Stations ;

> L'ensemble des professionnels de santé font des constats sur l'état de dégradation de la santé des saisonniers : addictions cocaïne, alcool, prises de risques sexuels ; difficulté d'accès aux soins spécialisés, dermatologue, dentiste, gynécologue en Oisans.

📍 **Logement des internes et médecins en renfort**

La fréquentation du logement dédié à l'accueil des professionnels de santé atteste de la nécessité de créer des conditions d'accueil privilégiées sur le territoire. Un pari gagnant, facteur d'attractivité pour l'installation de futurs professionnels en Oisans.

Ce logement en co-location permet d'accueillir 3 profession-

nels en même temps, en stage ou remplacement sur l'ensemble des maisons de santé de l'Oisans ;

**En 2024, à nouveau 7 stagiaires internes et médecins en remplacement ont occupé le logement, pour des périodes flexibles de 1 à 6 mois.**

📍 **Maison funéraire de l'Oisans, c'est parti !**

La maison funéraire de l'Oisans se situera, le Calvaire au Bourg-d'Oisans, accueillera 2 salons funéraires, 1 salon d'accueil pour les familles, des locaux techniques de thanatopraxie, préparation et soins des corps. Un architecte et bureaux d'études spécialisés ont été retenus. Les phases d'études préliminaires sont en cours avec **un démarrage prévisionnel des travaux à l'été 2025 pour une fin de réalisation en mars 2026.**

Ce projet fait suite à une attente de la population et à un constat partagé avec les pompes funèbres du Bourg-d'Oisans, et les élus sur la difficulté de conservation des corps sur le territoire et le recueillement des familles qui font face à un décès.



# CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE



## LE TREMPLIN

Le Centre de Santé Sexuelle (CSS) de l'Oisans, situé au Bourg-d'Oisans, est un lieu de prévention, d'écoute, d'accompagnement et de soins en matière de santé sexuelle, de contraception, de dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST) et d'accompagnement des violences conjugales et intrafamiliales et dans toutes les phases de vie.

### 20 24 FAITS MARQUANTS

Arrivée en Septembre d'une nouvelle conseillère conjugale et familiale en remplacement de Nathalie Pellegrini.

Renforcement du réseau violences conjugales et intrafamiliales sur le territoire de l'Oisans : A la Maison du Département de Bourg-d'Oisans, la CCF a pu organiser une formation sur les violences conjugales et intrafamiliales auprès de divers partenaires du territoire de l'Oisans (Gendarmerie, médecins, PMI, France services Oisans, etc.) dans le but d'amorcer un début de réseau autour de ces problématiques prégnantes. 26 professionnels ont été formés lors de cette formation.

Perspectives de renforcement : finaliser la mise à disposition d'un logement de mise à l'abri pour les personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales en absence d'alternatives. Logement de mise à l'abri prêt pour 2025.

### LES PRINCIPALES ACTIONS

**Animations en milieu scolaire auprès du collège des 6 Vallées :** 240 élèves sensibilisés lors de 19 animations hors et au sein du CSS.

Actions envers la jeunesse :

**1 action dans le cadre de la quinzaine de la parentalité de prévention/sensibilisation à l'égalité hommes/femmes au collège :** 100 élèves sensibilisés,

**1 action au local jeunesse du CIAS pour travailler sur les valeurs et émotions :** animation de 2h

**1 action dans le cadre de « Grandir en Oisans » :** 30 personnes (parents et enfants, ados) sensibilisées dans le cadre du stand (jeux proposés : Qui est-ce des inégalités et la marelle de l'intimité)

**Organisation des Journées de dépistage en station :** 111 entrées aux Deux Alpes, 77 entrées à l'Alpe-d'Huez, soit 257 consultations tous spécialistes inclus (dépistage du cancer de la peau, dépistage IST, dépistage bucco-dentaire, dépistage gynécologique)

**Distribution du violentomètre :** dans la continuité de 2023, 1800 violentomètres ont pu être mis à disposition des professionnels et structures recevant du public

## CHIFFRES CLÉS

**257**  
**PERSONNES**  
DIFFÉRENTES REÇUES

DONT

**73** **MINEURS**  
**DE MOINS DE 15 ANS**  
(CONTRACEPTION, DÉPISTAGE IST, APPUI PSYCHOLOGIQUE LIÉ À DES SITUATIONS INTRAFAMILIALES ET/OU SOCIALES COMPLEXES)

ET

**97** **PERSONNES**  
**ÂGÉES ENTRE 26 ET 49 ANS**  
(UNE FRÉQUENTATION IMPORTANTE DES 26-35 ANS, SOUVENT POUR DES SUIVIS GYNÉCOLOGIQUES ET CONTRACEPTIFS. LES 26-49 ANS FONT PARTIE DES CATÉGORIES D'ÂGE LES PLUS ACTIVES. À CE TITRE, LES PROBLÉMATIQUES PEUVENT ÊTRE NOMBREUSES ET DIVERSES (TRAVAIL, VIE QUOTIDIENNE, PARENTALITÉ, VIOLENCES, ETC.)

**430**  
**ENTRETIENS**

DE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL POUR **138** PERSONNES SUIVIES (**74** ENTRETIENS AVEC DES MINEURS, **29** DE COUPLES, **6** DE FAMILLES)

**153**  
**CONSULTATIONS MÉDICALES**

DONT **33** AVEC DES MINEURS ET **10** AVEC DES HOMMES (INTÉRÊT POUR LA CONTRACEPTION)

## ZOOM SUR L'ENGAGEMENT DU CSS DE L'OISANS DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

Le Centre de Santé Sexuelle de l'Oisans est aujourd'hui l'un des rares lieux ressources sur le territoire pour les victimes de violences conjugales, intrafamiliales et sexuelles. En raison du manque d'associations spécialisées en Oisans, le CSS est souvent la première porte ouverte à la parole pour ces victimes, qui trouvent ici un espace d'écoute bienveillant et confidentiel.

En 2024, la Conseillère conjugale et familiale (CCF) a réalisé 430 entretiens et une part importante a concerné des situations de violences, soit 153 entretiens.

Le CSS est désormais identifié par la population comme un lieu de confiance pour parler des violences subies, notamment grâce à son approche bienveillante et à son questionnement systématique permettant d'aborder ces sujets délicats. Face à l'absence d'alternatives locales, le CSS joue un rôle crucial dans l'écoute, l'information et l'orientation des victimes vers les structures adaptées en dehors du territoire lorsque la mobilité

est possible (Maison des Femmes, associations départementales, dispositifs d'aide aux victimes).

**Pour renforcer cette prise en charge, plusieurs actions ont été mises en place :**

> Diffusion du Violentomètre pour sensibiliser la population aux violences conjugales.

> Renforcement du partenariat avec la Gendarmerie et le Département, facilitant la mise à l'abri des victimes.

> Participation à des formations spécialisées pour affiner l'accompagnement des victimes et améliorer la détection des violences.

En 2025, le CSS souhaite aller plus loin en structurant un réseau formel de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, en collaboration avec le Département et les acteurs locaux.

> Création d'un logement de mise à l'abri pour offrir une protection immédiate et ponctuelle aux victimes en danger. L'objectif est de faciliter l'orientation et la prise en charge des victimes tout en poursuivant les actions de prévention sur le territoire.

## L'ÉQUIPE

1 médecin coordinateur  
1 sage-femme

1 conseillère conjugale et familiale  
1 secrétaire

Thèmes	Nombre d'entretiens				Dont nombre d'entretiens pour mineurs
	Femmes	Hommes	Couples	Familles	
Parentalité	11	21	9	5	24
Sexualité	4	0	1	0	1
Violences conjugales	42	0	0	1	1
Violences intrafamiliales	69	4	2	0	12
Violences sexuelles	7	1	0	0	1
Autres violences (travail, école...)	16	3	0	0	8
Vie personnelle et familiale	99	26	2	0	26
Problèmes conjugaux, difficultés de couple	61	21	15	0	0
Contraception	2	0	0	0	0
Entretiens pré IVG	0	0	0	0	0
Grossesse	0	0	0	0	0
Entretiens faisant suite à une IVG	0	0	0	0	0
IST	5	3	0	0	1
<b>Total</b>	<b>316</b>	<b>78</b>	<b>29</b>	<b>6</b>	<b>74</b>

### 📍 Les consultations médicales

Les consultations médicales : contraception, frottis, grossesse, contraception d'urgence, dépistages, infections sexuellement transmissibles, accompagnement autour de l'interruption volontaire de grossesse... Gratuité des consultations, des examens, des traitements IST, des contraceptifs jusqu'à 25 ans et pour les non-assurés sociaux.

### 📍 Entretiens de conseils

La CCF accompagne les individus, les couples et les familles sur des problématiques affectives, relationnelles et familiales. Elle joue également un rôle essentiel dans le repérage, l'accompagnement et l'orientation des victimes de violences.

# CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS (CIAS)

Le Centre Intercommunal d'Action sociale de l'Oisans a pour objet de favoriser l'action sociale d'intérêt communautaire sur l'ensemble du territoire de la communauté de Communes de l'Oisans.

**Le Conseil d'administration (CA) est une structure paritaire composée, à part égale, d'administrateurs élus et d'administrateurs nommés, issus de la société civile.**

1 COLLÈGE DE

## 6

### MEMBRES

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, ÉLUS AU SCRUTIN MAJORITAIRE AU VOTE À BULLETIN SECRET, PARMIS LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET PAR CELUI-CI.

1 COLLÈGE DE

## 6

### MEMBRES

NOMMÉS PAR LE PRÉSIDENT DE LA CCO PAR ARRÊTÉ, PARMIS LES REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS OU STRUCTURES JUSTIFIANT D' ACTIONS DE PRÉVENTION, D' ANIMATION OU DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL MENÉES DANS LA COMMUNE OU LES COMMUNES CONSIDÉRÉES.

**Le CIAS porte deux services :**

Le Dispositif de Réussite éducative et le service jeunesse. Il apporte une contribution complémentaire dans les actions transversales de solidarité portée par la Communauté de Communes.

20  
24

## FAITS MARQUANTS

➤ **Location d'un appartement d'urgence à l'année**, dédié au relogement des personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales du territoire. Action en partenariat avec le Centre de santé sexuelle de la CCO, des services du Département et de la gendarmerie de Bourg d'Oisans.

➤ **Inscription au dispositif régional d'alerte « Monchérif »** : bouton d'urgence et de prévention pour les personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales

➤ **Fond d'aide d'urgence, pour un montant de 10 000 €** à destination des sinistrés des inondations de la vallée du Vénéon.

➤ **Soutien financier aux associations caritatives du territoire :**

> Croix rouge mobile pour la distribution de paniers alimentaires pour les bénéficiaires non mobiles

> Secours populaire pour la distribution de paniers alimentaires et de vêtements chauds pour les personnes du territoire dans le besoin.

➤ **Et toujours :**

> Participation financière à la formation BAFa délocalisée sur le territoire, pour les jeunes et professionnels des structures petite enfance et jeunesse.

> Location de 2 studios meublés, et sous location temporaire aux agents nouvellement recrutés par la CCO, permettant l'attractivité des recrutements des personnes hors territoire.

> Finalisation de l'Analyse des besoins sociaux, portée par le CIAS, et dans le cadre de la Convention territoriale globale de l'Oisans.

> Plan d'action territoriale jeunesse dans le cadre de la convention partenariale jeunesse, en partenariat avec le Département, la Caf de l'Isère et les acteurs de la jeunesse du territoire.

# DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (DRE)

## 20 24 FAITS MARQUANTS

**Un service en tension par manque de personnel, et des difficultés de recrutement : une équipe de professionnels restreinte.**

- Poursuite des suivis en cours, priorisation des prises en charge
- Mise en suspend des enquêtes sociales pour la scolarisation à domicile
- Forte charge sur les accompagnements en cours, complexification des problématiques accompagnées
- Poursuite des engagements de participation aux projets de soins réguliers des situations 2024
- Consultations médicales et para-médicales financées ou co-financées par le CIAS
- Demandes d'accompagnement en attente, nombreuses situations antérieures en veille.

### POURSUITE DES ACTIONS DE PRÉVENTIONS AU COLLÈGE

- Tous les lundis "Point écoute"

### ACTIONS COLLECTIVES

- Journée Famille en Jeux le 3 juin 2024 dans le cadre de la Quinzaine de la parentalité.

Pas de nouvelle action en cours faute de disponibilité et de moyens

### ATELIERS JEUX GAVET-RIOUPÉROUX

Objectifs : stimuler les apprentissages tout en confortant et renforçant le lien, entre les écoles et les familles.

> Contribuer à créer une dynamique positive autour du jeu comme outil pédagogique et social en offrant un espace où l'apprentissage se fait dans le plaisir et le partage.

> 7 classes et 95 élèves approchés de la petite section au CM2

Rencontres individuelles avec les enfants/jeunes	328
Contacts familles	129
Contacts partenaires	118

Contexte global menant à des situations familiales complexes, nécessitant une implication forte des agents.



# SERVICE JEUNESSE

Renouvellement de la Convention Partenariale Jeunesse avec les partenaires institutionnels. Les élus et partenaires réaffirment leurs souhaits de développer une politique jeunesse en Oisans. Travail partenarial autour d'un plan d'actions à destination de la jeunesse du territoire. Le service jeunesse propose un lieu de vie pour les jeunes du territoire. De ce fait des animations périscolaires et extrascolaires sont proposées aux jeunes.



## 20 24 FAITS MARQUANTS

➤ Un accueil du lundi au vendredi tous les après-midis en période scolaire.

➤ Une programmation d'activités sur chaque période extra-scolaire.

➤ Deux accompagnements de projet jeune :

> « **Garde la pêche** » : la création d'un podcast avec pour objectif de libérer la parole et d'aborder différents sujets sur la période de l'adolescence. Projet présenté et co-financés par la bourse MSA

> « **Cultur'trip** » : un projet permettant aux jeunes de découvrir la culture et le patrimoine français lors de la période estivale avec une exposition photo & vidéo lors d'une restitution organisée fin d'été.

Projets présentés et co-financés par la bourse « Coup de Pouce jeunes Isère » et la Bourse MSA

➤ L'organisation de formations Bafa sur le territoire :

Un stage de perfectionnement « activités pour tous » en juillet 2024 et renouvelée en octobre 2024, pour une deuxième session de base; une session de perfectionnement sera à nouveau organisée en juillet 2025 pour clore les cycles de formation. Un cofinancement par la CAF de l'Isère, les CCAS du territoire et le CIAS de l'Oisans.

➤ Participation aux actions transversales du pôle services à la population

➤ Participation à la quinzaine de la parentalité notamment à « Famille en jeux » avec un atelier porté par les jeunes concernant les réseaux sociaux ainsi qu'un micro-trottoir réalisé dans le cadre du projet podcast

➤ 1<sup>ère</sup> participation à **Grandir en Oisans** avec pour objectif de valoriser les actions jeunesse, de renforcer l'identification du service auprès des usagers et d'élargir le partenariat entre les services.

## FRÉQUENTATION DU LOCAL JEUNESSE (DE SEPTEMBRE 2023 À AOÛT 2024)

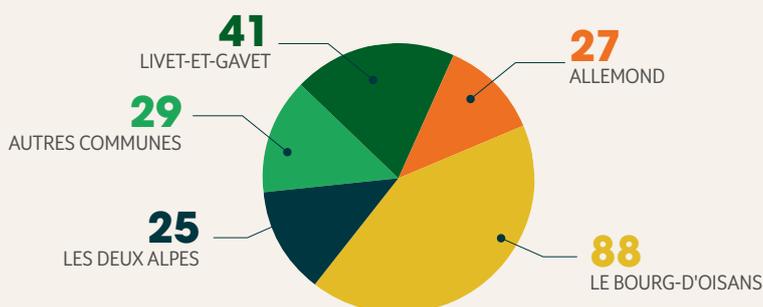
# 1685

PASSAGES PERISCOLAIRES  
POUR 32 SEMAINES D'OUVERTURES

# 491

PASSAGES EXTRASCOLAIRES  
POUR 11 SEMAINES D'OUVERTURES

## NOMBRE DE JEUNES TOUCHÉS PAR COMMUNES



## PROMENEUR DU NET

Le service jeunesse est présent sur les réseaux sociaux autour de message d'informations et de prévention dans le cadre des Promeneurs du Net, un dispositif porté par la CAF de l'Isère.

Facebook : Matt JeunesseOisans

Instagram : Matt JeunesseOisans



## FORMATION Bafa 2024

# 14

STAGIAIRES DE -25 ANS  
SESSION PERFECTIONNEMENT (JUILLET)

# 17

STAGIAIRES DE -25 ANS  
SESSION DE BASE (OCTOBRE)

# RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



Le relais petite enfance est un lieu d'information, d'accompagnement et d'accueil, pour les enfants, les familles et les assistants maternels.

➤ **Les familles sont accompagnées dans leur recherche de mode d'accueil, individuel et collectif selon leurs besoins**, pour leurs enfants. Le relais accompagne les parents employeurs sur le volet administratif et juridique et est également un lieu de conseil et de soutien à la parentalité.

➤ **Pour les assistants maternels, le relais est un lieu ressource tant au niveau administratif et juridique** que de veille professionnelle. C'est un lieu de rencontres et de partages. Il incite et accompagne les assistants maternels dans leur formation continue.

➤ **Le Relais organise, en collaboration avec la PMI, service du Département de l'Isère, des réunions de promotion et d'information** sur le métier d'assistant maternel en mai et septembre 2024 au Bourg-d'Oisans

➤ **L'enfant, au cœur des préoccupations, viendra accompagné de son assistant maternel pour participer à des temps d'éveil**, dont l'objectif premier est de favoriser son autonomie, sa socialisation, son éveil, son développement global. Ces temps sont proposés sur les communes du Bourg-d'Oisans et d'Allemond à raison d'une fois par semaine.

➤ **Le relais est aussi le guichet unique, la porte d'entrée pour la recherche d'un mode d'accueil, individuel ou collectif**. Il recense les besoins et les préinscriptions pour les structures crèches du Bourg-d'Oisans et d'Allemond. Il prépare et organise les commissions d'attribution des places en collaboration avec les responsables de structures.

## LES ACTIONS TRANSVERSALES DU RELAIS

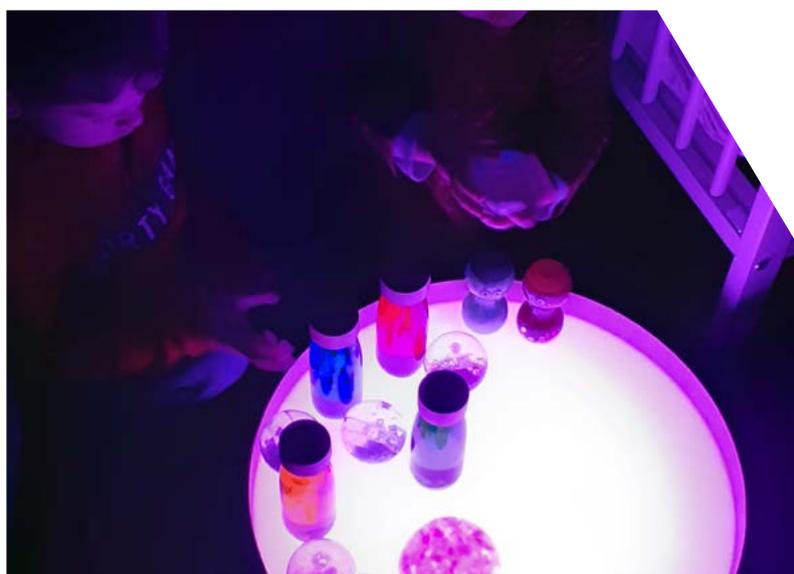
- > GRANDIR EN OISANS
- > PROJET BIENVEILLANCE EN FAMILLE
- > QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ
- > FAMILLE EN JEUX
- > **ANIMATIONS SUR LES TEMPS D'ACCUEIL DES ASSISTANTS MATERNELS**
- > EVEIL MUSICAL AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE
- > MÉDIATHÈQUE DE BOURG D'OISANS
- > **FORMATION DES ASSISTANTS MATERNELS**

## CHIFFRES CLÉS 2024

**64**  
**TEMPS D'ACCUEIL**  
AVEC **12** ASSISTANTES  
MATERNELLES ET **38** ENFANTS  
DIFFÉRENTS AU BOURG-D'OISANS  
ET ALLEMOND CONFONDUS

**25**  
**ASSISTANTES  
MATERNELLES**  
SUR TOUT LE TERRITOIRE

**128**  
**RDV D'ACCOMPAGNEMENT**  
NOTAMMENT SUR LES CONTRATS DE TRAVAIL, LES CALCULS DE  
CP, D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ ET DE SOUTIEN  
PROFESSIONNEL



# LES BAMBINS DE L'OISANS

## CRÈCHE DU BOURG-D'OISANS



Le Multi accueil est situé au cœur de l'Oisans, à proximité des structures partenaires (écoles, Département, médiathèque, musée...)

Lieu d'accueil conduit par un projet d'établissement, les enfants bénéficient d'un accueil individualisé par une équipe pluridisciplinaire composée de professionnelles spécialisées « petite enfance ». (Auxiliaires de puériculture, monitrice éducatrice, accompagnants éducatifs petite enfance, infirmière, monitrice éducatrice et éducatrice de jeunes enfants)

Celles-ci bénéficient de l'accompagnement d'une psychomotricienne (vacations) dans le cadre du suivi du développement des jeunes enfants et du repérage précoce recommandé par la Haute Autorité de Santé (HAS).

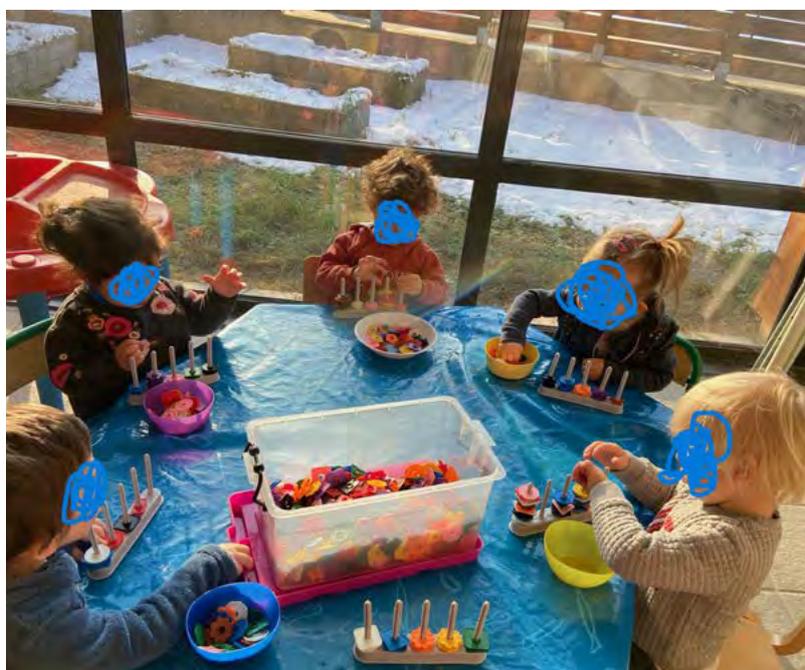
### ACTIONS TRANSVERSALES AVEC LES AUTRES SERVICES DE PETITE ENFANCE DU TERRITOIRE.

PARTICIPATION À **GRANDIR EN OISANS**

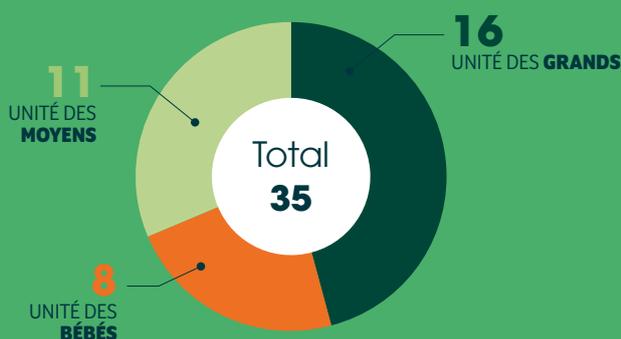
PARTICIPATION À **LA QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ**

**SPECTACLE** DE FIN D'ANNÉE

AUTRES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ : **ATELIER (SOINS), CAFÉ DES PARENTS**



## CAPACITÉ D'ACCUEIL



## Accueil de 7h30 à 18h30 tous les jours sauf :

- > Weekends
- > Jours fériés
- > Pont de l'ascension
- > Fermeture 3 semaines en août

## Modes d'accueil :

- > Régulier
- > Occasionnel
- > D'urgence
- > Nb de jours d'ouverture : **238** jours
- > Nb d'enfants accueillis : **82** dont **22** enfants inscrits sous le seuil de pauvreté et **1** enfant en situation de handicap

## CHIFFRES CLÉS / ACTIVITÉ

**49 470 h**  
RÉALISÉES

**50 340 h**  
FACTURÉES

**14,43 €**  
PRIX  
DE REVIENT D'UNE PLACE

**102%**  
TAUX

DE FACTURATION  
LE TAUX SUPÉRIEUR À 100% CORRESPONDANT AUX HEURES D'ABSENCES NON PRÉVENUES DONC FACTURÉES.

**1,95 €**  
TAUX  
HORAIRE MOYEN

**64%**  
TAUX D'OCCUPATION

NOMBREUSES ÉPIDÉMIES BRONCHIOLITE, GRIPPE... AU PRINTEMPS ET AUTOMNE LE TAUX D'OCCUPATION DÉPASSE LES 70% EN DEHORS DE CES PÉRIODES

**2**  
COMMISSIONS

D'ATTRIBUTION DES PLACES ONT LIEU CHAQUE ANNÉE (AU PRINTEMPS ET À L'AUTOMNE) AFIN DE RÉPONDRE AU PLUS PRÈS AUX DEMANDES DE GARDE DES FAMILLES.

## CHIFFRES CLÉS / FINANCIER

**714 071 €**  
TOTAL CHARGES

**95 284 €**  
PARTICIPATIONS  
FAMILIALES

**298 189 €**  
CAF

PRESTATION DE SERVICE (BONUS HANDICAP, CTG, BONUS MIXITÉ SOCIALE ET PRESTATION SPÉCIFIQUE UNIQUE)



**3 134 111 €**  
CCO

**4 527 €**  
DÉPARTEMENT ISÈRE

**628 €**  
SUBVENTION MSA

**1 659 €**  
AUTRES  
PRODUITS DE GESTION



# ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

## CHIFFRES CLÉS



2

SÉANCES

HEBDOMADAIRES DE 35 À 40 MINUTES ENVIRON PAR CLASSE

260

ÉLÈVES

CONCERNÉS DU CP AU CM2



15

CLASSES

DE L'OISANS EN BÉNÉFICIENT

20  
24

## FAITS MARQUANTS

- Une progression réfléchiée et adaptée à l'apprentissage des élèves, fidèle aux textes officiels de l'Education Nationale.
- Une acquisition des compétences linguistiques par le biais d'activités ludiques et variées : jeux de mime, temps d'écoute audio et audiovisuelle, utilisation de documents culturels, chants, dialogues, création d'histoires et saynètes, jeux de sociétés...
- Un apprentissage oral prédominant pour éviter une mauvaise prononciation

à l'introduction d'exercices de lecture ou d'écriture.

- Une sensibilisation à la protection de la planète (exercices, chants, exposés).
- Un encouragement à respecter les autres, être bienveillant et savoir vivre ensemble (exercices, chants, lectures, exposés).
- Une évaluation des acquis de manière continue.

## BILAN

> **ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE LE NIVEAU A1 REQUIS PAR LE CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE.**

> **COMPRENDRE ET UTILISER DES EXPRESSIONS SIMPLES DANS DES SITUATIONS DE LA VIE COURANTE.**

> **EXPRIMER SES ÉMOTIONS, RÉAGIR ET S'EXPRIMER SUR LE MONDE QUI NOUS ENTOURE.**

> **STIMULER L'ÉCOUTE, LA CURIOSITÉ, LA MÉMOIRE.**



# ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DE L'OISANS

## 20 FAITS MARQUANTS

Des projets en partenariat avec la **Micro-Folie de l'Oisans**, mêlant musique, art, et littérature, avec projection de playlist sur les thèmes joués (Allemond, La Garde).

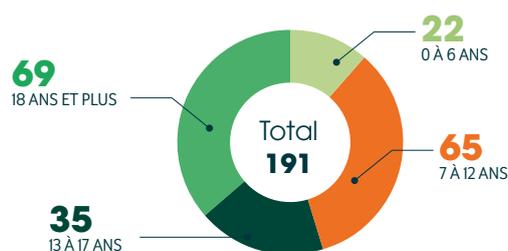
De nouveau **accueil du Camion théâtre de La Fabrique des Petites Utopies** à l'école de musique au mois de juin, nombreuses collaborations sur la fin de l'année : concert pour la fête de la musique, audition des classes d'éveil.

**Concert de fin d'année** en partenariat avec la Fabrique des Petites Utopies autour du Conte de La Fare. Création lors d'ateliers de la mise en musique de ce conte.

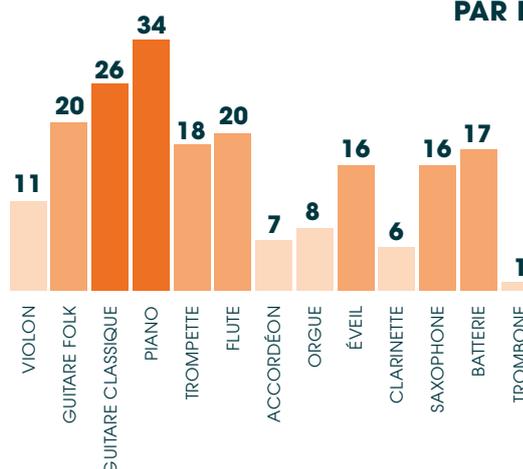
**Auditions et concerts décentralisés sur le territoire** : La Garde, Ornon, Allemond

**Auditions et concerts hors les murs** : Jarrie, Grenoble, Meaudre, Dieulefit, Uriage, Echirolles

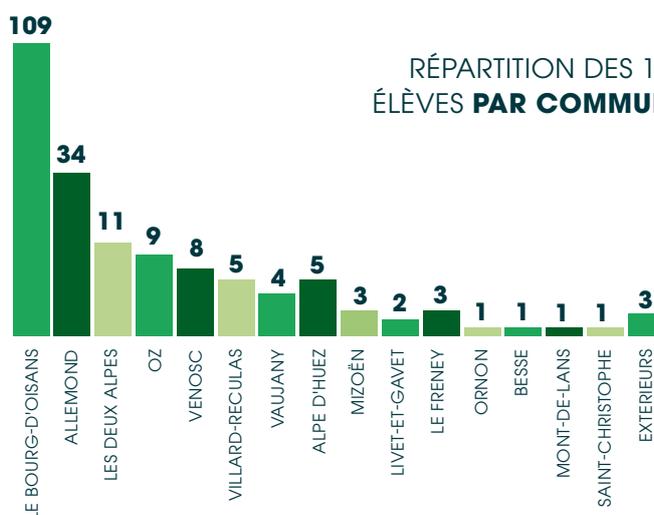
### RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR TRANCHE D'ÂGE



### RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR INSTRUMENT



### RÉPARTITION DES 195 ÉLÈVES PAR COMMUNE



## CHIFFRES CLÉS

# 191

ÉLÈVES  
EN 2023/2024

# 800

ENFANTS  
BÉNÉFICIAIRES  
D'INTERVENTIONS  
EN MILIEU SCOLAIRE

# 4

AGENTS  
TITULAIRES  
ET 5 ETP

# 13

DISCIPLINES

# 88 € À 267 €

TARIFS AVEC APPLICATION  
DU QUOTIENT FAMILIAL ET DISPOSITIF  
TATTOO DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

# 8

ENSEMBLES  
DE PRATIQUES  
COLLECTIVES

# 1

INTERVENANT  
EN MILIEU SCOLAIRE  
(1 ETP)

# 49

MANIFESTATIONS  
EN 2023/2024

# RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE L'OISANS (RMO)



## 20 24 FAITS MARQUANTS

### 📍 Festival des Arts du récit

Le Réseau des Médiathèques de l'Oisans (RMO) a participé à la 37<sup>e</sup> édition du festival des Arts du récit. La conteuse Florence Férin a joué 5 représentations les 15, 16 et 17 mai. Les élèves des Deux Alpes, Allemond, et Mizoën et le Freney ont pu assister au spectacle « Gob gobé » à partir de 3 ans qui mélange des contes savoureux à dévorer le temps d'un grand rire, à déguster le temps d'un festin.

À la bibliothèque de Bourg-d'Oisans et devant les élèves de Venosc, elle a joué « L'enfant de neige ». L'histoire est celle de Babouschka et Diedouschka qui, au plein cœur de l'hiver, font un bonhomme de neige représentant l'enfant qu'ils n'ont jamais eu. Leur désir est tellement fort que Dieti prend vie, illuminant leurs cœurs de parents adoptifs. Mais la chaleur du printemps revient et Dieti n'est pas comme les autres enfants...

### 📍 Une semaine de contes en Oisans

Suite au succès rencontré en 2021 et 2023 avec la « Semaine de contes en Oisans », les bibliothèques du Réseau des Médiathèques de l'Oisans ont renouvelé l'expérience du 16 au 19 juillet en faisant intervenir 2 conteuses : Jennifer Anderson et Aurélie Piette.

À Mizoën et Livet-et-Gavet, le public a pu découvrir le spectacle « L'envol des graines de lune » d'Aurélié Piette. A l'Alpe d'Huez et Venosc, Aurélie Piette a joué son spectacle « Les petits pas son lune ». Des contes courts accompagnés de comptines pour entrer en douceur dans le monde des histoires. Aux Deux

Alpes, la conteuse Jennifer Anderson a joué son spectacle « Brrr !!! » et à Bourg d'Oisans, Vaujany et Auris « Cap sur les histoires ».

### 📍 Ateliers de Romain Lubièrre

L'auteur-illustrateur Romain Lubièrre a proposé 4 ateliers faisant appel à des techniques d'illustration qu'il utilise pour illustrer ses albums (pochoirs, feutres et crayons de couleurs). Il est intervenu dans 9 classes de l'Oisans mais également dans les bibliothèques de Livet, Huez, Bourg-d'Oisans et Vaujany pour des ateliers en famille. Les enfants étaient ravis de rencontrer un auteur et découvrir son univers.

## ACTION CULTURELLE

### PARTICIPATION À 8 ÉVÈNEMENTS

- > FESTIVAL DES ARTS DU RÉCIT
- > QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ
- > UNE SEMAINE DE CONTES EN OISANS
- > ANIMATIONS JEUX VIDÉO
- > APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ
- > CONTES ET MUSIQUE D'ARMÉNIE
- > ATELIERS D'ILLUSTRATION DANS LES ÉCOLES ET LES BIBLIOTHÈQUES
- > SPECTACLE « LE VOYAGE DE LÉA » POUR LES ÉCOLES

**ENVIRON 1000 PERSONNES TOUCHÉES.**

## CHIFFRES CLÉS

# 12

### BIBLIOTHÈQUES

(ALLEMOND, AURIS-EN-OISANS, BESSE, LE BOURG-D'OISANS, HUEZ, LIVET-ET-GAVET, MIZOËN, LES DEUX-ALPES, SAINT-CHRIS-TOPE-EN-OISANS, VAUJANY, VENOSC, VILLARD-NOTRE-DAME)

# 1 839 M<sup>2</sup>

### D'ESPACE D'ACCUEIL

DES MÉDIATHÈQUES DU TERRITOIRE

# 3 300

### ABONNÉS

AUX BIBLIOTHÈQUES, SOIT 31% DES HABITANTS DE L'OISANS

# 1 000

### DOCUMENTS

ACHETÉS PAR LA CCO (LIVRES POUR ADULTES ET ENFANTS, DVD, JEUX VIDÉO)

SOIT

# 20 450 €

### DE BUDGET

PLUS DE

# 90 000

### DOCUMENTS

DANS LE RÉSEAU

# CONVENTION TERRITORIALE D'ÉDUCATION AUX ARTS ET À LA CULTURE (CTEAC)



## 20 24 FAITS MARQUANTS

### ► **Projet avec le photographe Alexis Bélar**

Le projet a fait intervenir le photographe Alexis Bélar dans la classe du Freney et dans une classe de Mont-de-Lans afin de leur faire réaliser des cartes postales du XXI<sup>e</sup> siècle et redonner à celles-ci leur pleine finalité : objet de correspondance, objet mémoriel et objet qui fait voyager l'image vernaculaire d'un lieu. Les élèves ont ainsi pu créer ces nouvelles cartes postales, en partant à la recherche de photographies d'archive à re-photographier, en trouvant de nouveaux points de vue de leur commune. Ces ateliers dans les classes ont donné lieu à l'édition d'un recueil afin de garder trace de l'ensemble des travaux photographiques réalisés.

### ► **Projet avec la Fabrique des Petites Utopies**

Les ateliers d'invention collective d'histoires ont permis aux élèves de 8 classes d'inventer une histoire singulière sur le thème de l'eau, de la mettre en jeu et de se produire sur une véritable scène de théâtre, le camion-théâtre de la Fabrique des Petites Utopies. Les ateliers « théâtre et musique » à l'école de musique ont fait intervenir une musicienne et une comédienne pour mettre en musique

la dernière partie de la pièce « Contes et confidences de l'Oisans » intitulée la Fare. Les élèves ont ainsi pu présenter leur travail lors du concert de fin d'année de l'école de musique.

Le camion-théâtre s'est installé en Oisans pendant 2 semaines à Rioupéroux, une semaine à Allemond et un peu plus d'un mois au Bourg-d'Oisans et a accueilli 4 équipes artistiques professionnelles du territoire (La Parlotte, Les Rémouleurs d'histoires, Rêves et chansons et Los Burritos Santos). En plus des 4 représentations des élèves, 5 soirées de l'école intercommunale de musique, deux ensembles amateurs (trio de Basses et chorale Gadjo Meijo), le Social Palace, Laurent Berger, 2 spectacles dans le cadre du Festival des Arts du récit et une conférence du Parc National des Ecrins ont été programmés avec un total de 26 représentations. En incluant les représentations professionnelles de la compagnie (Goutte de pluie, La fin du monde c'est (pas) pour demain et Confidences de l'Oisans) et les présentations d'élèves, ce sont près de 2800 spectateurs qui ont vécu cet ambitieux projet.

### ► **Projet avec Les Arts du récit**

En partenariat avec le Centre des Arts du récit, le spectacle Tempi Temto de Barbara Glet et Louis Gaillot mêlant

conte, musique, jeux de doigts et gestuelle à destination des tout-petits dès 6 mois a été joué dans 6 structures petite enfance du territoire devant 75 enfants.

## OBJECTIFS DE LA CTEAC

La convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture a été (re) signée pour 4 ans jusqu'en 2027 avec la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, l'Éducation nationale et la CAF de l'Isère. **Les objectifs sont de :**

**FAVORISER** L'ÉMERGENCE DE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

**PERMETTRE** À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE DE L'OISANS DE BÉNÉFICIER D'UN PARCOURS CONSTRUIT D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

**DÉVELOPPER** L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE AUPRÈS D'UN PUBLIC SPÉCIFIQUE



## CHIFFRES CLÉS

# 3

### PROJETS

LE PROJET AVEC LE PHOTOGRAPHE ALEXIS BÉLAR, LE PROJET AVEC LA FABRIQUE DES PETITES UTOPIES ET LE PROJET AVEC LES ARTS DU RÉCIT

# 10

### CLASSES

D'ÉCOLE PRIMAIRE DE LA PETITE SECTION AU CM2

# 164

### ÉLÈVES ET 75 ENFANTS DES CRÈCHES

ET DES RPE (RELAIS PETITE ENFANCE) ONT BÉNÉFICIE DE CES PROJETS

# 2 800

### SPECTATEURS

TOUCHÉS PAR LES SPECTACLES DANS LE CAMION-THÉÂTRE

# 128

### HEURES

D'ATELIERS DANS LES ÉCOLES



## 20 24 FAITS MARQUANTS

➤ **Partenariats et itinérances** : 6 installations différentes dans les communes d'Allemond, Oz en Oisans, l'Alpe d'Huez et Livet et Gavet pour la première fois.

> La poursuite des partenariats avec les différents services sur le territoire comme avec le service jeunesse du CIAS, le collège des 6 Vallées, l'école intercommunale de musique et le Département pour la réalisation de projets et ateliers artistiques accessibles à tous les publics.

➤ Lors des auditions des élèves de l'école de musique, **Rachida Bonnet projeté des œuvres sur un grand écran pour accompagner les élèves en audition** comme lors d'une audition de l'ensemble de Guitard à l'église St Pierre de la Garde en Oisans ou encore lors du spectacle commun les « Mélodie Fabuleuses » avec les élèves de piano, et les Collégiens des 6 vallées pour la lecture des Fables de la Fontaine au camion théâtre de la Fabrique des Utopies à Allemond.

➤ **Le 13 décembre 2024 au cinéma des Écrins du Bourg-d'Oisans a eu lieu la traditionnelle soirée d'exception du réseau Micro-Folie**, en partenariat avec l'Opéra national de Paris. Avec la diffusion de Cendrillon, l'opéra de Jules Massenet, mis en scène par Mariame Clément, vu simultanément dans près de 300 Micro-Folies en France et à l'international ! 50 amateurs de plusieurs communes de l'Oisans dont 10 résidents de l'EPHAD de BO ont profité de cet opéra .

➤ **Action de valorisation de la Micro-Folie de l'Oisans au niveau régional** :

> Lors des rencontres inter-régionales des médiateurs des Micro-Folies en Auvergne Rhône Alpes. Rachida Bonnet la coordinatrice a présenté aux médiateurs du réseau des Micro-Folies, les projets inspirants de la Micro-Folie de l'Oisans comme le projet « Cultur'Trip » en partenariat avec le service jeunesse du CIAS. Suite à une installation du dispositif au local jeunesse de BO en novembre 2023, le musée numérique a suscité la curiosité des jeunes qui ont organisé des mini- séjours culturels comme la visite des châteaux de la Loire lors de l'été 2024 encadrée par l'équipe d'animation du service jeunesse.

> Promotion du dispositif de l'Oisans dans différents médias avec la presse locale comme le Dauphiné ou avec un article de Mairie Magazine en avril 2024 ou avec un reportage vidéo sur Canal Alpes d'huez TV ou encore une interview sur la chaîne TV de France 3 Alpes. [www.ccoisans.fr/micro-folie-oisans](http://www.ccoisans.fr/micro-folie-oisans)

➤ **Cette deuxième année a permis à la coordinatrice Rachida Bonnet** :

> De renforcer les partenariats sur le territoire.

> De proposer le dispositif lors d'évènement en direction des familles comme les auditions de l'école de musique ou la première édition de « Grandir en Oisans » organisée par la CCO. Et de collaborer avec des artistes locaux comme lors de l'atelier impressionnisme avec des familles à la Maison du Département co-animé avec l'artiste Florence Turc Chalvin. Ou encore de participer à de nouveaux projets culturels avec la compagnie de la fabrique des utopies dans le camion théâtre.



# TOURISME RESPONSABLE



Une politique publique portée par la Communauté de communes qui s'appuie sur 3 axes majeurs : la réduction de l'impact environnemental du tourisme, une attractivité territoriale renforcée et la diversification de l'activité touristique.

## 1. STRUCTURATION

➤ Mise en place d'un comité technique tourisme responsable composés des Office de tourisme, techniciens des communes, SATA, Isère attractivité, PNE et représentants des commerçants.

➤ Réunion tous les 3 mois pour définir des actions de travail qui répondent à la stratégie tourisme responsable définie par les élus

## 2. ÉCRITURE D'UNE STRATÉGIE TOURISME RESPONSABLE

avec pour objectif de réduire l'impact environnemental du tourisme, 5 thématiques de travail :



**Décarboner les mobilités**



**Diversifier l'offre touristique et allonger les « ailes de saison »**



**Préserver du mieux possible les espaces naturels**



**Réduire les déchets et développer les circuits courts**



**Accompagner la performance énergétique des logements et inciter les propriétaires de logements à louer à l'année**

## CONCRÈTEMENT ÇA DONNE QUOI ?

### ➤ Décarboner les mobilités

#### ➤ Diversifier et allonger les ailes de saison :

> Développement d'un AMI ingénierie : 80 000 €/an et du temps agent pour accompagner les communes dans la mise en œuvre de leur projet de diversification (étude de pré-programme, de faisabilité ou d'opportunité)

> Dans ce cadre, accompagnement de la commune de Besse pour le réaménagement et la rénovation de l'aire de bivouac de Besse. Réalisation d'une étude de faisabilité par le cabinet La cordée architecte.

#### ➤ Préserver les espaces naturels :

> Implication dans l'étude portée par la CC Matheysine pour une mise en valeur durable et gestion des flux de la route du Poursollet

> Lauréat d'un AMI cohabitation des usages touristiques et pastoraux dans les espaces Alpains : projet mené avec les territoires de Chartreuse, Belledonne, Vercors et Matheysine pour limiter les conflits d'usage dans les alpages

#### ➤ Réduire les déchets et développer les circuits courts :

> Signature de la charte Montagne 0 déchet sauvage portée par l'association Mountain Riders avec trois objectifs : réduire les déchets sauvages, sensibiliser et collecter et évaluer. La CCO a été la première collectivité territoriale

à s'engager dans cette démarche. Au printemps dernier, 400 personnes ont participé à cinq opérations "zéro déchet sauvage" dans les stations de l'Oisans. Près de 2700 kg de déchets ont été collectés.

> **Hoali** : en partenariat avec Isère Attractivité, la CCO s'est rapprochée de la startup HOALI pour faciliter l'usage de la gourde en recensant les points d'eau publics en libre accès. Les cyclistes notamment peuvent compter sur une cartographie interactive accessible via un QR code à scanner et recharger leur gourde en toute simplicité. Déjà, 160 points d'eau recensés sur le territoire et leur nombre ne cesse d'augmenter.

#### > Création de 4 vidéos autour de la sensibilisation au tri

(comment trier en Oisans, pourquoi trier est bon pour la planète, comment composter en Oisans, vidéo challenge : vers le zéro déchet) : en motion design, sur un ton ludique et pédagogique, à destination du public touristique, diffusion février 2025 en station, dans les Offices de Tourisme, sur les réseaux sociaux et sites des partenaires.



# IMMOBILIER DE LOISIRS

## DES LOGEMENTS ÉNERGÉTIQUEMENT PERFORMANTS ET OCCUPÉS



### Sensibilisation

- Programme de webinaires (Ageden et MG consulting) : 117 propriétaires sensibilisés en 4 webinaires
- Participation sur la commune d'Huez à l'AG de l'APACH
- Mise à disposition d'une visite virtuelle d'une copropriété rénovée
- Campagne de communication : édition d'un flyer pour promouvoir l'aide à la rénovation énergétique de la CCO + un flyer croisé avec les 2 Alpes (aide rénovation énergétique CCO + aide à la rénovation des meublés sur les 2A)
- **Accompagnement des copropriétés dans leur projet de rénovation énergétique par l'Ageden**
  - > Un accompagnement gratuit grâce à un conventionnement entre l'Ageden et la communauté de communes
  - > L'association répond à vos questions, vous conseille et accompagne de façon personnalisée.
  - > Aide financière à la rénovation énergétique pour les propriétaires en copropriétés

**2 aides attribuées : 5 000 €**

### Quatre portes d'entrée de l'Oisans

- Quatre portes d'entrée de territoire matérialisées par des oeuvres réalisées dans les règles de l'art, par des artistes de la pierre, du béton et de l'acier. Des matériaux nobles qui trouvent leur place sur ces lieux stratégiques de grand passage :

- > L'acier rappelle les montagnes vertigineuses et la verticalité du territoire,
- > Les blocs de béton facettés évoquent le passé industriel et l'hydroélectricité
- > Les blocs de granite, venus de la carrière de l'Infernet dans la plaine de l'Oisans, font écho à la minéralité du territoire.

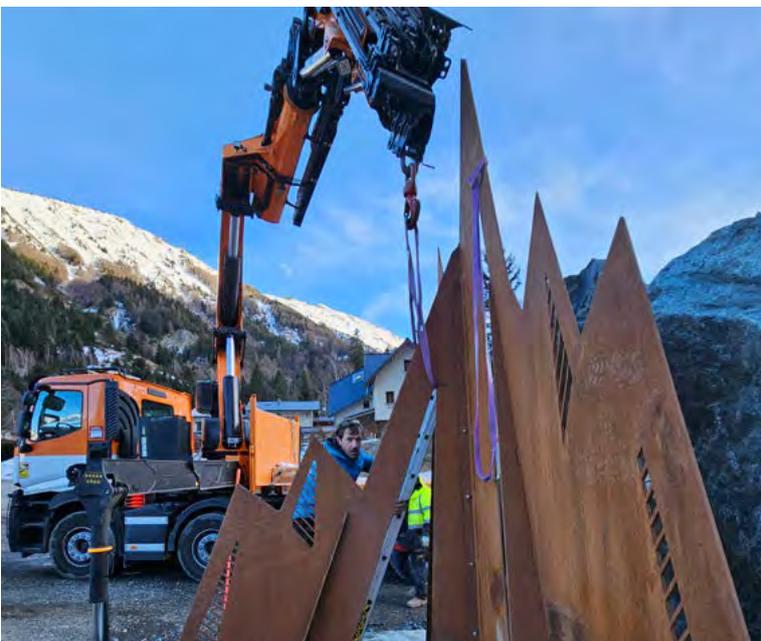
### Elles matérialisent l'arrivée dans chacune des 4 vallées, accompagnées d'un message simple de bienvenue.

- > Sur l'aire de Gavet sur la commune de Livet-et-Gavet
- > Au plan du col sur la commune d'Ornon
- > Sur le parking de Parizet sur la commune de Mizoën
- > Au niveau du lac de Grand'Maison sur la commune de Vaujany

Un projet qui s'inscrit dans la stratégie globale de signalétique territoriale, de valorisation et de renforcement de l'identité de l'Oisans.

## CHIFFRES CLÉS

<b>1</b> <b>COST</b> (MARS 2024)	<b>2</b> <b>COTECH</b> TOURISME RESPONSABLE (AOÛT ET OCTOBRE 2024)	<b>3</b> <b>PARTICIPATIONS</b> AUX RENCONTRES ESPACES VALLÉENS
--	---	---



# OISANS TOURISME

## 20 24 FAITS MARQUANTS

### Accompagnement stratégique et opérationnel

Oisans Tourisme s'est engagé dans une démarche ambitieuse. Fort de l'expertise de 3 consultants spécialisés respectivement dans l'accueil, l'organisation et la communication touristique, cet accompagnement vise à se préparer au renouvellement du classement de l'office de tourisme intercommunal en catégorie I et à l'obtention de la nouvelle marque Destination d'Excellence.

### Maison de l'Oisans et du Parc national des Écrins

Les équipes préparent activement l'espace d'accueil de ce futur lieu emblématique. Au programme, une mise en avant du territoire et de ses professionnels du tourisme et de la montagne. Les 50 membres de la Route des Savoir-Faire seront particulièrement valorisés.

### Communication de crise en Vénéon

La catastrophe naturelle de la vallée du Vénéon a touché de plein fouet l'activité touristique et les bureaux d'information de Saint-Christophe-en-Oisans et de la Bérarde. L'été 2024 a été consacré à la diffusion d'informations positives, justes, et surtout actualisées au jour le jour pour maintenir au maximum la vie économique.



## CHIFFRES CLÉS

7

**BIT**BUREAUX D'INFORMATION  
TOURISTIQUE

35

**PERSONNES**DONT 8 SAISONNIERS  
(SOIT 24,36 ETP\*)

1

**MAGAZINE**

9

**FACEBOOK**1 INSTAGRAM,  
1 CHAÎNE YOUTUBE

7

**GUIDES**

DE BIENVENUE

5

**DOSSIERS  
DE PRESSE**

1

**PLATEFORME**DE COMMERCIALISA-  
TION EN LIGNE YOUTUBE

10

**CARTES****ET GUIDE**

THÉMATIQUES

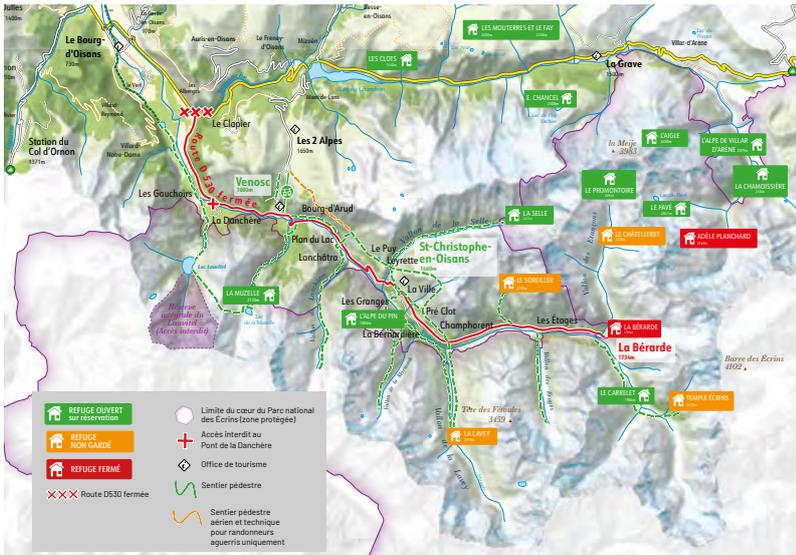
12

**PROSPECTUS**

\*Equivalent Temps Plein

**CARTE D'ACCÈS DU 19/07/2024 À 13h00**

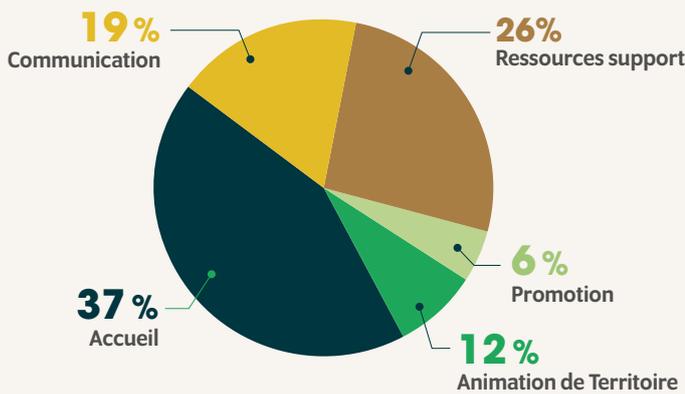
La Bérarde, Saint-Christophe-en-Oisans, Venosc



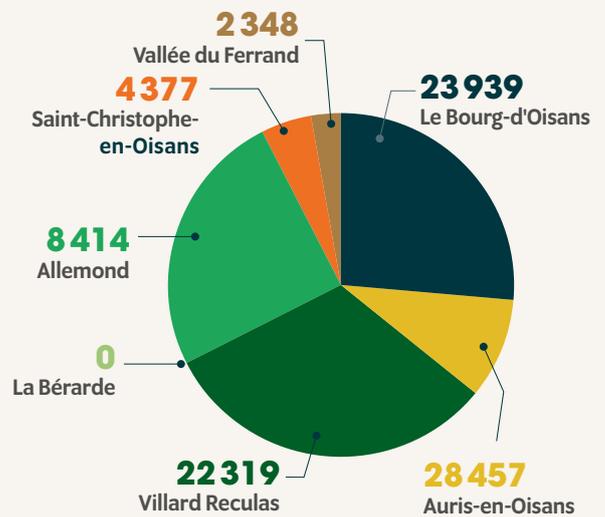
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL



**PRINCIPALES ACTIONS**  
SIÈGE ET BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE



**FRÉQUENTATION PAR BIT**



# OISANS SENTIERS



Oisans sentiers, c'est une équipe avec des compétences pluridisciplinaires pour l'entretien des **908,02 km de sentiers labélisés** sur le territoire.

## 20 24 FAITS MARQUANTS

- Un budget conséquent avec des projets de reprise d'éléments structurels et patrimoniaux
- Des dégâts conséquents sur Saint-Christophe-en-Oisans et des équipes solidaires et réactives
- Les conventions d'entretien avec les communes d'Huez et de Saint-Christophe-en-Oisans ont été renouvelées.
- Le bureau communautaire a étudié la possibilité d'un entretien hivernal – les élus ont choisi de ne pas le mettre en place. Les communes peuvent faire intervenir leur service technique.
- Des maîtrises d'oeuvre recrutées pour les passerelles des Clot et du Diable



## L'ÉQUIPE QUI ENTRETIEN LES SENTIERS



### Yves Moiroux

Vice-Président en charge des voiries communautaires, des sentiers et des Voies Vertes



### Charline Marché

Chargée de mission de tourisme, en charge de la gestion administrative



### L'équipe technique

Francis Barlerin,  
Michel Lafay,  
Boris BPMAP



### Les prestataires d'entretien

Laurent Vallet, Xavier Papet,  
Jean-Paul Felix, Florian Zillio  
mais aussi les communes  
d'Huez et de St-Christophe-  
en-Oisans

## CHIFFRES CLÉS

**908,2 km**

**LABELLISÉS PDIPR**

ENTRETENUS PAR LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE L'OISANS ET  
SUBVENTIONNÉS PAR LE DÉPARTEMENT

**490 504 €**  
**D'INVESTISSEMENT**

**336 979 €/an**  
**DE FONCTIONNEMENT**

PÉRIODE

**D'ENTRETIEN**

**DU 1/04 AU 31/10**

# VOIES VERTES



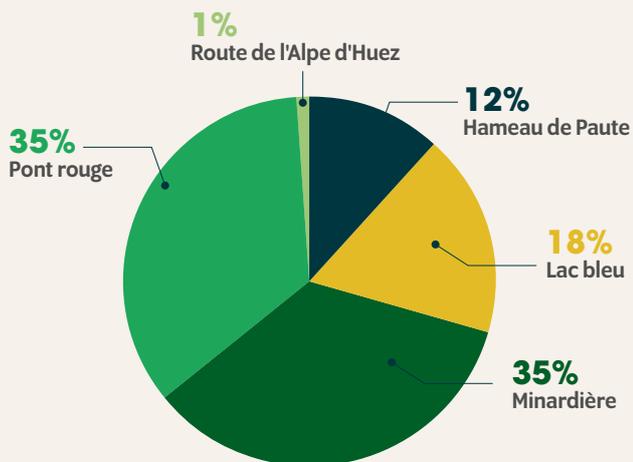
## 20 FAITS 24 MARQUANTS

- Des travaux en faveur de la **mobilité douce et des Voies Vertes** en Oisans avec un nouveau tronçon entre Allemond et Pont Rouge, avec d'importants financements de l'État, la Région et du Département.
- Un tronçon en cours entre Gavet et Rioupéroux.
- Les orages ont détruit une partie importante de la voie verte entre les Venosc et la cascade la Pisse.

- Les travaux 2024
  - > Campagne de PATA (entretien des enrobés et des voiries) section le Vert - Gauchoirs
  - > Finalisation des travaux la Paute – centre Bourg
  - > De nombreuses interventions du SEPEP
  - > Mission de suivi de la zone de compensation n+5
  - > Reprise Eco-totem Alpe d'Huez
  - > Achat de barrières
  - > Reprise du passage sous le pont de la Paute



### PASSAGES DE VÉLOS



**1 KM** DE VOIE VERTE S'AJOUTENT AUX **26,3 KM** EXISTANTS !  
**4 KM** DE DÉTRUITS PAR LES CRUES DU VÉNÉON



# VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (VIC)

## 20 24 FAITS MARQUANTS

➤ **11 voiries ont été définies d'intérêt communautaire** et son entretenues par la Communauté de communes de l'Oisans.

➤ **4 marchés d'entretien sont nécessaires pour entretenir ces voiries :**

- > 2022-2026 Revêtement
- > 2022-2026 Terrassement gestion des eaux
- > 2023-2027 Déneigement
- > 2023-2027 Fauchage et élagage

➤ **En plus de l'entretien classique (fauchage, gestion des eaux...) plusieurs travaux d'investissement ont été réalisés en 2024 :**

- > Reprise du mur du Freney
- > Nivellement de la route du col de Cluy, route du plateau d'Emparis et piste des Villards
- > Reprise de la berge sur Villard-Reymond
- > Campagne de PATA (entretien des enrobés et voiries) annuel, fauchage et élagage et entretien et gestion des eaux
- > Étude du glissement de terrain des Perrons – Clavans-en-Haut-Oisans

> Réalisation d'une dalle de protection sur le ruisseau rif Favier – Clavans-en-Haut-Oisans

> Reprise de la route du col de Sarenne d'Huez au pont du Gua (SATA) et reprise d'un glissement de terrain

## CHIFFRES CLÉS

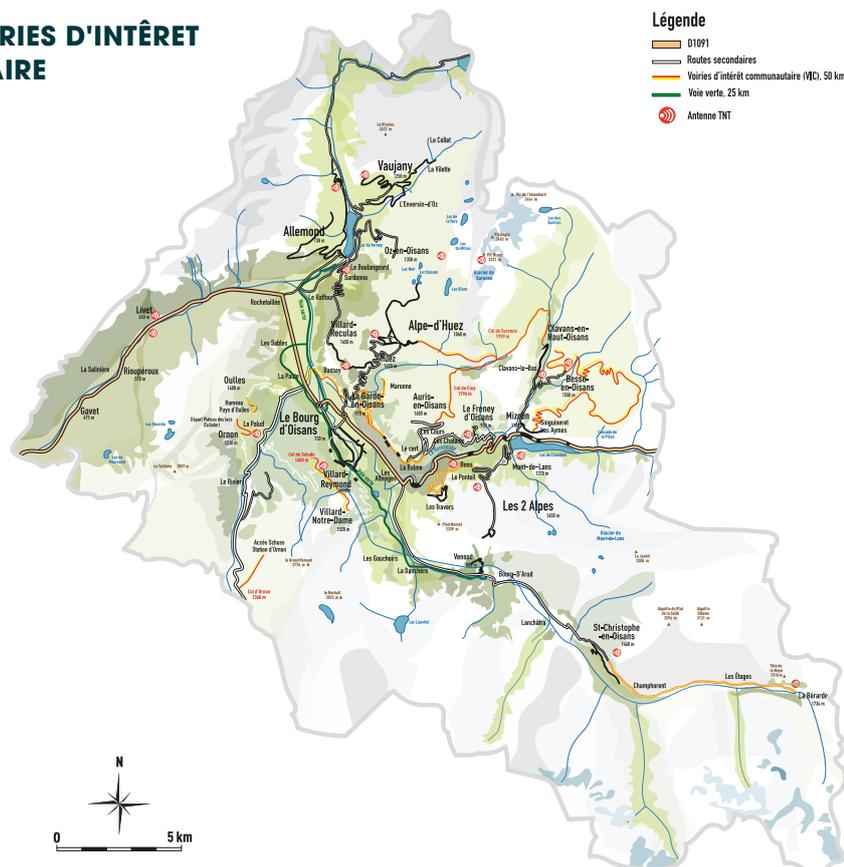
**11 VOIRIES** ENTRETENUES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS

**197 364 €**  
**D'INVESTISSEMENT**

**50 KM** AU TOTAL

**158 030 €**  
**DE FONCTIONNEMENT**

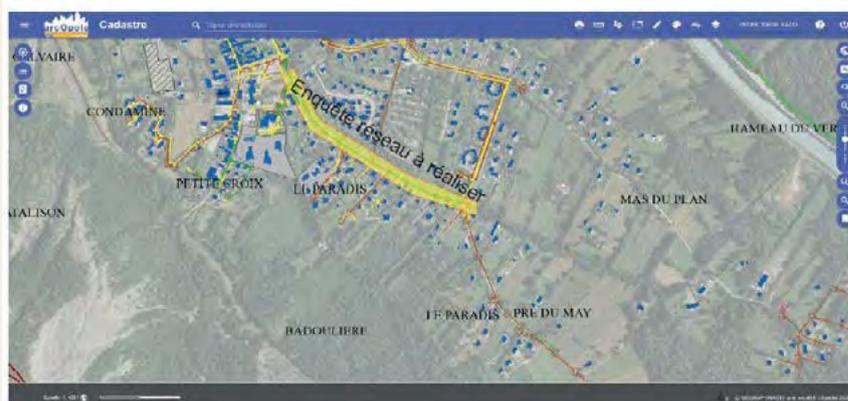
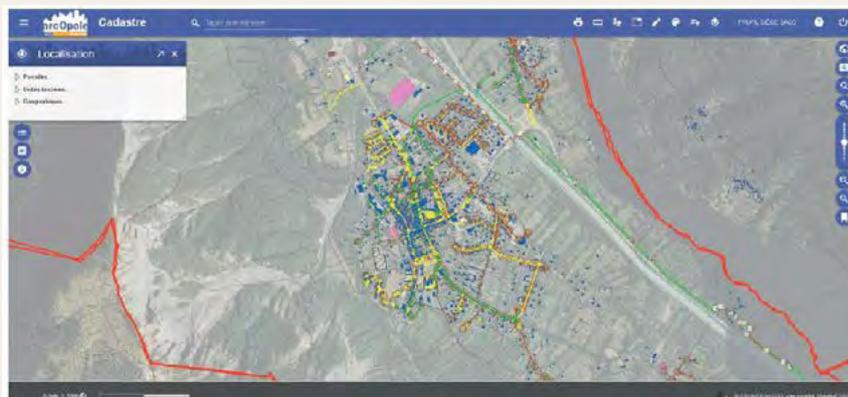
## CARTE DES VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



# SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Le Système d'Information Géographique est mis à disposition des communes de la Communauté de communes de l'Oisans ainsi que de la commune de La Morte qui fait partie du Syndicat d'assainissement des communes de l'Oisans et de la Basse Romanche.

Il a pour but de mettre à disposition l'ensemble des données cadastrales et géographiques du territoire sur logiciel SIG accessible depuis les différents navigateurs par des identifiants propres à chaque agent des communes et de la communauté de communes (données cadastrales, sentiers, réseaux humides, PLU etc.)



## 20 FAITS 24 MARQUANTS

🕒 Mise à jour des cadastres millésime 2023



# TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE ET SANITAIRES COMMUNAUTAIRES

(TNT ET SANITAIRES)

## CHIFFRES CLÉS TNT

**17**

**SITES TNT**

GÉRÉS PAR LA CCO

**35 880 € TTC**

**COÛT**

DE LA MAINTENANCE SELECOM POUR 2024

**57 020 € TTC**

**HÉBERGEMENT**

DES SITES TNT DE LA CCO SUR LES PYLÔNES TDF EN 2023

**114 444 € TTC/AN**

**REDEVANCE**

REÇUE POUR HÉBERGEMENT DE TDF SUR LES SITES CCO. C'EST **+2%** PAR RAPPORT À 2023 (112 200 € EN 2023)

**54 845 €**

**DE TRAVAUX**

ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN 2024 POUR AMÉLIORER 3 SITES TNT (REPLACEMENT DU SYSTÈME SATELLITES TNT SAT POUR ALLEMOND, MOLLARD ET LE PRÉ CLOT, CHANGEMENT DE PYLÔNE ET AJOUT DE 2 ANTENNES EN ÉMISSION POUR UNE MEILLEURE COUVERTURE DU VIEIL ALPES AVEC LE SITE HUEZ L'ECLOSE).

## CHIFFRES CLÉS SANITAIRES

**7**

**SANITAIRES COMMUNAUTAIRES**

**15 987 € TTC**

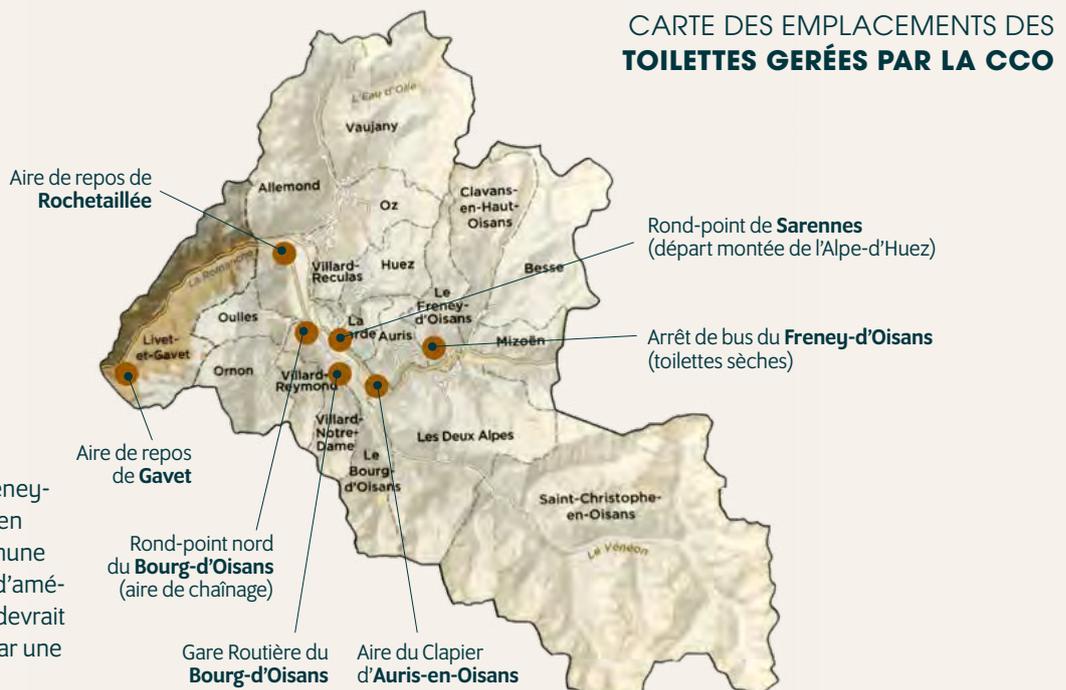
**COÛT**

D'ENTRETIEN EN 2024

**3 242 € TTC**

**COÛT**

DE MAINTENANCE EN 2024



➤ La toilette sèche du Freney-d'Oisans a été démontée en octobre 2024 par la commune dans le cadre de travaux d'amélioration des voiries ; elle devrait être remplacée en 2025 par une toilette plus moderne.

# SERVICE D'ENTRETIEN DES PAYSAGES ET DES ESPACES PUBLICS (SEPEP)

Le SEPEP est un service commun créé en 1999 qui propose aux petites communes un **service technique** (terrassement, entretien des espaces verts, maçonnerie, réseaux d'eaux pluviales, illuminations,...).

## L'ÉQUIPE DU SEPEP

**2**  
PERMANENTS

**2**  
SAISONNIERS  
DE MAI À SEPTEMBRE



**1**  
ALTERNANT

## BUDGET (MATÉRIEL)

**61 938 €**  
D'INVESTISSEMENT

**20 450 €**  
EN FONCTIONNEMENT  
(MATÉRIELS ET PRESTATIONS)

**5 900 €**  
BROYEUR À CHENILLES

**24 890 € TTC**  
VÉHICULE VL  
(KANGOO)

**8 308 €**  
SÉCURISATION  
DU LOCAL PFT  
7 307 € TTC + 1 001 €

**5 682 €**  
OUTILLAGES



# SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE OISANS 2040

(SCOT)



En 2024, l'élaboration du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) s'est poursuivie avec un nouveau débat du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) en Conseil communautaire et avec des temps d'échanges et de concertation avec les associations et la population. Un pré-cadrage auprès de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe) a été demandé et a permis de faire évoluer le projet et en particulier le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

## 20 24 FAITS MARQUANTS

- **Deuxième débat sur le PAS** lors du Conseil communautaire du 2 mai
- **Rencontre des Personnes Publiques Associées (PPA)** le 25 juin
- **Réunion publique** le 25 juin
- **Rencontres avec environ 275 personnes lors des animations estivales** : 14 juin à Rioupéroux pour le spectacle du sou des écoles, 15 juillet au marché d'été à Allemond, 20 juillet à Mizoën pour le lancement des randonnées musicales, 25 juillet lors d'une réunion en mairie d'Ornon, 28 juillet à la Fête de la Sainte-Anne à Huez, 4 août pour la Fête des foins aux Deux Alpes, 7 septembre au forum des associations de Bourg-d'Oisans.
- **Retour de l'avis de pré-cadrage** de la MRAe le 22 octobre

Les thématiques abordées lors des temps de concertation et grâce au pré-cadrage de la MRAE ont fait évoluer le projet de territoire. Un travail itératif avec le bureau d'études environnemental a également conduit à une meilleure prise en compte de l'environnement dans le projet de SCoT.

Les thématiques du **logement**, de la **mobilité**, de l'**activité économique**, de l'**agriculture**, du **tourisme** ont été traitées en prenant en compte à la fois la **préservation de l'environnement** et la nécessité de résilience du territoire au regard du **changement climatique**.

## CHIFFRES CLÉS

**7**  
ANIMATIONS

**275**  
HABITANTS  
RENCONTRÉS

**1**  
RÉUNION  
PUBLIQUE

**3**  
COMMISSIONS  
SCOT

**1**  
RÉUNION  
AVEC LES PERSONNES  
PUBLIQUES ASSOCIÉES  
(PPA)

**4**  
ARTICLES  
DANS LES REVUES  
POINT COMMUN



# MOBILITÉS

L'autorité compétente pour la mobilité sur le territoire de l'Oisans est la Région Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2021. La Communauté de communes travaille en étroite collaboration avec la Région pour déployer des solutions permettant de décarboner la mobilité sur le territoire et proposer des alternatives à la voiture individuelle.



## 20 FAITS MARQUANTS

- **Poursuite de la coopération avec la Région AURA** pour la desserte de l'Oisans par les lignes T75, T70 et T71, T76, T73 et T77
- **Déploiement de nouveaux services de navette** en expérimentation durant la saison estivale 2024 vers la vallée du Ferrand et vers la vallée du Vénéon
- **Poursuite de la Navette Oisans** entre le Musée Hydrelec de Vaujany et la télécabine de Venosc, avec le soutien de l'État au titre du Fonds vert et de la Région
- **Poursuite des navettes en provenance de Villard-Notre-Dame et Villard-Reymond** à destination du marché du Bourg-d'Oisans
- **Poursuite de la navette Auris vers Le Bourg-d'Oisans** durant tout l'été et pour le marché du Bourg-d'Oisans
- **Modifications des services de mobilité en lien avec les crues torrentielles du Vénéon et les impacts sur la RD 530 durant l'été** : Navette Oisans uniquement entre Vaujany et le Bourg-d'Oisans, desserte du Col d'Ornon par deux rotations journalières pour offrir une alternative aux visiteurs, mise en place de la navette Vénéon sur trois semaines en août entre le Bourg-d'Oisans et Saint-Christophe dès que la circulation sur la RD 530 a été possible
- **Étude d'alternatives à la voiture** type autopartage et covoiturage

- **Finalisation de l'étude du Schéma stratégique des mobilités**, étude portée dans le cadre du SCoT de l'Oisans, financé par l'État au titre du FNADT et de la Région
- **Pour promouvoir l'usage du vélo, organisation d'une animation « Roulez seniors »** avec la CROMS regroupant 14 participants en juin et d'une animation « Savoir Rouler à Vélo » en partenariat avec l'AGEDEN et des socio-professionnels du territoire, en octobre lors de la Journée « Grandir en Oisans »
- **Prix Coup de Cœur du Challenge mobilité de la Région AURA** grâce à la réalisation d'un trajet Grenoble – Le Bourg-d'Oisans en ski-roues par un agent de la Communauté de communes.



## CHIFFRES CLÉS

**24 393**

**VOYAGEURS**  
TRANSPORTÉS SUR LES LIGNES  
LOCALES EN 2024

**214 000 € TTC**

**DE FONCTIONNEMENT**

AVEC

**50%**

**DE PARTICIPATION**

DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES SUR LES  
NAVETTES RÉGULIÈRES ET CELLE DU VÉNÉON

# APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

**17 communes** adhèrent au service commun d'instruction ADS par convention. Les communes d'Oulles et de Villard Notre Dame sont gérées historiquement par l'Etat.

## 20 24 FAITS MARQUANTS

### DEMATÉRIALISATION ADS

Réunion d'échange pour les communes adhérentes dédiée au logiciel métier Next'ADS.

Assistance et conseil aux communes tout au long de l'année.

### SUBDÉLEGATION INSTRUCTION ADS

- > Marché en cours avec la société URBADS.
- > Prestation de services d'instruction des autorisations du droit des sols.
- > Mission depuis le 10/01/2023 - Durée de 48 mois.
- > Montant prévisionnel 35 000 € HT max/an

- > Montant dépensé en 2024 = 24 246 € HT
- > 75 dossiers subdélégés en 2024
- > Le service commun ADS de la CCO reste seul interlocuteur des communes, pétitionnaires et services.
- > Le service commun ADS de la CCO reste le rédacteur final des actes.

## DONNÉES FINANCIÈRES

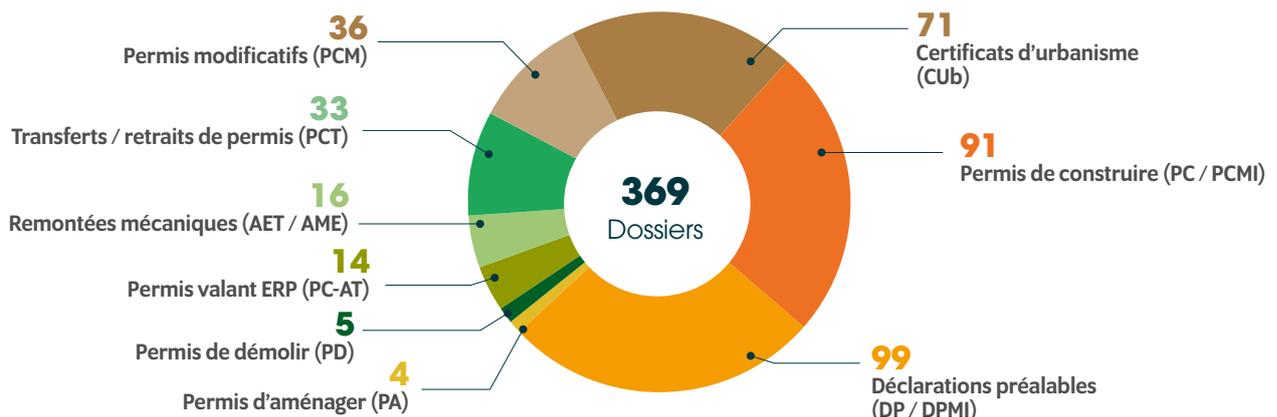
	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	28 754,94 €	433,54 €
INVESTISSEMENT	0 €	0 €
PERSONNEL	101 361,95 €	/
<b>TOTAL</b>	<b>130 116,89 €</b>	<b>433,54 €</b>
<b>Total D-R</b>	<b>129 683,35 €</b>	

### RÉPARTITION FINANCIÈRE



Prix de revient d'un dossier : **418,87 €**

## DOSSIERS TRAITÉS



## CHIFFRES CLÉS / MOYENS HUMAINS

1

**SERVICE COMMUN**

POUR 17 COMMUNES

2

**AGENTS**1 RESPONSABLE (À 80 % TP)  
1 ADJOINT (100 % TP)

1

**ASSISTANT À MAITRISE D'OUVRAGE (AMO)**

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS AU BESOIN

## CHIFFRES CLÉS / MISSIONS

49h

**PRÉ-INSTRUCTION PROJETS** ASSISTANCE ET CONSEIL

34h

**SUIVI DOSSIERS**

13h

**PROJETS PLU/SCOT**

57h

**RÉUNIONS INTERNES**

64h

**FORMATIONS**

217h

**TOTAL RÉUNIONS**

## CHIFFRES CLÉS / STATISTIQUES

369

**DOSSIERS**61% **DOSSIERS**  
**FORMAT PAPIER**39% **DOSSIERS**  
**FORMAT NUMÉRIQUE**

75/369

**DOSSIERS DÉLÉGUÉS À URBADS**3 MIN - 181 MAX  
44 EN MOYENNE**JOURS D'INSTRUCTION**

## MOYENS MATÉRIEL

LOGICIEL MÉTIER :

&gt; NEXT'ADS (SIRAP)

LOGICIEL SIG :

&gt; ARCOPOLE PRO (1SPATIAL)

LOGICIEL COMPTABLE :

&gt; CIVIL NET FINANCES (CIRIL)

OUTILS INFORMATIQUES :

&gt; DOUBLES ÉCRANS LED 27"

&gt; GRAND ÉCRAN TACTILE

NUMÉRIQUE INTERACTIF 55"

# RISQUES NATURELS



## 20 24 FAITS MARQUANTS

➤ Recrutement fin octobre 2024 d'un chargé de mission risques naturels pour piloter prioritairement le réaménagement de la vallée du Vénéon suite à la crue de juin 2024, financé par l'État au titre du Fonds vert.

➤ Suivi par ce même chargé de mission des travaux d'urgence et coordination des différents AMO qui interviennent dans la vallée suite à cette catastrophe.

➤ Initiation du projet d'optimisation de la prévention des risques et de la préparation de la gestion de crise de la Communauté de communes de l'Oisans.

### Ce projet s'articule autour de trois outils institutionnels à portée locale :

➤ **Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :** Le PCS est le dispositif communal qui vise à préparer les services municipaux d'une commune à gérer un événement significatif qui se produirait sur son territoire. Il permet d'organiser les missions de sauvegarde (alerter, mettre en place un périmètre de sécurité, organiser une évacuation, un hébergement d'urgence, un ravitaillement ou l'accompagnement de la population après une crise). Il est obligatoire et sous la responsabilité du Maire qui assure le rôle de Directeur des Opérations de Secours (DOS).

➤ **Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) :** Le DICRIM quant à lui est le document informant la population sur les risques auxquels elle est exposée sur son territoire de vie. Il comporte une présentation des risques et des comportements de sécurité à mettre en application pour en limiter leur impact. Il est également obligatoire et élaboré sous la responsabilité du Maire.

➤ **Le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) :** Le plan intercommunal est un document qui constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise. Il formalise la solidarité entre

communes membres d'une même intercommunalité afin de faire face aux risques. Il est élaboré sous la responsabilité du Président de l'EPCI et ne se substitue pas au PCS.

### Ce projet se décline en plusieurs phases :

> **Une phase 1 qui vise à diagnostiquer les (PCS) et DICRIM existants.** L'accent sera mis sur le respect du contenu réglementaire ainsi que sur le degré d'opérationnalité et de fonctionnalité des dispositifs communaux. Cette phase a démarré en janvier 2025 et s'étirera le long du premier trimestre 2025.

> **Une phase 2 dont l'objectif sera d'accompagner les communes** ne disposant pas de ces documents dans leur création et dans la mise à jour de ceux qui le nécessitent. Cette phase commencera après la phase 1 et jusqu'à la fin 2025.

> **Une phase 3 qui visera à élaborer le PICS** de la Communauté de communes de l'Oisans. Cette phase débutera à la suite de la phase 2 vers début 2026 et jusqu'à la fin de l'année.

Ce travail de fond s'inscrit dans une démarche à long terme qui vise à renforcer la résilience de la Communauté de communes de l'Oisans sur la question des risques naturels.



# NATURA 2000



Remarquable par ses paysages, ses milieux naturels et ses espèces (faune et flore), le territoire de la CCO présente un patrimoine naturel exceptionnel ! Ce dernier a d'ailleurs été reconnu par l'Union Européenne qui a intégré 4 sites particulièrement remarquables (Taillefer, Emparis-Ferrand, plaine de l'Oisans et Col d'Ornon) au réseau des espaces naturels protégés « Natura 2000 ».

## 20 24 FAITS MARQUANTS

### ➤ Gestion de la fréquentation sur les sites Natura 2000 du Taillefer et d'Emparis-Ferrand

- > Renforcement de la signalétique (installation de 5 panneaux d'entrée de site sur le Taillefer et 3 sur Emparis-Ferrand ; pose de balises réglementaires sur les poteaux directionnels),
- > Mise en défens du marais du Rif Tort, zone humide particulièrement sensible sur Emparis-Ferrand
- > Maraudage et sensibilisation : 3200 personnes sensibilisées au cours de l'été

### ➤ Mise en œuvre de contrats Natura 2000

- > 14 exploitants agricoles engagés en faveur de l'environnement (contractualisation de mesures agro-environnementales et climatiques)

### ➤ Chantiers de restauration écologique et suivis scientifiques

- > Suivi de la population de Sonneurs à ventre jaune sur le secteur des Alberges,

sur la commune du Bourg d'Oisans : une bonne dynamique, signe de réussite des travaux de restauration engagés en 2022

- > Gestion des espèces envahissantes : lutte et arrachage de Bunias d'Orient

### ➤ Actions de sensibilisation communication

- > 1 réunion d'information sur le Bunias d'Orient (26/06/2024)
- > 1 présentation du métier d'animateur Natura 2000, des enjeux écologiques des sites et des bonnes pratiques en randonnées (17/07/2024)
- > 1 randonnée animée par les animatrices des sites Natura 2000 « Emparis » afin de présenter la démarche, les enjeux environnementaux du plateau en lien avec les activités humaines : intérêts du pastoralisme, cadrage de la fréquentation touristique (27/09/2024)
- > 1 stand « découverte de la faune et de la flore de nos montagnes » lors de l'évènement Grandir en Oisans organisé

par la CCO. Au programme : reconnaissance d'empreintes, reconnaissance des arbres, animation sur les rapaces, jeu de plateau Natura 2000 réalisé par l'animatrice (12/10/2024)

- > Création de deux livrets guide découverte du Taillefer et d'Emparis
- > Édition de la lettre d'information annuelle

### À noter

La Région assure l'animation des sites Natura 2000 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

### Pour plus d'informations :

- [taillefer.n2000.fr](mailto:taillefer.n2000.fr)
- [emparis-ferrand.n2000.fr](mailto:emparis-ferrand.n2000.fr)
- [coldornon.n2000.fr](mailto:coldornon.n2000.fr)
- [plainedoisans.n2000.fr](mailto:plainedoisans.n2000.fr)

## CHIFFRES CLÉS

# 4

### SITES

NATURA 2000 ANIMÉS  
PAR LA CCO

# 14400

### HA

# 21

### COMMUNES

(DONT 16 EN OISANS  
ET 5 EN MATHEYSINE)

# 43

### HABITATS NATURELS

D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE\*

# 4

### ESPÈCES VÉGÉTALES

D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE\*

# 17

### ESPÈCES ANIMALES

D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE\*

# 11%

## DU TERRITOIRE DE LA CCO



\* rare ou menacé à l'échelle européenne

# TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

## (TEPOS)

100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE



Le dispositif TEPos (Territoire à Énergie Positive) a pris fin en 2024. Les 6 années du dispositif ont permis à la Communauté de communes de l'Oisans d'investir, notamment, dans deux études technico-économiques : une sur la filière bois énergie et l'autre sur la filière solaire, toutes deux en Oisans.

📍 Dans ce cadre un atelier a été organisé le 23 janvier 2024 regroupant tous les acteurs de la filière bois, du bûcheron au charpentier en passant par les métiers de la commercialisation du bois, sans oublier les gestionnaires forestiers.

Cet atelier a permis de mettre en évidence les actions principales à mener en Oisans afin de dynamiser la filière bois qui seront intégrées au Plan Climat Air-Energie Territorial de l'Oisans.

Concernant l'étude solaire en Oisans, plus de 200 bâtiments communaux et intercommunaux ont été recensés avec un potentiel solaire (productions électrique et thermique). Les conclusions de ces études vont alimenter le programme d'actions du Plan climat air-énergie territorial de l'Oisans dont l'un des objectifs est de faciliter le développement d'énergies renouvelables.

L'ensemble des actions réalisées dans le cadre du dispositif TEPos représente un coût global de **127 000€**, financé à 50% par l'ADEME.

Retrouver le cadastre solaire de l'Oisans sur le site internet de la CCO : <https://ccoisans.cadastre-solaire.fr/>

Retrouvez également le tuto pour l'utilisation du cadastre solaire sur la chaîne youtube de la Communauté de communes de l'Oisans : <https://www.youtube.com/watch?v=zEFOwg8M5MI>

📍 En route pour le Plan Climat Air Energie Territorial de l'Oisans

Les élus ont acté le lancement du Plan Climat lors de la délibération du 27 juin 2024 n°CCO\_2024\_095.

Le Plan Climat s'inscrit dans la continuité du dispositif TEPos avec l'organisation d'ateliers de sensibilisation à la transition énergétique (« Inventons nos vies bas carbone », « 2 tonnes » ou encore « Adaptation au changement climatique ») à destination des agents de la CCO, des élus du territoire et de la population. Plus de 100 personnes ont pu participer à ces événements.



# RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



La Communauté de communes continue à investir dans la rénovation énergétique des logements en Oisans. La convention avec l'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie) a été reconduite pour un budget annuel de 92 000€, financés à 30 % environ par le Département de l'Isère et l'Etat, dans le cadre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat. L'AGEDEN est également notre espace Info Énergie local.

## 20 24 FAITS MARQUANTS

En 2024, 10 animations ont été réalisées par l'AGEDEN auprès de différents publics (scolaires, entreprises, population) sur les thématiques de la transition écologique (diminution des consommations énergétiques, rénovation des logements, mobilité...). Ce partenariat permet également d'aider les propriétaires dans leur projet et de les guider techniquement. L'AGEDEN réalise une fois par mois des permanences physiques dans les locaux de France Services du Bourg-d'Oisans et reste accessible par téléphone tous les jours de la semaine.

Sur l'année 2024, 2 dossiers d'aide aux copropriétés ont été instruits mais plus de 1 300 logements ont pu bénéficier de conseils techniques de la part de l'AGEDEN.

Retrouvez la visite virtuelle de la rénovation performante d'une copropriété sur le site de la Communauté de communes : [ccoisans.fr](http://ccoisans.fr)

Vous retrouverez tous les postes de rénovation réalisés sur cette copropriété.

La CCO alloue également des aides pour faciliter la transition énergétique (remplacement chauffage au bois, installation de panneaux solaires thermiques, rénovation de logement).

En 2024, les aides ont été réparties de la manière suivante :

Type d'aide	Budget prévisionnel	Subvention versée	Nombre de dossiers
Prime Air Bois	40 000 €	9 000 €	9
Prime Solaire thermique	10 000 €	3 000 €	1
Prime à la rénovation logement individuel	70 000 €	137 086 €	12
Prime à la rénovation logement en copropriété	100 000 €	5 000 €	2



Le budget total des aides consommées sur l'année 2024 est de **154 086 €**.

# SYNDICAT MIXTE DES BASSINS HYDRAULIQUES DE L'ISÈRE

(SYMBHI)



Le SYMBHI est chargé depuis le 1er janvier 2021 d'exercer la compétence GEMAPI sur le territoire de l'Oisans pour le compte de la communauté de communes de l'Oisans.

Depuis deux Programmes d'Études Préalables (PEP) en vue de Programmes d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) et un contrat de bassin sur l'ensemble du territoire de l'Oisans se sont engagés.

## 20 24 FAITS MARQUANTS

### Travaux prioritaires digues de la Romanche plaine de l'Oisans

Finalisation des travaux prioritaires de confortement des digues de la Romanche dans la traversée du Bourg d'Oisans. Les aménagements réalisés n'ont subi aucun désordre lors de la crue du 21 juin 2024.

### Crue du 20 et 21 juin 2024 et travaux d'urgence dans la vallée du Vénéon

À l'issue des crues dévastatrices du Vénéon et des Etançons survenues le 20 et 21 juin, le SYMBHI est intervenu sur trois secteurs : les Etages, Plan du lac et Bourg d'Arud-l'Alleau. Les travaux d'urgence, échelonnés jusqu'à novembre, ont essentiellement consisté en la sécurisation des berges par enrochement et en l'évacuation des matériaux obstruant le cours d'eau. Les crues de septembre et d'octobre, moins fortes, ont néanmoins entraîné des conséquences dommageables, témoignant de la vulnérabilité de la vallée.

Le hameau de Bourg d'Arud a bénéficié de travaux d'enrochement pérenne des berges, réalisés sur le secteur de la piscine et du parking rive gauche, à la suite de la crue d'octobre 2023.

### Lancement du cycle de formation des élus à la prévention du risque inondation

Ce cycle de formation est conduit dans le cadre du PEP Romanche et du PEP Affluents de la Romanche en partenariat avec l'institut des risques majeurs en Isère (IRMA). Il s'adresse à l'ensemble des élus et agents communaux impliqués dans la gestion de crise, des 19 communes de la CCO. Il vise l'acculturation à la prévention des inondations au travers notamment d'un accompagnement dans l'élaboration d'outils tel que le plan communal de sauvegarde ou dans l'organisation d'exercices de gestion de crise sur table. La première session de formation, tenue en novembre,

a mobilisé plus de 25 personnes sur l'ensemble du territoire.

### Contrat de bassin

En décembre 2024 s'est achevé le contrat de bassin. Le bilan technique et financier est en cours de réalisation.

### Le programme d'études préalable au PAPI des affluents de la Romanche en Oisans

En 2024 le volet sur l'amélioration de la connaissance est concrètement lancé et les résultats des premières études sont réceptionnés comme l'étude historique des crues, les études hydrogéomorphologiques menées par le service de Restauration des Terrains de Montagne, l'inventaire des ouvrages de correction torrentielle, ... Ces études constituent le socle du futur programme de travaux.



#### Cout des Travaux d'urgence crue 2024

Les Étages	110 000 €
Plan du lac	112 000 €
Bourg d'Arud-l'Alleau	360 000 €
Livet-et-gavet	380 000 €
Cout des travaux d'urgence définitifs Bourg d'Arud fait en 2024 (consécutif à la crue d'octobre 2023)	610 000 €
<b>Total</b>	<b>1 570 000 €</b>

## TRAVAUX PRIORITAIRE DIGUE BO

3 km  
DE DIGUES CONFORTÉES

15 000 m<sup>3</sup>  
D'ENROCHEMENTS POSÉS

3,2 M€ HT  
COÛT TOTAL

(TRAVAUX + ÉTUDES PRÉALABLES)  
SUBVENTIONNÉS AU 2/3 PAR L'ÉTAT.

# COMPOSTAGE

La Communauté de communes a installé des composteurs collectifs dans les 19 communes de l'Oisans. Elle poursuit sa politique de densification afin de permettre aux résidents d'y déposer facilement leurs biodéchets : déchets de cuisine (épluchures, marc de café, coquilles d'œuf...) et déchets verts (feuilles, fleurs...).

## 20 24 FAITS MARQUANTS

➤ Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC) de 2020, **le tri à la source des biodéchets** est obligatoire, tant pour les particuliers que pour les professionnels.

➤ La CCO a choisi le **compostage de proximité**, une solution simple à mettre en œuvre, efficace, peu coûteuse et peu émettrice de CO2 (les déplacements de matières sont réduits). Les composteurs sont doublés d'un bac à broyat afin de pouvoir ajouter des éléments carbonés si besoin avec les biodéchets ; c'est parfois nécessaire pour assurer un bon équilibre carbone/azote.

➤ Deux agents de la CCO assurent l'entretien des **220 bacs à compost et à broyat** installés sur le territoire. Ils permettent d'obtenir chaque année environ 100 m<sup>3</sup> de compost. Pour les personnes qui disposent d'un terrain, il suffit d'1 m<sup>2</sup> de surface dans un coin pour pratiquer le compostage et obtenir ainsi son propre compost. Il faut entre 9 et 12 mois de maturation pour obtenir un bon compost, qui sera apprécié des haies, arbustes, potagers...

### DÉPOSER SES **BIO-DÉCHETS** DANS UN COMPOSTEUR PERMET DE :



**RÉDUIRE DE 30 % LA QUANTITÉ DE DÉCHETS** DANS LA POUCELLE GRISE !



**ÉVITER QU'ILS SOIENT INCINÉRÉS** ALORS QU'ILS SONT COMPOSÉS À 80 % D'EAU !



**ASSURER UN RETOUR AU SOL** DE LA MATIÈRE ORGANIQUE SUR MON TERRITOIRE (C'EST BON POUR LES PLANTES, LE POTAGER...).



**BAC DÉCHETS**

## ICI JE DÉPOSE MES DÉCHETS BIODÉGRADABLES

**1 VERSER**  
LES DÉCHETS DE CUISINE

**2 ÉTALER**  
SUR TOUTE LA SURFACE

**3 RECOUVRIR**  
LÉGÈREMENT DE BROYAT



Epluchures fruits et légumes



Croustilles et pain et fruits à coque



Broyats de paille



Végétaux de récupération : pâtes, riz, céréales, légumes



Fleurs, plantes et feuilles



Marc de café, sachets de thé



Plastiques, verre, métaux



Viandes, poissons, produits laitiers



Tonnes de gravier et sable



Espèces et sacs plastiques

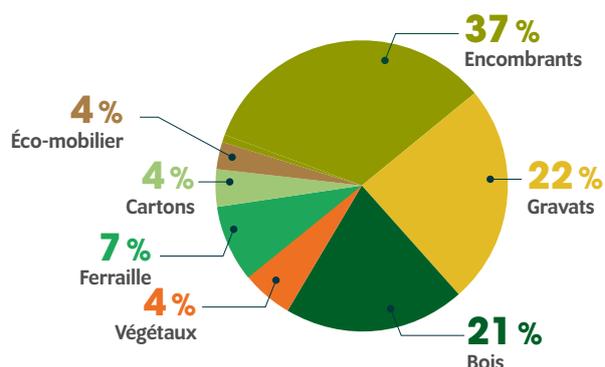


# DÉCHÈTERIES

**Quatre déchèteries sont gérées par des gardiens de déchèterie de la CCO** : Le Bourg-d'Oisans, L'Alpe-d'Huez, Les Deux Alpes, Livet-et-Gavet. Les déchèteries de Vaujany et d'Allemond sont gérées par du personnel communal. Les déchèteries communautaires sont ouvertes aux particuliers et professionnels de l'Oisans (sous conditions).

**Le transport et le traitement des déchets collectés en déchèteries sont confiés à des prestataires** (retenus dans le cadre de marchés publics) : Lely Environnement (encombrants, bois, gravats, cartons, végétaux : uniquement le transfert des bennes), SRPM (ferraille), Tri'Alp (déchets dangereux, huiles alimentaires) et des éco-organismes.

## RÉPARTITION DES TONNAGES PAR FLUX



## TONNAGE GLOBAL DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES EN 2024

T	BOIS	CARTONS	ENCOMBRANTS	FERRAILLES	GRAVATS	VÉGÉTAUX	ÉCO MOBILIER	Total général
2023	1 160,62	261,47	2 056,37	393,46	1 499,37	262,9	229,78	<b>5 863,97</b>
2024	1 252,17	262,27	2 177,04	419,27	1 296,65	263,04	231,26	<b>5 901,70</b>



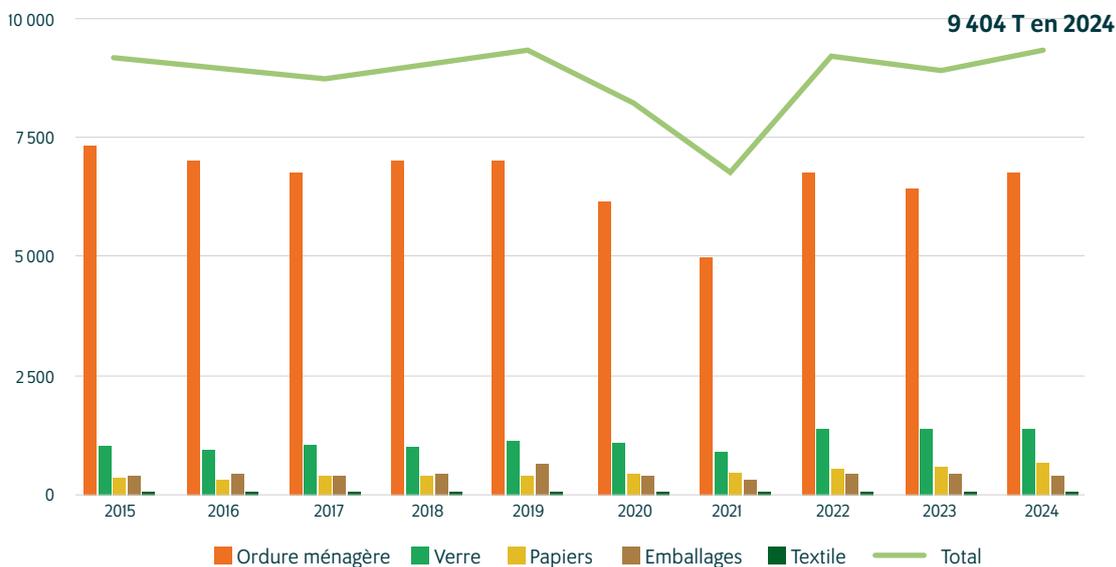
# COLLECTE ET TRAITEMENT



## LES ÉVOLUTIONS DE TONNAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS

%	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Ordures Ménagères</b>	83%	82%	81%	80%	80%	78%	79%	76%	75%	75%	74%	72%	73%
<b>Verre</b>	11%	11%	11%	12%	11%	12%	11%	12%	13%	13%	15%	15%	15%
<b>Papiers</b>	2%	2%	2%	2%	2%	1%	1%	2%	1%	1%	0%	0%	1%
<b>Emballages</b>	1%	1%	1%	2%	2%	3%	3%	3%	4%	6%	6%	7%	7%
<b>Cartons</b>	3%	4%	4%	4%	5%	5%	5%	7%	5%	5%	5%	5%	5%
<b>Textile</b>	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	0%
<b>Total</b>	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

## LES ÉVOLUTIONS DE TONNAGES DE DÉCHETS COLLECTÉS EN APPORT VOLONTAIRE



🕒 **L'implantation de nouveaux points continue en 2024** sur Le Bourg d'Oisans, l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes pour répondre aux besoins des nouvelles constructions et à la volonté de supprimer des bacs roulants de l'espace public.

🕒 **La collecte des déchets est réalisée en régie directe** (exceptée pour le verre qui est collecté par un prestataire). Depuis novembre 2021, la CCO collecte et traite 4 flux distincts, représentés par un code couleur repris sur les couvercles des CSE ou couleur des colonnes aériennes :

- **Ordures ménagères résiduelles**
- **Papiers** (journaux, revues, magazines, prospectus, annuaires, enveloppes, papiers blancs et colorés) et **emballages légers** (plastiques, cartonnettes, briques alimentaires, emballages métalliques)
- **Carton**
- **Emballages en verre**



## TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Afin de maîtriser les coûts de traitement des flux de déchets « emballages-papiers » et « ordures ménagères résiduelles », la CCO fait partie du groupement Sud-Isère, avec Grenoble Alpes Métropole et 5 autres collectivités limitrophes. Elle participe ainsi au financement et à l'exploitation de

deux installations sur le site ATHANOR à la Tronche: une usine d'incinération et de valorisation énergétique (UIVE) pour le traitement des ordures ménagères résiduelles, un centre de tri pour la séparation des emballages-papiers en vue de leur recyclage. Un nouveau centre de tri est opérationnel depuis

février 2024, en remplacement de l'ancien devenu obsolète. L'actuelle UIVE est vieillissante (son génie civil date de 1972 et les derniers renouvellements d'équipement de 1993 et 2005) ; elle sera remplacée en 2030 ; le démarrage des travaux est prévu en 2026.



**UN VASTE PROJET  
PILOTÉ PAR SEPT  
INTERCOMMUNALI-  
TÉS, UNIES POUR  
MUTUALISER UN  
NOUVEL OUTIL DE  
GESTION DE LEURS  
DÉCHETS.**

# ÉQUIPEMENTS INFRASTRUCTURES

## → **Siège de la Communauté de communes**

1 bis rue Humbert – BP 50  
38520 Le Bourg-d'Oisans  
04 76 11 01 09  
accueil@ccoisans.fr

## → **Abattoir**

Pré Gentil, 38520 Le Bourg-d'Oisans

## → **Centre de santé sexuelle (CSS)**

Maison médicale  
44 avenue Jean-Baptiste Gautier  
Le Bourg-d'Oisans  
07 50 56 96 58  
c.conjugale@ccoisans.fr

## → **Espaces France Services (EFS)**

**EFS du Bourg-d'Oisans**  
39 avenue Aristide Briand  
Le Bourg-d'Oisans  
04 76 80 02 66  
franceservices@ccoisans.fr

## Agence postale intercommunale et EFS de l'Eau d'Olle

Bâtiment Roche Blanche  
450 route des fonderies royales  
Allemond  
04 76 80 53 28  
franceservices@ccoisans.fr

## → **École de musique intercommunale de l'Oisans**

220 rue de Belledonne  
Le Bourg-d'Oisans  
04 76 80 08 31  
emusique@ccoisans.fr

## → **Relais Petite Enfance (RPE)**

RDC de la Maison de l'Enfance  
50 rue Ernest Graziotti  
Le Bourg-d'Oisans  
04 76 79 63 64  
espace-parentalite@ccoisans.fr

## → **Multi-accueil Les Bambins de l'Oisans**

50 rue Ernest Graziotti  
Le Bourg-d'Oisans  
04 76 79 63 64  
relaispetiteenfance@ccoisans.fr

## → **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)**

2 chemin Château Gagnière  
Le Bourg-d'Oisans

## → **Plateforme technique Livet et quai de transfert**

ZI des Ilas – Livet-et-Gavet  
dechets@ccoisans.fr  
04 58 00 22 27

## → **Déchetteries intercommunales**

**Le Bourg-d'Oisans** : ZI du Rat  
**Virage n° 2 Les 2 Alpes**  
**Huez** : Patte d'oie  
**Livet** : ZA des Ilats  
**Vaujany** : Route des Combes – 38114  
**Allemond 38114**  
04 58 00 22 27  
dechets@ccoisans.fr



**Directeur de la publication** : Guy VERNEY

**Rédaction/Coordination** : Agents des services de la Communauté de communes de l'Oisans / Service Communication

**Création graphique et mise en page** : Sabine Troisvallets

**Impression** : Courand & Associés - Nombre d'exemplaires imprimés : 400

**Crédits photos** : services de la Communauté de communes de l'Oisans, Laurent SALINO, Bernard CLOUET, Bruno Longo, Bertrand Perret, Oisans Tourisme, Stéphane POIROT, Urope

# PARCE QUE VOUS INFORMER EST AUSSI NOTRE METIER



Photo : ©Théo Audebaud

Crédit photo : Cyrille Quimard

Le service communication de la Communauté de communes de l'Oisans vous informe au quotidien et vous donne rendez-vous sur les réseaux sociaux.

 ccoisans.fr

 **OÏSANS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ENSEMBLE INVENTONS L'AVENIR